

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

**Soixantenaire de l'indépendance : hommage à des moudjahidate du MALG à Alger**

P.3

ALGÉRIE-ZAMBIE

**La coopération bilatérale a un avenir prometteur (Présidente du Parlement zambien)**

P.4

ALGÉRIE-ITALIE

**Le secrétaire général du MDN reçoit le directeur national de l'Armement du ministère italien de la Défense**

P.24

## GAZODUC TSGP

# Faid : un projet viable, soutenable et rentable

Le Gazoduc transsaharien (TSGP), qui devrait relier le Nigeria à l'Europe en passant par l'Algérie, est un projet viable, soutenable et rentable sur les plans économique et financier, a assuré, jeudi, le ministre des Finances, Laaziz Faid. "C'est un projet viable économiquement, soutenable, et rentable. Les sources de son financement ne peuvent être que bancaires essentiellement, et on n'exclut pas que la BAD y participe", a-t-il répondu à la question de l'APS de savoir si la plus importante institution financière africaine allait contribuer au financement de ce méga projet. M. Faid a estimé que la récente déclaration du président de la BAD sur ce sujet constituait une "manifestation d'intention de la Banque à financer" le projet.

P.24



### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Les procédures de recrutement des titulaires de magister et de doctorat engagées (Baddari)**

P.4

### AGRICULTURE

**Plus de 1000 variétés de dattes de qualité supérieure recensées en Algérie (chercheurs)**

P.6

### CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LA DROGUE

**Forte mobilisation de plusieurs secteurs ministériels et institutions**

P.8

### SANTÉ

**SUCRE  
12 idées pour en manger moins au quotidien**

P.p12-13

### F T B A L L

**COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (FINALE - ALLER)  
26<sup>e</sup> finale de l'USM Alger, toutes compétitions confondues**

P.21



### MULTIMÉDIA

**Twitter envisage de quitter le code de l'UE contre la Désinformation**

P.17

### INTEMPÉRIES

**Deux morts dans les wilayas de Guelma et Tipasa**

P.8

## EL-OUED

## 4 morts dans un accident de la route



Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu vendredi dans l'Est de la wilaya d'El Oued, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile (PC).

L'accident s'est produit tôt le matin sur la route nationale (RN-16) reliant les wilayas d'El Oued et Tébessa, plus précisément au village d'El Adal, dans la commune de Hassi Khalifa (30 km à l'Est du chef-lieu de wilaya) suite à une collision entre deux véhicules touristiques, causant la mort sur place de quatre (4) passagers, a indiqué le directeur de wilaya de la Protection civile, Ahmed Baoudji.

Les corps sans vie des victimes âgés entre 27 et 67 ans, ont été évacués vers la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) Ben Omar El Djilani du chef-lieu de wilaya, alors que le blessé (27 ans) a été transféré aux urgences de la même structure de santé, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

## JJJEL

## Mise en service cet été de 5 nouveaux hôtels

Cinq nouveaux établissements hôteliers devront entrer en service dans la wilaya de Jijel au cours de la saison estivale 2023, a indiqué jeudi le directeur local du tourisme et de l'artisanat Zoubir Boukaabeche.

Ces nouvelles structures augmenteront de 700 lits les capacités d'accueil du parc hôtelier de la wilaya de Jijel et réduiront le déficit en établissements d'hébergement, a souligné le même responsable, ajoutant que la wilaya compte actuellement 31 hôtels d'une capacité de 2.500 lits.

Parallèlement, le travail est engagé d'arrache-pied pour intégrer cinq nouvelles plages à la liste des plages autorisées à la baignade dans la wilaya de sorte à en porter le nombre de 34 à 39 plages, a souligné le même cadre.

## HADJ 2023

## Programmation de 24 vols vers les Lieux saints de l'islam à partir d'Oran



Vingt quatre (24) vols sont programmés pour transporter les pèlerins vers les Lieux saints de l'islam à partir de l'aéroport international d'Oran Ahmed-Ben Bella, a-t-on appris jeudi du directeur de l'aéroport.

Ce nombre de vols assurera le transport par étapes de près de 7875 pèlerins de plusieurs wilayas de l'Ouest, a indiqué Nadjib Benchenine à l'APS, ajoutant que le premier vol s'effectuera le 2 juin à bord d'un avion de la compagnie Air Algérie en direction de l'aéroport de Médine.

Neuf (9) vols à bord d'avions d'Air Algérie et quinze (15) autres vols assurés par la compagnie Saudia Airlines sont programmés pour la période allant du 2 au 22 juin, avec une moyenne d'environ 300 pèlerins par vol, a-t-il précisé.

## INTEMPÉRIES

## La DGSN appelle les usagers de la route à la prudence



La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a appelé, jeudi dans un communiqué, les usagers de la route à la prudence et au respect du code de la route, et ce, suite aux dernières intempéries enregistrées dans de nombreuses wilayas du pays.

"Suite aux intempéries enregistrées dans certaines wilayas du pays, la DGSN appelle les usagers de la route à la prudence et à l'impératif de respecter le code de la route et la distance de sécurité entre les véhicules", lit-on dans le communiqué.

La DGSN a rappelé les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

## CAMBODGE

## Un homme dévoré par 40 crocodiles après avoir chuté dans un enclos



Un Cambodgien a été dévoré vendredi par environ 40 crocodiles d'élevage après être tombé dans leur enclos, a annoncé la police.

L'homme, âgé de 72 ans, tentait de faire sortir un crocodile de sa cage quand le reptile l'a attiré vers l'intérieur après avoir attrapé son bâton.

Les crocodiles l'ont alors attaqué et ont déchiqueté son corps.

"Alors qu'il chassait un crocodile d'une cage dédiée à la ponte, le crocodile s'en est pris à son bâton, faisant tomber l'homme dans l'enclos", a déclaré Mey Savry, le chef de police de Siem Reap (nord-ouest).

"D'autres crocodiles se sont alors jetés sur lui jusqu'à ce qu'il meure", a-t-il expliqué, ajoutant que des restes de son corps ont été retrouvés couverts de morsures.

En 2019, une fillette de deux ans avait été dévorée par plusieurs crocodiles d'un élevage de reptiles, également situé à Siem Reap, a ajouté M.Savry.

Plusieurs élevages de reptiles ont ouvert près de cette ville touristique du nord-ouest du Cambodge, qui est la porte d'accès vers le site des temples Angkor.

## TIZI-OUZOU

## Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogues



Un réseau spécialisé dans le trafic de drogues composé de sept individus originaires des wilayas de Tizi-Ouzou et de Bouïra a été démantelé par les forces de police à Tizi-Ouzou, a-t-on indiqué dans un communiqué diffusé jeudi par la sûreté de wilaya.

Les mis en cause dans cette affaire, âgés entre 24 et 37 ans, ont été interpellés par les forces de police de la quatrième sûreté urbaine de la commune de Tizi-Ouzou qui ont saisi en leur possession 111 comprimés psychotropes, plus de 14 grammes de kif traité et plus d'un million de Dinars, revenus de la vente de ces drogues, a-t-on ajouté de même source.

L'enquête a également permis la récupération de bijoux en métal blanc, d'un poids total de 6,757 kg, retrouvé dans le domicile de l'un des suspects impliqué dans une affaire de vol, selon le communiqué. Présentés devant le parquet près le tribunal de Tizi-Ouzou, les mis en cause ont été placés en détention préventive pour "détention de drogues et de psychotropes à des fins de commercialisation et recel".

## EL BAYADH

## Arrestation de deux individus et saisie de plus de 1.000 capsules de psychotropes

Les éléments de la sûreté de wilaya d'El Bayadh ont arrêté deux individus et saisi 1.015 capsules de psychotropes, a-t-on appris jeudi des responsables de la sûreté de wilaya.

La même source a indiqué à l'APS que l'opération a été menée par les éléments de la première sûreté urbaine, suite à l'exploitation d'informations, selon lesquelles deux individus actuaient dans le trafic de psychotropes et de drogues dures en milieu des jeunes.

L'opération s'est soldée par l'identification des suspects, âgés de 27 et 30 ans, puis leur arrestation, a indiqué la même source, ajoutant qu'une perquisition opérée au domicile du suspect principal dans cette affaire a permis la saisie de 1.015 capsules de psychotropes (prégabaline 300 mg) et une somme provenant des revenus du trafic.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales concernant cette affaire, une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes près le tribunal d'El Bayadh, dans le cadre des procédures de comparution immédiate et ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué à la sûreté de wilaya.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

## 12 morts et 368 blessés en une semaine

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 368 autres ont été blessées dans 289 accidents corporels de la circulation survenus en zones urbaines du 16 au 22 mai, indique jeudi un bilan de la Sûreté nationale.

Comparativement aux statistiques de la semaine précédente, le bilan fait état d'une baisse du nombre des accidents (- 97), de blessés (-84), contre une hausse des décès (+ 5). Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+95%), notamment en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, ajoute la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la prudence au volant, tout en rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.





## HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

## Soixantenaire de l'indépendance : hommage à des moudjahidate du MALG à Alger

Un hommage a été rendu jeudi à Alger à cinq moudjahidate du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit dans le cadre des festivités célébrant le soixantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

Il s'agit des moudjahidate Chelali Yamina, Khadidja Briki, Malika Hadjadj, Rachida Miri et Yessi Aouali, ayant rejoint, alors qu'elles étaient encore étudiantes, les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), au sein des structures de la Révolution relevant du MALG, où elles ont joué un rôle décisif durant les différentes étapes de la lutte armée à tous les niveaux sous le commandement du moudjahid Abdelhafid Boussouf.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a souligné, à cette occasion, le rôle de ces moudjahidate et leurs sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale, rappelant les précédentes déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune

qui a affirmé que "la femme algérienne, militante et combattante, fut un exemple de bravoure durant la glorieuse guerre de libération". Le ministre a en outre souligné que "la femme est appelée aujourd'hui à poursuivre sur la même voie empruntée par les chahidate et les moudjahidate pour préserver notre authenticité et former nos futures générations", affirmant que "c'est ce qui se concrétise aujourd'hui dans le cadre de l'Algérie nouvelle".

Le président de l'Association nationale des moudjahidine du MALG, ancien ministre et membre du Conseil de la nation, Dahou Ould Kablia a passé en revue le parcours et le rôle du MALG durant toutes les étapes de la lutte armée notamment en ce qui concerne sa structure humaine



sous la conduite du défunt moudjahid Abdelhafid Boussouf. Il a aussi mis en exergue le rôle des moudjahidate, alors membres du MALG et leur formation politique et militaire au sein de l'organisme

des liaisons durant la guerre, sachant leur courage et leur détermination en étant aux premiers rangs de la lutte pour libérer la patrie. La cérémonie de distinction a été marquée par la projection

d'un film documentaire sur le rôle de la femme dans l'armement et les liaisons générales durant la guerre de libération nationale, produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

## M. Rebiga réaffirme sa détermination à sauvegarder les constantes de la nation et les fondements de son identité

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a affirmé, jeudi à Alger, l'attachement de son secteur à poursuivre la réalisation des œuvres et films documentaires historiques en vue de sauvegarder les constantes de la nation et les fondements de son identité.

Intervenant à l'ouverture d'une conférence sur le thème "Les archives audiovisuelles et leur contribution dans la construction de la mémoire nationale", en présence du Mufti d'El-Qods et les maisons palestiniennes, Cheikh Mohamed Hocine, M. Rebiga a indiqué que dans le cadre du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté, le secteur s'emploie à réaliser des œuvres et des films documentaires dont "Les prisonniers algériens à l'île de Sainte-

Marguerit", "Crânes déplacés" et une série documentaire sur les déplacés à Cayenne.

Une œuvre documentant les insurrections des Sbaïhia et des Keblouti (1871) à l'est de l'Algérie et un autre documentant le processus du leader de la résistance populaire de Tassili N'Ajjer, le moudjahid Ibrahim Ag Abekda, ainsi que le Chahid Larbi Tébessi, une série intitulée "La liberté", un film documentaire Zoulikha Oudai, une œuvre documentaire sur l'enfant chahid le "Petit Omar", qui sera projeté la première semaine de juin sont en cours de réalisation.

La réalisation de ces œuvres "se veut un appui important à la préservation de la mémoire nationale et la documentation des étapes de la lutte" qui s'inscrit dans le cadre

de la préservation des constantes de la nation et le renforcement des fondements de son identité", selon le ministre.

Dans le même contexte, le ministre a insisté sur l'impératif de dégager les différents moyens disponibles permettant de collecter et d'exploiter les archives audiovisuelles dans l'objectif d'écrire l'histoire nationale, et de rechercher les moyens les plus efficaces pour lier l'exploitation des ces archives importants et la construction de la mémoire". Et d'ajouter: "l'intérêt croissant pour la dimension fonctionnelle des archives audiovisuelles s'inscrit dans le cadre du sentiment de la responsabilité historique et à l'effet de protéger les générations futures et de suivre le rythme du développement des moyens technologiques mo-

dernes, y compris les médias d'information, les systèmes médiatiques et les logiciels de numérisation".

Pour sa part, M. Mohamed Houcine a salué "les positions historiques de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne", exprimant sa gratitude au peuple algérien et au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien à la cause palestinienne juste, avant de présenter un exposé sur "les dénominateurs communs entre la lutte du peuple palestinien et celle de son frère algérien".

A cette occasion, un film documentaire sur les déplacés à Cayenne, qui retrace la tragédie de déplacement des Algériens, et leur incarcération dans des prisons isolées, dont celle de Cayan (Guyane), a été projeté.

## Le rôle des Scouts musulmans algériens à Oran durant la guerre de libération nationale souligné (rencontre)

Les participants à une rencontre ont souligné jeudi au musée du Moudjahid à Oran le rôle des Scouts musulmans algériens (SMA) durant la guerre de libération qui était un exemple de sacrifice et de dévouement et dont plusieurs d'entre eux sont tombés au champ d'honneur pour la libération du pays. Le doyen des Scouts musulmans algériens d'Oran, Mohamed Fethallah, a mis en exergue, lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la journée nationale des SMA, le rôle joué par le Chahid Hamou Boutlelis avant et pendant la guerre de libération nationale contre l'occupant français qui avait adhéré, à l'âge de 17 ans, au groupe "Faouj Ennajah" des SMA à Haï

M'dina Jida, à Oran en 1937.

M. Fethallah a rappelé que le Chahid Hamou Boutlelis avait rejoint le Parti du Peuple Algérien (PPA) en 1938, dans lequel il était membre représentatif de la jeunesse algérienne, avant de gravir les échelons pour devenir, ensuite, responsable de l'Organisation Spéciale (O.S) du nord d'Oran.

La chahid y adhéra, selon l'intervenant, au mois de mai 1948, avant d'être désigné comme responsable dans la zone d'Oran pour participer, ensuite, avec Ahmed Benbella, Hocine Ait Ahmed, Belhadj Bouchaïb et Mohamed Khider et d'autres moudjahidine dans l'attaque historique de la grande Poste d'Oran, le 5 avril 1949, dans laquelle

il joua un grand rôle, avant que les autorités coloniales françaises ne l'arrêtent. Il fut condamné à 7 ans de prison ferme, puis kidnappé, laissant sa famille sans nouvelles jusqu'à ce que les échos de son exécution ont commencé à se répandre, indiquant qu'il avait été jeté depuis un hélicoptère au large des côtes. Pour sa part, le Moudjahid et doyen des scouts, Cherfaoui Mustapha, a souligné que les éléments des SMA à Oran ayant rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), avec leurs compagnons, sont tombés au champ d'honneur et à leur tête le Chahid Hamou Boutlelis, ainsi que le Chahid Ali Charfaoui, lui aussi tombé au champ d'honneur

alors qu'il n'avait même pas 17 ans, et le Chahid Khalifati Benahmed, qui avait rejoint les rangs de l'ALN en compagnie d'un membre du SMA, Fardj El Hadj, en 1960.

Ce dernier avait reçu une formation dans le secours militaire par Dr Mohamed Nekkache et tomba au champ d'honneur, avant l'indépendance, ainsi que le Chahid Biziri Ghalem qui était commissaire politique au Front de libération nationale (FLN), mort en martyr en 1962. Krouf Abdelkrim, responsable du département des doyens des SMA à Oran a, quant à lui, donné un aperçu sur la création des SMA à Oran, à commencer par le groupe "Okba Ibn Nafaâ" à Haï "El Hamri" en 1935, puis le groupe

"Ennajah" à Haï M'dina Jdida, deux groupes qui avaient, à leurs têtes, formé de nombreux moudjahidine et comptent dans leurs rangs plusieurs Chouhada. Ils étaient tous des modèles de dévouement et de sacrifice. A noter que les SMA poursuivent leur noble mission d'inculquer les valeurs et les constantes du pays et d'être au service de la société, sachant que cette organisation a formé, après l'indépendance, de nombreux cadres du pays. La rencontre a été organisée par la Direction des Moudjahidine et ayants droit en coordination avec le Commissariat de wilaya des Scouts Musulmans Algériens, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale des Scouts.

## JUSTICE

## Tabi insiste sur l'amélioration du service public assuré au citoyen

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux Abderrachid Tabi a affirmé jeudi à Batna la nécessité d'améliorer le service public rendu aux citoyens. Lors de l'inauguration du tribunal de première instance de la commune d'Oued Chaâba dans le cadre de sa visite à la wilaya de Batna, M. Tabi a indiqué que "le citoyen doit ressentir dans les faits l'impact des réformes en cours et en palper les retombées positives dans son quotidien". Au siège de la Cour de justice de Batna, M. le ministre a ajouté que son secteur est appelé à "connaître des changements importants avec les divers textes déjà amendés et ceux qui le seront prochainement afin de faciliter les procé-

dures et améliorer les prestations judiciaires par, notamment, l'introduction des technologies dans le travail judiciaire". Les efforts du secteur de la justice vont dans le sens de la satisfaction du citoyen des prestations judiciaires, a ajouté le ministre qui a insisté sur la nécessité d'accorder une grande importance au recouvrement, à l'organisation des archives, à la numérisation et à l'accélération du rythme des jugements pour ne pas faire traîner les intérêts des citoyens.

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux a indiqué, par ailleurs, que l'établissement en milieu ouvert de Boukaâbène, dans la commune d'Oued Chaâba, qui

s'étend sur 55 ha "est un exemple vivant" du succès de la politique réinsertion des détenus en Algérie. Au cours de l'inspection des ateliers de cet établissement ouvert en 2011, le ministre a indiqué que des organisations internationales ont salué la politique de l'Algérie dans ce domaine, à l'instar du bureau régional de l'organisation des Nations-Unies contre la drogue et le crime organisé qui a demandé la généralisation de l'expérience de l'Algérie, soulignant, à ce propos, que certains pays dont la Libye, le Soudan, la Mauritanie et le Niger ont souhaité bénéficier de l'expérience algérienne dans le domaine de la réinsertion des détenus. M. Tabi a affirmé que dans le cadre

de la politique de réinsertion des détenus, adoptée en Algérie depuis plusieurs années, 62.000 détenus à l'échelle nationale suivent actuellement des formations professionnelles dont près de 11.000 passeront les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et de baccalauréat, assurant que tous les moyens sont mis en place pour leur réinsertion dans la société au terme de leurs peines.

Le ministre a clôturé sa visite dans la wilaya de Batna par l'inspection de l'ancien siège du tribunal de Batna qui fera l'objet de travaux de réaménagement et restauration pour accueillir le siège du tribunal administratif.

## COLLECTIVITÉS LOCALES Merad : "les pouvoirs publics soucieux de réviser le cadre juridique"

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a réaffirmé, jeudi à Alger, le souci des pouvoirs publics de procéder à une révision du cadre juridique des Collectivités locales, lequel a été "enrichi" par une commission d'experts.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M.

Ghali Lansari, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, concernant la possibilité de procéder à la révision de l'organisation administrative de la wilaya de Guelma, le ministre a relevé le souci des pouvoirs publics de réviser le cadre juridique des Collectivités locales qui a été enrichi par une commission d'experts regroupant des membres des deux chambres du Parlement, des élus locaux, des walis, des représentants de la société civile et des institutions publiques, ainsi que des experts spécialisés dans le domaine.

Après avoir souligné que l'Etat accordait un "intérêt particulier" aux Collectivités locales, leur organisation, leur développement et la prise en charge de leurs préoccupations, le ministre a réitéré que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accordait un intérêt particulier à toutes les régions du pays.

Il a précisé, dans ce sens, que dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour "changer le mode de gestion publique et apporter une flexibilité et efficacité en vue de créer un climat administratif propice et intégré, le ministère a œuvré à l'introduction de réformes structurelles visant "la création de nouvelles méthodes de gestion plus efficaces, rapides et transparentes, reposant sur la numérisation".

Selon le ministre, plusieurs mesures ont été prises pour "alléger les procédures administratives et améliorer les conditions d'accueil", affirmant que les services administratifs "nécessaires" pour le citoyen étaient disponibles au niveau des communes, des délégations, et les annexes administratives, et ce, sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de "la modernisation et du rapprochement de l'administration du citoyen, en se dirigeant plus vers la décentralisation de la gestion du service public", en sus de la mise en service de l'administration.

Soulignant que les citoyens des communes relevant de la daïra de Guelmaat Bousbaa "étaient pris en charge sur les plans administratif et de développement", le ministre a fait savoir qu'aucune réclamation faite par les citoyens ou les élus locaux n'a été enregistrée en ce qui concerne la prise en charge des besoins des citoyens ou l'adoption des délibérations des APC.

En réponse à une autre question concernant la situation des lotissements sociaux dans la wilaya de Djelfa, le ministre a assuré que les pouvoirs publics avaient procédé à la relance du programme de lotissements sociaux dans les wilayas du sud et les hauts plateaux dans le but "renforcer" l'offre du foncier public destiné à la réalisation de logements individuels.

Ce programme a permis la création de 1.236 lotissements sociaux sur une superficie de 13.162 hectares, d'où la création de 271.272 lots de terrain dans 394 communes des wilayas du sud et des hauts plateaux.

Au total, 181.577 lots de terrain ont été distribués. "Un budget de 109 milliards da a été alloué pour l'aménagement de ces lotissements sociaux, outre la mobilisation d'une affectation financière d'environ 143 mds da destinée aux subventions à la construction au profit des bénéficiaires de ces parcelles".

A ce propos, le ministre a annoncé que les lotissements restants, estimés à 5.236 lots, seront distribués au cours du mois de juillet.

Il a également souligné que dans le cadre de la préparation d'un projet de programme complémentaire de développement pour la wilaya de Djelfa, décidé par le Président de la République, un programme de renforcement de la wilaya par des lotissements sociaux a été proposé.

A une question sur la possibilité de créer de nouvelles communes à Djelfa, le ministre a indiqué que la création de nouvelles communes dotées de la personnalité morale et de l'indépendance financière relevait des dispositions de la loi n° 84-09 de 1984, ajoutant que toute modification de la division territoriale de la commune de Djelfa nécessitait une modification de ce texte et de ses textes d'application, "ce qui impliquerait des procédures de longue haleine".

Concernant l'introduction de la daïra de Messaad au Fonds du Sud, le ministre a précisé que la wilaya de Djelfa avait été incluse dans les régions des hauts plateaux, ce qui lui a permis de bénéficier des avantages offerts par le Fonds de développement économique des hauts plateaux.

Ainsi, les communes relevant de la daïra de Messaad ont automatiquement bénéficié du financement du Fonds", a-t-il ajouté.

## ALGÉRIE - ZAMBIE

### La coopération bilatérale a un avenir prometteur (Présidente du Parlement zambien)

La présidente de l'Assemblée nationale de la République de Zambie, Mme Nelly Butete Kashumba Mutti a affirmé, vendredi, que la coopération entre l'Algérie et la Zambie "a un avenir prometteur", se félicitant des résultats de sa visite en Algérie, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors d'une rencontre avec le président de l'APN, M.

Brahim Boughali, au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene, avant de quitter l'Algérie, Mme Kashumba Mutti s'est félicitée des résultats de sa visite en Algérie, précisant que la coopération entre les deux pays "a un avenir prometteur".

A ce propos, elle a indiqué que ses rencontres avec plusieurs ministres et hauts responsables algériens "ont permis d'examiner les moyens de renforcer et d'élargir la coopération,



mais également de clarifier les visions sur certaines questions d'intérêt commun". Mme Kashumba

Mutti a également précisé que les visites effectuées dans nombre de wilayas "lui ont permis de s'enquérir des installations et des grandes potentialités de l'Algérie".

De son côté, M. Boughali s'est dit satisfait des résultats de cette visite, qualifiée de "plus-value" pour les relations bilatérales, laquelle "a contribué à une plus grande coordination des positions des deux pays vis-à-vis de nombreuses questions".

A noter que Mme Kashumba Mutti avait entamé, le 20 mai, une visite officielle en Algérie.

## HABITAT

### Réunion technique préparatoire de la pose de la première pierre de la Cité médiatique

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé jeudi à Alger une réunion technique préparatoire de la pose de la première pierre de la Cité médiatique, indique un communiqué du ministère.

La réunion a été ponctuée par la formulation de plusieurs propositions de projets de maquettes de cette cité, en prévision de leur soumission à une commission mul-

tisectorielle qui sera chargée de choisir la maquette répondant au cahier de charges.

La réunion s'est tenue en présence des bureaux d'études chargés de l'architecture de la Cité médiatique, indique le même source, notant que la réunion intervient "en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Dans son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux le

7 mai dernier, le président de la République avait affirmé que "la pose de la première pierre du projet de réalisation de la nouvelle Cité médiatique interviendra le 5 juillet, parallèlement à la célébration de l'anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale". Le projet comprend des sièges pour l'Etablissement public de télévision et la Radio nationale, une Maison de la presse et bien d'autres médias nationaux.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Les procédures de recrutement des titulaires de magister et de doctorat engagées (Baddari)

Le département de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont engagé, en collaboration avec les autorités concernées, les démarches nécessaires au recrutement des titulaires de magister et de doctorat, en vue d'absorber le grand nombre de diplômés, a affirmé jeudi à Alger le ministre du secteur, Kamel Baddari.

Intervenant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Baddari a fait savoir que le recrutement des titulaires de magister et de doctorat serait effectué selon plusieurs formules, dont le recrutement sur titre aux postes de maîtres-assistants-catégorie B-, le recrutement aux postes

de chercheurs permanents, ou encore sous forme de contrats dans l'enseignement ou la recherche.

"Les démarches nécessaires sont engagées avec les autorités concernées pour mettre en œuvre les propositions de recrutement de cette catégorie, au cours de l'exercice 2023, en vue d'atteindre les résultats souhaités et absorber un grand nombre de diplômés", a souligné le ministre.

Evoquant, par ailleurs, l'inscription des nouveaux bacheliers au titre de l'année 2023, le ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué que la circulaire ministérielle d'orientation pour les nouveaux étudiants prévoyait l'adoption de deux

modes d'orientation dans toutes les branches et spécialités, en se basant sur la moyenne pondérée et la moyenne générale.

Il a également réitéré la disposition de son secteur à ouvrir un large débat sur la formule la plus appropriée pour l'inscription au titre de la prochaine rentrée universitaire.

M. Baddari a évoqué en outre la numérisation de tous les aspects liés à la prochaine rentrée universitaire, particulièrement les volets pédagogie et œuvres universitaires, ce qui représentera, a-t-il dit, une rupture avec les pratiques du passé, en plus d'améliorer les services proposés par le secteur.

Concernant la proposition relative à la révision à la baisse

de la moyenne d'orientation des bacheliers des wilayas du sud pour certaines spécialités, le ministre a souligné que "le baccalauréat est un diplôme unifié régi par un seul programme au niveau national".

"Tout changement dans cette équation s'apparenterait à l'existence de deux catégories d'étudiants, et engendrerait un dysfonctionnement dans la qualité de l'orientation", a-t-il affirmé.

M. Baddari a conclu en réitérant la disposition de ses services à "appuyer la liberté académique et à créer de nouvelles spécialités au niveau des établissements universitaires à condition qu'elles répondent aux exigences de la société".

## SCOUTISME

### L'Algérie célèbre la Journée nationale des Scouts musulmans sous le signe de la continuité intergénérationnelle

L'Algérie célèbre samedi la Journée nationale des Scouts musulmans, qui coïncide avec l'anniversaire de la mort en martyr, le 27 mai 1941, de Mohamed Bouras, fondateur du mouvement scout en Algérie, sous le slogan "le scout: nationalisme, lutte et continuité intergénérationnelle".

Cette journée célébrant les scouts qui constituent une école du nationalisme œuvrant à semer les valeurs de patrie, d'unité et de cohésion, sera marquée par l'organisation de plusieurs événements, dont un grand meeting, regroupant plus de 5000 scouts musulmans venus des quatre coins du pays et qui se tiendra à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger. Toujours à Alger, une autre manifestation de jeunes, inscrite dans le cadre des festivités marquant cette Journée, se déroulera au niveau de l'esplanade de Riadh

El-Feth, de même que des rencontres de proximité au niveau de la promenade des Sablettes. Par ailleurs, des moments de recueillement à la mémoire des martyrs issus des scouts musulmans marqueront cette journée au niveau de l'ensemble du territoire national. Un hommage sera rendu à quatre doyens moudjahidine issus des scouts musulmans lors d'une cérémonie qui aura lieu au niveau du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Il s'agit des moudjahidine Mohamed Khemisti, Omar Nehal, Mohamed Ben Seddouk et M'Ilbi Moussa Ben Omar. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait institué en 2021 la journée du 27 mai, date d'exécution du chahid Mohamed Bouras, Journée nationale des scouts musulmans, et ce en vue d'immortaliser les épopées, préserver la mémoire nationale

et renforcer la solidarité nationale.

Cette célébration "vient renforcer la place des scouts musulmans, mettre en valeur le rôle de l'école du chahid Mohamed Bouras dans l'éducation des jeunes et encourager cette organisation scout", a-t-on indiqué auprès des scouts.

Né le 26 février 1908 à Miliana, le chahid Mohamed Bouras est le fondateur des Scouts musulmans algériens (SMA).

Il a été exécuté par les forces d'occupation françaises le 27 mai 1941 à Hussein Dey (Alger). Mohamed Bouras a fondé le premier groupe scout "El Fallah" en 1935 et la Fédération des scouts musulmans algériens en 1939, et a consacré sa vie à la formation des jeunes algériens et à la diffusion des valeurs de lutte, de rigueur et de discipline dans les rangs des SMA.



## BOUMERDÈS

## Mise en service partielle de la nouvelle voie d'évitement de la ville en juin prochain

Un tronçon de 3 Km du projet de la voie d'évitement de la ville de Boumerdès sera mis en service en juin prochain, a-t-on appris des services de wilaya.

Les travaux de réalisation de ce projet qui "contribuera à décongestionner" le nord-est du chef lieu de wilaya, sont à un stade "très avancé et la mise en service partielle du projet est prévue en juin prochain", a précisé, jeudi, le wali de Boumerdès, Yahia Yahiatène, lors d'une visite de travail et d'inspection.

Inscrit dans le cadre d'un grand projet de 15 km en cours de réalisation, le tronçon en question s'étend sur un linéaire de 3 km, en reliant le chemin de wilaya (CW 146) au niveau de Tidjelabine, dans la localité de Louz (à l'est) et les RN 5 et 24 jusqu'à la ville de Corso (au nord).

La partie restante du projet connaît également "un taux d'avancement important", après la levée des obstacles liés aux procédures d'expropriation, aux



indemnités, aux transferts de réseaux et à l'octroi d'affectations financières, a expliqué M. Yahiatène, rappelant que sa livraison est prévue début 2024.

Le projet, auquel une enveloppe budgétaire de 6 milliards de DA a été allouée et dont un tronçon de 5 km

a déjà été livré, reliera les régions d'El Karma et Sghirat à la RN 24 ainsi que la localité de Louz et la ville de Corso au CW 146 en direction de Tidjelabine et la RN 5.

Le wali a indiqué que ce projet vital, dont la cadence de réalisation des travaux

a été accélérée en vue de sa livraison dans les délais impartis, constituait "un acquis en matière de développement socioéconomique", car étant un des plus grands ouvrages d'art dans cette wilaya.

Dès son entrée en service, le projet contribuera à la décongestion de la ville notamment durant la saison estivale, outre l'ouverture de nouvelles perspectives de développement pour la ville et les régions avoisinantes et l'évitement de la route actuelle reliant la ville de Boumerdès à la RN 5 via Tidjelabine.

Il offrira, aussi, d'autres options aux usagers de la route vers les différentes destinations, aussi bien vers le sud-est de la wilaya que vers les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira et Alger, tout en contribuant au désenclavement de la région.

## DJANET

## Mise en service de trois nouveaux distributeurs automatiques de billets

Trois (3) nouveaux distributeurs automatiques de billets (DAB) ont été mis en service dans la wilaya de Djanet, dans le cadre de la modernisation des prestations financières offertes à la clientèle, a-t-on appris de la direction de la Poste et des Télécommunications de la wilaya.

Il s'agit de l'ouverture d'un nouvel espace libre service qui dispose de trois nouveaux distributeurs automatiques de billets dans le quartier "Aghoum", au chef-lieu de wilaya, au titre d'un programme national portant généralisation de ces équipements modernes à travers l'ensemble du territoire national, a précisé à l'APS le directeur du

secteur, Mouhoubi Madani. Cet espace libre service qui est doté de moyens de climatisation, est équipé de dispositifs de sécurité, dont des caméras de surveillance, d'un système automatique de détection d'incendie et d'une porte sécurisée, a-t-il assuré, soulignant que ces équipements sont utilisés pour tous types de cartes de paiement, y compris les cartes bancaires.

Avec la mise en service de ces nouveaux terminaux électroniques, la wilaya de Djanet est désormais dotée de sept (7) distributeurs automatiques, ce qui permettra de répondre aux besoins des clients, notamment durant les week-end, a-t-il expliqué. Les bureaux de

poste du quartier d'In Aberber, dans la ville de Djanet, et la commune de Bordj El-Haouas ont été renforcés en 2022 par de nouveaux distributeurs automatiques, permettant de réduire la pression sur les bureaux de poste et l'encouragement du paiement à distance, a souligné le même responsable.

Le secteur de la Poste dans la wilaya de Djanet sera également conforté prochainement par la mise en exploitation d'un bureau de poste, en cours de réalisation dans le quartier Azellouaz, au chef-lieu de wilaya, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 80%, a-t-il fait savoir.

## BATNA

## M. Hamzaoui préside l'ouverture d'un regroupement scout national

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abdrahmane Hamzaoui, a précisé jeudi après-midi à Batna l'ouverture d'un regroupement national des chefs scouts venus de diverses régions du pays.

La rencontre consacrée à l'histoire du mouvement scout algérien est placée sous le thème "Mohamed Yeken El Ghassiri, histoire et militantisme".

Cet homme fondateur du

scoutisme à Batna vers 1937 fut un militant nationaliste qui a été emprisonné après les manifestations de 1945.

Après l'indépendance, il a été le premier à occuper le poste d'ambassadeur de l'Algérie en Arabie Saoudite.

M. Hamzaoui a salué l'initiative, la qualifiant de tradition qui met chaque fois en lumière le parcours d'une des figures exceptionnelles de l'Algérie à même de servir de modèle pour les jeunes

d'aujourd'hui. Il a également souligné que les SMA constituent une école du nationalisme qui œuvre aujourd'hui à semer au sein de la société et chez les jeunes les valeurs de conscience en vue de préserver la patrie, son unité et sa cohésion.

En marge du regroupement, il a été procédé à l'inauguration du camp scout international dans la ville de Batna. Le commandant général des SMA qui était ac-

compagné du wali de Batna a estimé que cette structure constitue un acquis pour le mouvement scout qui accueillera diverses manifestations et sera un espace pour les familles et les jeunes allant activités éducatives et récréatives.

L'ouverture du regroupement a été précédée par un défilé de 1000 jeunes scouts le long des allées Ben Boulaid au centre-ville de Batna.

## TIZI-OUZOU

## Lancement d'un nouveau salon du livre à Mechtras

La première édition du Salon du livre de Mechtras, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, dédiée à l'écrivain Ali El Hadjene, s'est ouverte jeudi avec la participation d'une cinquantaine d'auteurs et d'une douzaine d'éditeurs.

La manifestation qu'abrite la bibliothèque communale et qui s'étalera sur trois jours (25 au 27 mai), est organisée par l'Assemblée populaire communale (APC) en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et la direction de la Culture et des Arts.

"Le principal objectif de ce salon, que nous espérons pérenniser à l'avenir

et en faire un grand rendez-vous, est d'inciter les gens à lire ou à renouer avec le livre, dans le but de répandre la lecture qui est un des moyens de développement humain", a indiqué Mahfoudh Larbani, coordinateur du Salon.

M. Larbani expliquera que le choix de Ali El Hadjene, auteur de recueils de poésie d'inspiration religieuse, comme personnage d'honneur de ce salon est dictée par "la volonté des organisateurs de rompre avec la tradition d'hommages à titre posthume et de rendre hommage à cet enfant de la région de son vivant". Au programme de cette

première édition, une exposition permanente sur l'œuvre de l'écrivain Ali El Hadjene, ainsi que plusieurs autres activités connexes au livre, à l'écriture et à la lecture. Des ateliers de lecture, d'écriture, de dessin et de travaux manuels ainsi que des ventes dédiées et des rencontres avec une dizaine d'auteurs autour de leurs œuvres sont, également, prévus.

Ce salon vient s'ajouter à ceux organisés récemment à travers différentes localités de la wilaya à l'exemple de ceux d'Ath Yann (2ème édition) et de Boudjima (8ème édition).

## CONSTANTINE

## Rôle du vétérinaire dans l'amélioration de la production animale et la sécurité alimentaire

Les participants à une journée d'étude sur le rôle du vétérinaire ont mis l'accent jeudi à Constantine sur la nécessité de valoriser le rôle du médecin vétérinaire dans l'amélioration de la production animale et la sécurité alimentaire.

Les vétérinaires jouent un rôle vital dans la lutte contre les maladies animales, la protection du cheptel et contribuent au développement agricole du pays, ont indiqué les intervenants durant la rencontre organisée par l'association des vétérinaires privés en coordination avec l'inspection vétérinaire et la Direction des services agricoles de la wilaya de Constantine.

Le Pr Kamel Miroud de l'université d'El Tarf a mis l'accent sur le recensement précis du cheptel de toutes les régions du pays, estimant que cela permet une gestion efficace et durable des ressources animales.

"Le recensement permettra de connaître le nombre de bêtes, leur répartition, leurs espèces et diverses autres données dont l'analyse aidera les pouvoirs publics à mettre en place les politiques et les stratégies de développement et prendre les décisions qui s'imposent pour consolider la production animale et améliorer les conditions socioéconomiques des professionnels". Pour sa part, le Pr Karima Kouhli, de l'Institut national des sciences vétérinaires d'El Khroub (Constantine), a insisté sur le suivi sanitaire du cheptel pour connaître les taux et types d'infection et leur localisation et mettre ainsi en œuvre des actions d'intervention et de lutte plus efficaces et une production animale saine.

L'examen régulier des ovins par les vétérinaires permet de repérer les infections et d'intervenir avec célérité, a-t-elle ajouté.

Dans ce contexte, le Pr Nedjma Lekhdara, du même institut, a estimé que les fourrages riches en nutriments et fibres doivent figurer dans le régime alimentaire des ovins, d'où la nécessité d'élargir davantage les aires de pacage pour une alimentation équilibrée des animaux d'élevage.

## MASCARA

## Intégration de nouvelles spécialités de formation "attractives" et "utiles" (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a insisté jeudi à Mascara sur l'intégration de nouvelles spécialités de formation à la fois "attractives" et "utiles".

Le ministre a mis l'accent, à l'Institut national spécialisé en formation professionnelle "Moudjahid Taïbi Larbi" dans la commune de Tighennif, sur la création de spécialités de formation qui attirent un plus grand nombre de jeunes et tiennent compte des spécificités de la région, dans la perspective de contribuer à la création de postes d'emploi après l'obtention du diplôme.

Dans ce contexte, M. Merabi a appelé l'ensemble des médias à accompagner et à soutenir son secteur en faisant la promotion des filières de formation retenues au niveau des centres et instituts de formation auprès des jeunes.

Le ministre a également exhorté les directeurs des centres et instituts de formation à travers le pays à signer des conventions de partenariat avec diverses entreprises économiques publiques et privées afin de permettre aux stagiaires de bénéficier de stages pratiques.

Lors d'une journée d'études sur "le rôle de l'agriculture pour relever le défi de la sécurité alimentaire" au niveau du même institut national, M. Merabi a fait part, dans une allocution d'ouverture, de la signature de plusieurs accords de partenariat au niveau central et local pour la réalisation d'objectifs conjoints visant l'autosuffisance, devenue un des enjeux majeurs actuels notamment pour assurer la sécurité alimentaire et hydrique.

Le ministre a présidé, à l'Institut national de formation professionnelle et d'apprentissage "Chahid Souh Mohamed" dans la commune de Oggaz, une cérémonie de signature de 4 conventions de partenariat entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, l'Établissement public de propriété, la direction du tourisme et de l'artisanat, le complexe industriel de ciment à Zahana et l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). Dans la même commune, M. Merabi a inauguré une exposition dédiée aux réalisations de stagiaires comprenant un stand mettant en valeur les différents métiers.

Il a visité également l'Institut national spécialisé en formation professionnelle "Chahid Bouhami Belahouel" dans la commune de Mohammadia ainsi que l'Entreprise nationale de peinture implantée dans la commune de Sig et l'entreprise de ciment à Oggaz.

Inspectant le centre de formation professionnelle "Berrabah Mustapha" dans la commune de Ghriess, le ministre a insisté sur la multiplication des spécialités agricoles en adéquation avec la spécificité de la région.

Lors de sa visite d'une pépinière et d'un atelier de deux artisans, respectivement Arfa Mansour, diplômée de la formation professionnelle, et Bouazza Walid, spécialisé dans la menuiserie-aluminium, les qualifiant de "modèles de réussite à suivre", M. Merabi a valorisé les efforts du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya.

## AGRICULTURE

## Plus de 1000 variétés de dattes de qualité supérieure recensées en Algérie (chercheurs)

L'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA) a recensé plus de 1000 variétés de dattes, dont 766 sortes dans les régions sud-est et ouest du pays, présentant des propriétés physiques et biochimiques de qualité supérieure.

Dans ce cadre, Dr Abdelkader Alam de la station d'expérimentation de Sidi Mahdi (Touggourt) relevant de l'INRAA, a souligné à l'APS que les statistiques révèlent l'existence de "plus de 1000 variétés de dattiers, dont le nombre varie d'une région à une autre".

Les études menées par l'Institut dans certaines zones de culture de palmiers dans les régions sud-est et sud-ouest du pays ont permis de recenser 175 sortes de dattes dans la région de Oued Righ (Touggourt-Djamaa-El Meghaïer), 72 autres à Oued Souf, 114 variétés dans la wilaya de Ghardaïa (Ghardaïa-Beriane-El Guerrara-Ména), et 405 autres variétés dans les régions de Touat, Gourrara et Tidikelt. Dr Abdelkader Laaboudi de la station d'expérimentation de la wilaya d'Adrar a souligné, pour sa part, "qu'en plus de ces variétés, un nombre important de palmiers demeure sans nom, des dattiers dont l'apparition provient d'un croisement aléatoire". Bien que la plupart des variétés de dattes résultant de cette méthode ont des caractéristiques inappréciables, il est toujours possible de trouver de nouvelles sortes perfectibles par les spécialistes

notamment en ce qui concerne la résistance aux maladies comme la fusariose vasculaire du palmier (Bayoud).

M. Laaboudi a également évoqué certaines variétés qu'on retrouve exclusivement dans la région de Gourrara (Sud-ouest), dont Daghlet Talmine, Ahertane, Cheikh M'hamed, Tindoul, Tamjoubert, Abad, Tadmama, Aadam Boulah. Des variétés comme Aadam Touki, Kelmin Azerat et Filal Kelmine, présentent d'excellentes propriétés biochimiques et de très hautes proportions de sels minéraux et de sucres totaux, ce qui permet de faciliter le processus de conservation et de conditionnement, de réduire les coûts, tout en boostant leur commercialisation, a-t-il ajouté.

Le chercheur a mis en exergue, par ailleurs, les caractéristiques d'autres variétés de dattes algériennes telles Bamekhlouf Rabha, Assian, Aadam Boukzin, Aadam Errahmane, Aadam Edahn, Aadam Daali, Aadam Erroub et Tin Zioul, "qui ont un bon goût lorsqu'elles sont consommées pendant la période de leur récolte, et qui peuvent être utilisées comme matière première pour la production de sucre

liquide, de jus, d'alcool, de vinaigre et de levure". Cependant, ajoute-t-il, certaines variétés comme Aadam Tilmessou, Baouarif, Aadam Leklila, Temlalet, Temqour, Aadam Sti et Oukrir Titassou, à faible teneur en eau (variétés très sèches), peuvent être utilisées comme aliments de bétail pour remplacer les aliments concentrés importés.

### Takerbouch, une variété résistante au Bayoud

Dr Laaboudi a cité une autre excellente variété de dattes propre à la région d'Adrar, "Takerbouch", qui présente des caractéristiques rarement retrouvées dans d'autres variétés, à savoir "un goût équilibré, une bonne conservation de la saveur même lorsqu'elle est consommée directement, pressée ou même moulue, en sus de sa résistance au Bayoud". Pour sa part, la chercheuse Kaoutar Djaïfri de la station d'expérimentation de Sidi Mehri (Touggourt), a expliqué que "les recherches sur la qualité des dattes ont montré, à travers une étude comparative (avec notamment Deglet nour) des propriétés physico-chimiques des



sous-variétés, que ces dattes contiennent les principaux éléments nutritionnels (teneur en sucre, vitamines, sels minéraux)".

L'examen des propriétés morphologiques et biochimiques des variétés rares de la région de Oued Righ, El-Oued et Mizab à l'instar du Ghars, Tinissine, Tantbouchet, et Deglet Bidaa, a révélé que "ces dattes se caractérisent par une excellente valeur nutritionnelle", a-t-il ajouté. Ces variétés molles (un taux élevé d'eau compliquant leur stockage) peuvent entrer comme matières premières

dans la préparation de sucreries liquides, de jus, de vinaigre ou de levure, mais aussi dans la préparation de la pâte de dattes et dans bien d'autres produits alimentaires, a-t-elle expliqué.

Mme Djaïfri a insisté par ailleurs sur l'importance des aspects marketing et emballage dans les stratégies de commercialisation de ces variétés, et la nécessité de développer l'industrie de transformation pour obtenir des produits de qualité favorisant l'accès des ces dattes aux marchés mondiaux.

## ENERGIE

## Arkab reçoit le président du Conseil d'administration de la société omanaise "Abraj Energy Services"

Le ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab, a reçu jeudi à Alger le président de la société omanaise "Abraj Energy Services", Saïf bin Saïd Al-Hamhami avec qui il a évoqué les opportunités d'investissement en Algérie à travers des partenariats mutuellement bénéfiques, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette audience qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, les deux parties ont passé en revue "les opportunités d'affaires et d'investissement dans le domaine des hydrocarbures entre le Groupe Sonatrach et la compagnie Abraj Energy Services, notamment en ce qui concerne les activités d'exploration, de développement et d'entretien des puits outre les services des puits et la formation", souligne le communiqué. Les deux parties ont aussi discuté des "possibilités d'établir des relations de coopération via des projets de partenariat mutuellement bénéfiques, notamment en matière de transformation et des nouvelles techniques en vue de récupérer les puits fermés". A cette occasion,

M. Arkab a présenté la teneur et les objectifs de la nouvelle loi sur les hydrocarbures visant la relance des activités d'exploration des hydrocarbures et leur exploitation en Algérie, mettant en avant la volonté de l'Algérie d'œuvrer davantage dans le but de développer ses ressources en hydrocarbures et d'exploiter son capital minier, selon la même source. Ainsi, une invitation a été adressée à "Abraj Energy Services" pour explorer les voies et les moyens d'établir un partenariat avec Sonatrach et d'échanger les expériences et les expertises, outre la conclusion de partenariats bénéfiques pour les deux parties. De son côté, le directeur exécutif de la société a affirmé sa volonté d'investir et de créer des opportunités d'affaires en Algérie et de conclure des partenariats gagnant-gagnant, notamment avec Sonatrach. La rencontre a, également, permis d'échanger les vues et les analyses sur le marché international des hydrocarbures ainsi que les développements principaux marquant les industries de pétrole et de gaz, conclut le communiqué.

## FINANCES

## La Chambre nationale des commissaires aux comptes lance sa plateforme numérique

La Chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement de sa plateforme numérique dans le cadre de la mise en oeuvre de son plan de numérisation, comprenant également la création de l'identité numérique pour ses membres.

Cette nouvelle plateforme numérique www.cn-cncc.dz comprend notamment l'annuaire en ligne des commissaires aux comptes, selon le communiqué soulignant que la mise en ligne de cette plateforme permettra de "mettre en évidence les missions de l'organisation professionnelle et de ses organes constitutifs ainsi que la mise en valeur du métier de commissaire aux comptes et des activités de la CNCC".

Elle devrait également donner plus de visibilité pour les CAC, par la mise en ligne d'un annuaire national des Commissaires aux Comptes inscrits au tableau de la Chambre. Concernant l'identité numérique du commissaire aux comptes "@mohafid-hissabat.dz", la CNCC a expliqué de cette identité sera "l'outil de référence officielle de correspondance numérique avec l'environnement extérieur (Clients, institution...) et agira comme un cachet numérique certifié pour toute correspon-

dance électronique ce qui va améliorer la réputation du professionnel.

"Ca sera le socle de la transformation numérique pour préparer la conformité de la signature électronique", souligne-t-on. "Par ces actions, la CNCC traduit sur le terrain les valeurs que véhicule la profession du commissaire aux comptes à savoir la transparence, l'accessibilité, la véricité, la conformité légale et l'efficacité tout en démontrant la contribution effective au développement socio-économique du pays", affirme le communiqué. Pour garantir cette conformité légale, la CNCC a opté pour un hébergement local, afin de se conformer aux exigences légales en matière de protection des données notamment la loi 18-07 du 10 Juin 2018 qui entrera en vigueur le 31 août prochain.

"Cette approche permet de respecter les lois et réglementations en vigueur, offrant ainsi aux parties prenantes une assurance quant à la confidentialité de leurs Informations", explique la CNCC. En plus de cette action, la CNCC a lancé une opération globale avec ses partenaires technologiques algériens, afin de doter tous les commissaires aux comptes d'outils de collaboration et de productivité à savoir de la messagerie professionnelle "Zimail Pro" sous le do-

maine "nom.prenom@mohafid-hissabat.dz", ainsi que l'outil de visioconférence "Zoom".

La CNCC rappelle que sa stratégie s'inscrit dans la politique d'encouragement des ressources locales tout en se tournant vers des partenariats locaux. C'est dans ce cadre, précise la même source, la startup "Moufid Bi", dont le fonds national "Algerian Startup Fund" est actionnaire, a permis de réaliser le portail et de l'annuaire en ligne. Agréé par l'Autorité de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), l'opérateur "Adex Technology" a permis l'hébergement et la fourniture des outils de collaboration et de productivité de la plateforme.

Par ailleurs, le Conseil national de la CNCC organisera la 9e édition des assises nationales des commissaires aux comptes, sous le haut patronage du ministre des Finances, les 3 et 4 juin prochain, à Alger.

Lors de cette manifestation, les commissaires aux comptes et les partenaires socio-économiques débiteront pendant deux jours, autour de la thématique : "Le commissaire aux comptes garant de confiance et de transparence pour la relance économique", selon le communiqué.

## TOURISME

## Le ministre met l'accent sur l'importance de la promotion des ZET

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'intérêt particulier accordé par son secteur à la promotion des Zones d'expansion touristiques (ZET) en vue de renforcer et diversifier l'investissement en fonction des spécificités de chaque région du pays.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales à nombre de membres du gouvernement, M. Didouche a indiqué que cette démarche "tend à concrétiser le plan directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2030 dans son volet relatif à la promotion de l'investissement à travers la diversification des projets et le soutien aux structures d'hébergement". Répondant à une question sur la possibilité de réalisation de nouveaux complexes touristiques à Bousfer (Oran) à l'image de celui du complexe "Les Andalouses", le ministre a expliqué que la wilaya "dispose de 200 établissements hôteliers d'une capacité de 20.000 lits", faisant état de "plus de 100 projets touristiques en cours de réalisation". "Les 12 nouveaux hôtels qui seront réceptionnés cette année sont d'une capacité de 1500 lits et devront créer 400 postes d'emploi", a-t-il dit. Concernant le soutien à l'investissement touristique à la wilaya de Ouargla, le ministre du Tourisme a fait savoir que son secteur "accorde la priorité à cette wilaya dans la réalisation de nouveaux hôtels et des promenades en vue de soutenir le tourisme local et saharien", rappelant que cette wilaya avait "accueilli plus de 50.000 touristes dont 900 étrangers en 2022".

Évoquant le secteur du tourisme à la wilaya de Ghardaïa, le ministre a fait état de "la réalisation en cours d'un plan d'aménagement de la région de Zelfana, pour y concrétiser de nouveaux projets touristiques, outre la classification d'une nouvelle région de diversité touristique à la commune d'El Guerrara en vue du renforcement et de la diversification de l'offre touristique. Il s'agit également du lancement de la réalisation d'une nouvelle étude pour la classification de nouvelles zones d'expansion touristique (ZET) à El Menia, Mansoura, Metlili et Ghardaïa. S'agissant de la wilaya de Médéa, M. Didouche a fait savoir que cette wilaya "dispose de 8 ZET, créées en vertu du décret exécutif du 28 novembre 2016", affirmant que le pôle d'Ain Boucif, qui recèle plusieurs atouts touristiques et archéologiques, devra bénéficier de différents projets touristiques en fonction des spécificités de la région".

Quant au développement du secteur touristique à la wilaya de Jijel, le ministre a rappelé la convention signée entre son secteur et celui de l'Agriculture visant "le renforcement de la coopération et la définition du cadre de partenariat, à même d'encourager et de valoriser le tourisme, et de le promouvoir dans les milieux ruraux, notamment le tourisme écologique et agricole à travers la diversification des activités touristiques et la réalisation de parcs de loisirs dans les régions montagneuses".



## MONNAIES

## Le dollar baisse face aux autres devises

Le dollar s'affaiblissait vendredi face aux autres grandes devises avant un indicateur sur l'inflation américaine, tandis que la livre turque piquait du nez avant le second tour de la présidentielle dimanche.

Le Dollar index, qui compare le billet vert à un panier d'autres grandes devises et avait atteint un sommet en 0,16% à 104,08 points. "Des signes que les dirigeants politiques américains s'approchent d'un accord sur le plafond de la dette ont redonné des couleurs au marché et pesé sur le dollar", valeur refuge, commentent des analystes. Les négociations sont "productives", a assuré jeudi la porte-parole de l'exécutif, Karine Jean-Pierre, y voyant une preuve qu'il existait "une voie à suivre" vers un accord. Le risque d'un défaut de paiement aux Etats-Unis a paradoxalement participé à l'attrait du dollar, utilisé par les investisseurs pour se prémunir du risque. Les investisseurs surveillent aussi dans quelle mesure l'inflation s'essouffle aux Etats-Unis, ce qui laisserait présager une pause dans les hausses de taux de la Réserve fédérale (Fed). Ailleurs, la livre turque continue son déclin avant le deuxième



tour de l'élection présidentielle. Faisant mentir les nombreux sondages le plaçant derrière son principal adversaire, Kemal Kilicdaroglu, le président sortant Recep Tayyip Erdogan est arrivé en tête du premier tour de la présidentielle mi-mai et est donné favori du second tour. En baisse de

0,28% à 19,99 livres pour un dollar, la livre évolue autour de 20 livres pour un dollar, un seul symbolique qu'elle a franchi pour la première fois au début de la semaine. Lundi, elle s'était brièvement effondrée à 20,66 livres, un plus bas historique, avant de remonter.

## COLOMBIE

## L'industrie pétrolière inquiète de la baisse des réserves de brut

L'industrie pétrolière colombienne s'est alarmée jeudi de la baisse programmée des réserves nationales de pétrole, qui ne suffiront à approvisionner le pays que jusqu'en 2030, une période bien plus courte que ne l'avait estimé le gouvernement misant sur une transition énergétique. Les réserves prouvées de pétrole sont passées de 2,039 milliards de barils en 2021 à 2,074 milliards de barils en 2022, une quantité qui ne suffira à répondre à la demande locale que pour les 7,5 prochaines années, et non pour une quinzaine d'années comme l'avait estimé précédemment le gouvernement, selon les données de

l'Agence nationale des hydrocarbures (ANH). "Nous nous attendions tous à une augmentation plus importante des réserves et la vérité montre que ce n'est pas le cas", a commenté le président de l'Association colombienne du pétrole et du gaz (ACP), Francisco Lloreda, lors d'une interview accordée à une radio locale. La situation "devrait réveiller et soulever toutes les alertes au sein du gouvernement national et des citoyens", a averti M. Lloreda. Au début de l'année, le président de gauche Gustavo Petro - élu à l'été 2022 - avait assuré que les réserves de brut étaient suffisantes "pour la consommation intérieure entre 2037 et 2042". Pro-

mouvant la transition énergétique, le premier gouvernement de gauche de l'histoire du pays a annoncé qu'il ne signerait plus de contrats d'exploration pétrolière et qu'il privilégierait les sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie solaire et éolienne. Cette décision est viliennée par l'opposition conservatrice, et le sujet est aujourd'hui un thème politique majeur en Colombie. Pour l'ACP, la stratégie du président Petro pourrait mettre en péril l'autosuffisance énergétique du pays. "Progressivement, la production commencera à diminuer et cela se traduira par l'importation de pétrole et de gaz", a averti M. Lloreda. Ces im-

portations proviendraient principalement du Venezuela voisin et pourraient coûter au pays "trois fois plus" que la production locale, a-t-il affirmé. Le pétrole est également l'un des principaux produits d'exportation de la quatrième économie d'Amérique latine. Les ventes de pétrole brut, de ses dérivés et de charbon, ont représenté plus de 50% des exportations du pays en mars, selon le dernier rapport du Département administratif national des statistiques (DANE). Selon cette entité, 14,6 millions de barils de pétrole ont été exportés au cours de ce mois, soit 15% de moins qu'au cours du même mois de l'année précédente.

## BOURSES

## Les marchés mondiaux attentistes avant la publication du taux d'inflation aux Etats-Unis

Les marchés mondiaux se montrent plutôt attentistes avant la publication d'un indicateur d'inflation aux Etats-Unis et espérant une issue positive aux négociations sur le plafond de la dette américaine. Les indices européens ont ouvert en petite hausse: Paris s'affiche stable (+0,01%), Londres en hausse de 0,20% grâce aux valeurs minières, tandis que Francfort (-0,14%) et Milan (-0,47%) reculent légèrement. En Asie, Tokyo a gagné 0,37%, soutenue par la faiblesse du yen et le secteur technologique après les prévisions flamboyantes du géant des processeurs Nvidia, qui ont fait bondir la Nasdaq de 1,7% à New York jeudi. Shanghai a progressé de 0,35% et Hong Kong était fermé pour un jour férié. Aux Etats-Unis, malgré des jours et des nuits de discussions, les équipes du dirigeant démocrate Joe Biden et les négociateurs du camp républicain n'ont pas encore trouvé de compromis budgétaire pour relever le plafond de la dette américaine. Mais ces négociations sont "productives", a assuré jeudi la porte-parole de l'exécutif, Karine Jean-Pierre, y voyant une preuve qu'il existe "une voie à suivre" vers un accord. Le président Biden s'est aussi montré optimiste jeudi, assurant qu'il n'y aurait "pas de défaut". Sans accord, les Etats-Unis pourraient pourtant bien se retrouver dès le 1er juin en défaut de paiement. Mais selon des analystes, il est possible que la date effective d'épuisement des fonds disponibles soit plus tardive et "certains législateurs pourraient commencer à considérer l'échéance comme un peu plus souple". Vendredi, l'attention des investisseurs se tournera vers la publication de l'indice PCE, indicateur d'inflation aux Etats-Unis privilégié par la Banque centrale américaine. Ces dernières semaines, plusieurs responsables de l'institution ont repoussé le scénario d'une fin du cycle de hausses des taux directeurs de la Réserve fédérale d'ici la fin de l'année. Les investisseurs ont donc ajusté leurs anticipations, le marché tablant désormais de plus en plus sur une nouvelle augmentation des taux de la Fed en juin.

## La Bourse de Tokyo démarre en hausse, soutenue par la tech et le yen faible

La Bourse de Tokyo grimpeait vendredi en matinée, restant soutenue comme la veille par le secteur de la tech, dans le sillage des prévisions très confiantes de l'américain Nvidia, et par la faiblesse persistante du yen. L'indice vedette Nikkei prenait 0,74% à 31.030,08 points après 01H00 GMT et l'indice élargi Topix gagnait 0,44% à 2.455,58 points. Comme la veille, les valeurs japonaises de la tech, en particulier celles du secteur des semi-conducteurs, avaient le vent en poupe et tiraient le Nikkei vers le haut. Ryuichi Isaka, le directeur général du géant japonais de la distribution Seven & i Holdings (-1,07% à 6.232 yens), a remporté jeudi un vote de confiance des actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire du groupe, alors que l'actionnaire activiste californien ValueAct Capital proposait de remplacer la direction par ses propres candidats. Malgré des résultats record pour Seven & i Holdings en 2022/23, ValueAct estime que le groupe serait beaucoup plus rentable s'il scindait son activité cœur, les supérettes de proximité Seven/Even, pour accélérer leur développement. Une vision jugée "court-termiste" par le conglomérat, qui fait valoir les synergies entre ses différentes activités (supermarchés, services bancaires, stations-service Speedway aux Etats-Unis...). Ce bras de fer était très scruté au Japon, où les actionnaires activistes se font en plus en plus remarquer depuis quelques années et obtiennent parfois gain de cause. Le dollar refluaît par rapport au yen, un dollar s'échangeant pour 139,82 yens vers 01H00 GMT contre 140,06 yens jeudi à 21H00 GMT. L'euro reculait aussi par rapport à la devise nipponne, à 149,97 yens contre 150,21 yens la veille. La monnaie européenne était repassée jeudi au-dessus des 150 yens pour la première fois depuis début mai. Le cours euro/dollar était parfaitement stable, à un euro pour 1,0725 dollar. Le marché du pétrole bougeait peu vendredi matin en Asie: vers 01H00 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,13% à 71,92 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord stagnait (-0,05% à 76,22 dollars).

## CHINE

## Hausse de 7% du commerce international de biens et de services en avril sur un an

Le commerce international de biens et de services de la Chine a augmenté de 7% sur un an le mois dernier, à environ 3,670 milliards de yuans (environ 533 milliards de dollars), selon des données officielles publiées vendredi. Le commerce international de biens et de services a enregistré un excédent de 276,1 milliards de yuans en avril, en hausse de 3% en glissement annuel, selon l'Administration nationale des changes. L'excédent du commerce de marchandises a atteint 392,3 milliards de yuans, soit le niveau mensuel le plus élevé en 2023, d'après les données statistiques de l'organisme chinois.

## ITALIE

## Baisse du moral des ménages et entreprises en mai

L'indice de confiance des ménages et entreprises en Italie a enregistré une baisse en mai, après deux mois de hausse, a indiqué vendredi l'Institut national des statistiques (Istat). Les ménages ont vu leur indice de confiance baisser légèrement, passant de 105,5 à 105,1. Pour les entreprises, la baisse est plus accentuée, l'indice passant de 110,4 à 108,7. "La baisse de l'indice de confiance exprime une aggravation générale de la confiance dans tous les secteurs et plus spécialement dans la construction. L'indice de confiance retourne ainsi au niveau du mois de mars dernier", a commenté l'Istat dans son communiqué. La confiance des entreprises s'est dégradée dans les services marchands (de 105,5 à 104,4), dans la construction (de 164,2 à 159,4), dans l'industrie manufacturière (de 102,8 à 101,4) et dans le commerce de détail (de 112,9 à 111,6). Le jugement du climat économique des ménages s'est légèrement amélioré, passant de 119 à 119,8. A l'inverse, la perception par les ménages de leur situation personnelle baisse (de 100,9 à 100,1), de même que celle du futur (de 113,3 à 112,6). La hausse des prix à la consommation en Italie, sujet de préoccupation pour les ménages et les entreprises, a accéléré en avril, passant à 8,2% sur un an contre 7,6% en mars.

## MEXIQUE

## L'inflation ralentit à 6%

Le taux d'inflation au Mexique est tombé à 6%, son plus bas niveau en 20 mois, au cours de la première quinzaine de mai, soit 0,25 point de pourcentage de moins que le taux enregistré fin avril. Les prix à la consommation ont baissé de 0,32% au cours de la première moitié du mois par rapport à la seconde moitié d'avril, indique l'Institut national des statistiques (INEGI).

Le taux annuel d'inflation sous-jacente, qui exclut la volatilité des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, a atteint 7,45% au cours de la première quinzaine de mai, contre 7,67% en avril. La Banque du Mexique (Banxico) a mis fin la semaine dernière à un cycle de resserrement de la politique mo-

nétaire qui a duré près de deux ans.

Les membres du conseil d'administration de la banque ont voté à l'unanimité pour maintenir le taux d'intérêt de référence à un niveau record de 11,25%. L'inflation a diminué régulièrement cette année, mais le taux global reste le double de l'objectif de 3% de la banque centrale. Avec la baisse de l'inflation, certains analystes estiment que Banxico pourrait baisser son taux directeur avant la fin de l'année.

Les aliments transformés, les boissons et le tabac étaient 11,6% plus chers au cours de la première quinzaine de mai qu'un an plus tôt, tandis que les prix de la viande

ont augmenté de 6,9%. Les prix des fruits et légumes ont augmenté de 3,9% sur une base annuelle, tandis que les services étaient 5,4% plus chers. Les prix des fruits et légumes et de la viande ont baissé dans la première quinzaine du mois par rapport à la seconde quinzaine d'avril, mais ceux des biens en général (y compris les aliments transformés, les boissons et le tabac), des services et du logement ont augmenté. Une baisse annuelle de 1,5% des prix de l'énergie, y compris ceux du carburant et de l'électricité, et une baisse de 3% par rapport à la dernière quinzaine d'avril ont contribué à exercer une pression à la baisse sur l'inflation.

## INTEMPÉRIES

## Deux morts dans les wilayas de Guelma et Tipasa (ministère)



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a annoncé jeudi dans un communiqué que les récentes intempéries avaient fait deux (2) morts, une fillette (7 ans) dans la wilaya de Guelma et un garçon (9 ans) dans la wilaya de Tipasa.

"Dans le cadre du suivi des répercussions des récentes intempéries, deux morts ont été enregistrés.

Il s'agit d'une fillette de 7 ans qui était portée disparue dans la commune de Bouhachana (W. Guelma), dont le corps emporté par les flots a été retrouvé à 5 kilomètres de son domicile et d'un garçon de 9 ans dans la commune de Khemisti (W.

Tipasa) qui a succombé à ses blessures causées par l'effondrement du mur d'un stade de proximité", ajoute le communiqué.

"Plusieurs maisons, bâtisses et structures publiques, notamment éducatives ont été endommagées par les infiltrations et la montée du niveau des eaux pluviales", a-t-on précisé.

"Le trafic routier a été rétabli dans plusieurs wilayas après le parachèvement des opérations de pompage des eaux par les services concernés au niveau des voies et routes submergées, au moment où les instances et services spécialisés demeurent présents et mobilisés sur le terrain à travers les différentes wilayas concernées jusqu'à un retour total à la normale", conclut le document.

## Une personne décédée et plusieurs autres secourues dans l'est du pays (Protection civile)

Une personne est décédée et plusieurs autres ont été secourues dans l'est du pays affectés par les intempéries enregistrées jeudi, indique un bilan de la Protection civile.

Il s'agit d'une fillette âgée de 7 ans repêchée par les éléments de la Protection civile à 5 km de Mecht Besbassa, commune de Bouhachana, dans la wilaya de Guelma, précise la même source.

Les unités de la Protection civile sont intervenues également pour le sauvetage de 30 ressortissants africains cernés par les eaux suite à la crue de Oued Sibous dans la commune d'Heliopolis, dans la même wilaya.

Selon le même bilan, dans la wilaya d'El-Tarf, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 15 ouvriers travaillant dans un champ agricole à Kaf Merrad cernés par les eaux d'un oued, au niveau de la commune d'El-Besbes, sans enregistrer de victimes.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile des différentes wilayas touchées par les fortes pluies ont mené plusieurs autres opérations de secours et de pompage des eaux pluviales infiltrées à l'intérieur des habitations au niveau de quartiers et édifices publics et privés et aussi sur les axes routiers, sachant qu'une montée significative des niveaux des eaux dans les oueds a été constatée.

Ces opérations ont été menées à travers les wilayas de Tipaza, Tébessa, Oum El-Bouaghi, El-Tarf et Bouverdès.

A Tipasa, plusieurs opérations d'époussements et de pompage des eaux pluviales ont été effectuées dans plusieurs quartiers et établissements publics et privés dans les communes de Chaïba, Douaouda, Koléa et Bousmail, suite à la montée du niveau des eaux, sans enregistrer de victimes.

Selon la Protection civile, le chemin de wilaya 58 reliant Douaouda et Blida demeure coupé à la circulation, de même que l'autoroute Bousmail vers Alger et la Route nationale N11 au niveau de Bousmail.

## CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LA DROGUE Forte mobilisation de plusieurs secteurs ministériels et institutions

La Campagne nationale de lutte contre la drogue enregistre une forte mobilisation de plusieurs secteurs ministériels et institutions engagés dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale efficace de lutte contre ce fléau, qui s'apparente à une guerre déclarée contre l'Algérie et son peuple.

La Campagne nationale contre la drogue s'inscrit dans le cadre des efforts colossaux consentis au quotidien par les différents corps de sécurité et les sections et unités de l'Armée nationale populaire (ANP) pour déjouer les tentatives d'inonder l'Algérie de ces poisons.

Une démarche qui mobilise aussi les différents secteurs ministériels et institutions aux côtés de la société civile contre ce phénomène.

Cette campagne nationale de sensibilisation a été précédée, il y a quelques semaines, par l'adoption, par les deux Chambres du Parlement, de la loi sur "la prévention et la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes".

Ce texte de loi traduit la forte volonté de s'attaquer aux dangereux phénomènes criminels qui menacent la société algérienne, c omme la drogue.

Il introduit de nouvelles dispositions privilégiant les mesures thérapeutiques pour les toxicomanes, notamment mineurs, au lieu des poursuites pénales, selon des conditions précises.

Vu l'ampleur qu'ont pris l'usage et le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, les mosquées de la République se sont mobilisées pour appuyer la politique étatique de lutte contre ces fléaux.

Les imams ont, dans ce cadre, axé leurs prêches du vendredi sur "le rôle de la famille dans la protection des enfants contre le piège de la toxicomanie".

La Commission de la Fatwa au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a haussé le ton : "le trafic, la promotion et la vente de drogues et de psychotropes sont interdites par la religion", soulignant que la propagation de ces poisons n'est rien d'autre qu'"une campagne systématique et impitoyable ourdie contre l'Algérie". Dans ce contexte, le directeur de l'Orientation religieuse au



ministère des Affaires religieuses, Mohand Azzoug, a rappelé, dans une déclaration à l'APS, qu'un programme a été tracé pour le renforcement et l'activation du contenu du message social véhiculé par les mosquées à travers les prêches des trois derniers vendredis, au cours desquels les Imams se sont focalisés sur la sensibilisation des jeunes aux dangers de la addiction aux drogues.

Il a également fait état d'une série de "Dourous" hebdomadaires dispensés avec la participation de la société civile et de plusieurs universitaires, médecins et Imams qui ont participé aux campagnes de sensibilisation sur le terrain en coordination avec les autorités locales et différents corps constitués afin de prodiguer des conseils et des orientations.

Par ailleurs, les services du ministère de la Santé se sont penchés sur le volet prévention, en organisant une semaine de sensibilisation à travers toutes les wilayas, dans le cadre de "la mise en œuvre de la politique préventive du gouvernement en vue de préserver la santé de la société et prévenir le fléau de la drogue".

Cette semaine a vu notamment l'organisation de portes ouvertes au niveau des centres de soins situés sur l'ensemble

du territoire national. Le sous-directeur de la Promotion de la santé mentale au ministère, Mohamed Chakali, a évoqué la tenue d'une semaine de sensibilisation préventive, entre le 30 avril et le 5 mai, axée notamment sur l'intensification des actions de sensibilisation de proximité en milieu juvénile et l'adoption d'un discours soigneusement étudié à l'adresse des jeunes qui ne sont plus à l'abri des dangers de la toxicomanie.

Les actions de sensibilisation et de prévention relèvent d es missions de base de 46 services extérieurs, également appelés centres intermédiaires de soins en addictologie, ainsi que 5 services hospitaliers tout au long de l'année, a rappelé Pr Chakali, relevant que tous les DSP avaient été destinataires d'une instruction à l'effet d'organiser des journées portes ouvertes sur ce sujet.

Et avec l'émergence de nouveaux types de drogues et le développement des modes de consommation de ces poisons, les efforts de sensibilisation ont été intensifiés à travers une campagne médiatique ciblant particulièrement les réseaux sociaux, une campagne qui s'appuie sur la publication de contenus judicieusement élaborés mettant en avant les mé-

canismes mis en place par l'Etat pour aider et accompagner les toxicomanes.

De son côté, le ministère de l'Education nationale veille à lutter contre le phénomène de propagation de la drogue en milieu scolaire, tenant compte de la catégorie des élèves du cycle primaire, devenue désormais une cible.

Preuve en est, le démantèlement, début mai en cours, d'un réseau criminel composé d'individus issus d'un pays voisin par les services de la Sûreté nationale.

Ce réseau activait dans le trafic de drogues en milieu scolaire, ciblant notamment des élèves du cycle primaire, des actes criminels dangereux et sans précédent dans le pays.

A la lumière de ces faits, le ministère de l'Education nationale a mis en place, dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre la drogue et les psychotropes, une commission qui veille à élaborer un "riche" programme, dont la mise en œuvre sera confiée aux Directions de l'Education en vue de sensibiliser les élèves des trois cycles scolaires aux dangers de ce fléau.

A son tour, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé une plateforme numérique baptisée "La famille consulte" (El Aïla Tas-tachir) afin d'accompagner les familles pour faire face à ce fléau et permettre aux parents de faire part de leurs préoccupations et bénéficier des orientations des cellules de proximité relevant du secteur.

De nombreuses associations activant sous la bannière de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) ont intensifié leurs activités de sensibilisation, appelant à une prise de conscience de l'ampleur des menaces et des risques qui tournent autour des jeunes et qui ont fait de la lutte contre la toxicomanie une priorité nationale.

## DROGUES EN MILIEU SCOLAIRE

## Mise en place d'une commission pour l'élaboration d'un programme de sensibilisation et de prévention

Le ministère de l'Education nationale a mis en place, dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre les drogues et les psychotropes, une commission placée sous la supervision du ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, et chargée d'élaborer un programme riche que les directions de l'Education (DE) œuvreront à mettre en œuvre, en vue de sensibiliser les élèves des trois paliers à la gravité de ce fléau.

Dans ce contexte, un inspecteur central de l'Education nationale, Saïd Sadou, a fait savoir, dans une déclaration à l'APS, que la tutelle veillait à mettre en œuvre le programme de sensibilisation mis en place, avec l'implication de la famille éducative, des parents d'élèves

et des services de sécurité, de la protection civile et de la Santé, dans l'objectif de mettre en avant les efforts déployés pour prévenir ce fléau.

Au niveau des DE, a-t-il expliqué, des affiches et dépliants sur les dangers des drogues ont été distribués, en vue d'être utilisés dans les établissements scolaires lors des compositions et des examens d e fin d'année prévus du 5 au 7 juin pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du 11 au 15 juin pour le Baccalauréat.

La Semaine scolaire sera également mise à profit dans cette démarche, a indiqué le responsable, rappelant que cette semaine est consacrée, de base, à la vente des manuels scolaires et à la remise des relevés de notes du troisième tri-

mestre. Une campagne de sensibilisation sera organisée durant cette période afin de montrer les effets o combien néfastes des drogues sur l'individu et la société.

Les Journées nationales et internationales, à l'instar de la Journée de l'enfance ou encore la journée mondiale sans tabac, constitueront des occasions pour sensibiliser les élèves, en organisant, par la même, des concours, des expositions et des manifestations intellectuelles, sportives et culturelles.

Le ministère s'emploie, à travers les DE et tout au long de l'année, à associer les unités de dépistage et de suivi, afin de garantir la santé et l'intégrité physique et psychologique des élèves, a souligné M. Sadou, indiquant que le programme

tracé prévoit des sorties médiatiques à l'échelle nationale et locale.

Un événement sportif national est également prévu d'ici la fin mai en cours dans la capitale, lequel verra la participation de quelque 400 élèves de toutes les wilayas, a annoncé l'inspecteur central.

Dans un autre contexte, il a mis en avant l'aspect pédagogique prévu dans le volet sensibilisation, lequel se manifestera par la consécration des valeurs morales chez les élèves notamment du cycle primaire, puis l'éducation sanitaire pour les apprenants du CEM, et enfin la formation des élèves du secondaire sur la manière de préserver les capacités mentales.



## CORNE DE L'AFRIQUE L'ONU et ses partenaires ont besoin de 7 milliards de dollars pour empêcher une catastrophe

Une "crise dans la crise" menace des millions de personnes dans la Corne de l'Afrique, a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'un événement organisé mercredi au siège de l'ONU à New York visant à collecter sept milliards de dollars américains pour aider la région.

En Ethiopie, au Kenya et en Somalie, plus de 43 millions de personnes continuent à souffrir de l'une des pires sécheresses de l'histoire récente.

Les déplacements massifs de population, la flambée des prix alimentaires et plus récemment les combats au Soudan viennent s'ajouter à plusieurs années de conflit et d'insécurité.

"Nous devons agir tout de suite pour éviter que la crise ne se transforme en catastrophe.

Agissons ensemble maintenant, avec un plus grand sentiment d'urgence et un soutien renforcé", a déclaré M. Guterres.

Le secrétaire général de l'ONU a assuré qu'agir immédiatement permettrait de "changer la donne".

De fait, l'année dernière, les



donateurs ont apporté une aide vitale à 20 millions de personnes à la région, contribuant à éviter une famine. Mais les nouveaux

programme d'aide humanitaire pour la région sont pour le moment financés à moins de 20 % - une situation inacceptable, a-t-

il affirmé, avertissant que sans un financement immédiat, les opérations d'urgence s'arrêteraient et beaucoup de gens mourraient.

"Les habitants de la Corne de l'Afrique paient un prix inadmissible pour une crise climatique qu'ils n'ont rien fait pour provoquer", a-t-il déclaré. "Nous leur devons de la solidarité.

Nous leur devons de l'aide. Et nous leur devons de l'espoir pour l'avenir.

Cela signifie agir immédiatement pour garantir leur survie, et cela signifie aussi agir de manière soutenue pour aider les communautés de la Corne de l'Afrique à s'adapter et à renforcer leur résilience au changement climatique", a-t-il ajouté.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Le bilan des inondations de Kalehe passe à 500 morts

Le bilan des inondations du 4 mai courant, à Kalehe, dans la l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), a atteint les 500 morts en plus de 5000 disparus, selon le Premier ministre congolais qui a entamé, vendredi, une visite dans la région. Le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde est arrivé, dans la nuit de jeudi à vendredi à Goma, chef-

lieu de la province du Nord-Kivu, première étape avant de prendre des embarcations motorisées pour le territoire de Kalehe, localité qui longe le lac Kivu. " Aujourd'hui, on se rend compte que nous avons connu 500 morts et plus de 5000 disparus", a-t-il indiqué. Le territoire a été déclaré "zone sinistrée" par le gouvernement. Les torrents de boue après

d'importantes pluies diluviennes avaient dévasté deux villages. Un précédent bilan fourni par des humanitaires des Nations unies faisait état de 443 morts.

Face à l'ampleur des dégâts, les Nations unies ont appelé à "une grande solidarité internationale" pour répondre aux besoins humanitaires dans la région.

## JAPON

### Un forcené arrêté après avoir tué 4 personnes

La police japonaise a arrêté vendredi un forcené suspecté d'avoir tué quatre personnes, dont deux policiers, lors d'une attaque au couteau et à l'arme à feu à Nakano, une zone semi-rurale du département de Nagano (centre).

L'homme, un agriculteur de 31 ans, est soupçonné d'avoir d'abord mortellement poignardé jeudi après-midi une femme avec un long couteau en pleine campagne. Il aurait ensuite tué avec

un fusil de chasse deux policiers arrivés sur les lieux, avant de se retrancher dans une vaste maison à proximité qui appartiendrait à son père, un conseiller municipal de Nakano, selon les médias locaux. Des tirs sporadiques ont été entendus durant la nuit. Deux femmes, dont la mère du suspect, ont pu s'échapper saines et sauvées de la maison cernée par les forces de l'ordre, l'une vers 20H35 jeudi (11H35 GMT) et l'autre après minuit. Une autre femme qui avait

été blessée sans que les secours puissent intervenir est décédée, portant ainsi le bilan à quatre morts. Le mobile du meurtrier présumé reste pour l'heure inconnu. "Il cultivait du raisin, c'était quelqu'un de calme. Je ne sais vraiment pas pourquoi il a fait une chose pareille", a confié un voisin à la chaîne de télévision publique japonaise NHK. Il a été arrêté vendredi vers 04H30 du matin (jeudi 19H30 GMT), a déclaré un porte-parole de la police

locale. Il a ensuite été placé en garde à vue pour meurtre. "Nous prions pour les âmes des personnes décédées et nous exprimons nos sincères condoléances aux familles endeuillées" a déclaré vendredi le porte-parole du gouvernement Hirokazu Matsuno lors d'un point presse régulier.

"Une enquête de police est en cours pour faire toute la lumière sur cette affaire, y compris sur son déroulement et son contexte", a ajouté M. Matsuno.

## USA

### Une saison des ouragans dans l'Atlantique "proche de la normale" cette année

La saison 2023 des ouragans dans l'Atlantique sera "proche de la normale", avec entre un à quatre ouragans de catégorie 3 ou plus, selon les prévisions des services météorologiques américains jeudi.

Elle s'étend de début juin à fin novembre.

Malgré ces statistiques, "il suffit d'une seule tempête pour dévaster votre communauté", a toutefois averti Rick Spinrad, à la tête de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), qui publie ces prévisions. Au total, il pourrait se développer entre 12 et 17 tempêtes (avec des vents de plus de 62 km/h) auxquelles sera attribué un nom, selon NOAA. Entre cinq et neuf pourraient devenir des ouragans (plus de 119 km/h), dont entre un à quatre de

catégorie 3 ou plus (à partir de 178 km/h). Depuis plusieurs années, l'agence prédisait une activité supérieure à la normale.

Le phénomène météorologique La Nina -- qui se développe dans l'océan Pacifique équatorial mais a des conséquences pour toute la planète -- était présent depuis trois ans. Mais l'agence américaine prédit maintenant avec quasi-certitude que le phénomène opposé, El Nino, devrait se développer cet été.

Or celui-ci tend à modérer l'activité des ouragans dans l'Atlantique, explique NOAA. Cet effet pourrait toutefois être contrebalancé par des conditions favorables localement, a prévenu l'agence américaine.

## FRANCE

### Persistance des résidus de pesticides dans les sols (Etude)

Cultures, prairies permanentes et même forêts: une étude pilote menée par l'institut de recherche Inrae et l'université de Bordeaux a révélé la "persistance inattendue" de résidus de pesticides dans la quasi-totalité de 47 sites étudiés à travers la France de 2019 à 2021.

Les scientifiques ont recherché 111 substances sur ces 47 sites.

Résultat: 98% des sites étudiés présentent au moins une substance. Au total, 67 molécules différentes ont été retrouvées, majoritairement des fongicides et des herbicides", selon cette étude publiée récemment dans la revue Environmental Science & Technology. Ces tra-

voux "démontrent une persistance inattendue des molécules de pesticides dans l'environnement, bien au-delà de leur temps de dégradation théorique et à des concentrations supérieures à celles escomptées", selon les chercheurs, qui soulignent dans un communiqué "un besoin accru de surveillance des sols". Les parcelles de grandes cultures (céréales, oléagineux...) "sont les plus contaminées, avec jusqu'à 33 substances différentes retrouvées dans un seul site, et une moyenne de 15 molécules dans les sols". "Plus inattendu du, dans les sols sous forêts, prairies permanentes, en friche ou en agriculture biologique

depuis plusieurs années, plus de 32 pesticides différents ont été détectés, à des concentrations majoritairement plus faibles que pour les sites en grandes cultures", poursuivent-ils. La contamination de l'environnement par les résidus de pesticides fait depuis longtemps l'objet d'une surveillance pour les milieux aquatiques et l'atmosphère, mais "ce n'est pas encore le cas pour les sols", soulignent les chercheurs, qui estiment qu'une surveillance accrue pourrait s'appuyer sur le Réseau de mesure de la qualité des sols de l'Inrae, qui regroupe 2.200 sites en France métropolitaine.

## NIGER

### 12 morts dans un accident de la circulation

Au moins douze personnes ont été tuées et dix autres blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de mercredi à jeudi près du village de Sellum, dans l'est du Niger, rapporte la Télévision publique nigérienne.

Le drame a eu lieu aux environs de 22h00, heure locale, lorsqu'un véhicule qui roulait à vive allure a percuté un camion en stationnement.

Onze personnes ont été tuées sur le coup et une autre a succombé à ses blessures.

Selon les statistiques du ministère des Transports, au moins 800 personnes perdent la vie chaque année dans les accidents de la route au Niger.

## GRÈCE

### Trois réfugiés morts dans le naufrage de leur bateau au large de Mykonos

Trois réfugiés ont été retrouvés morts au nord-est de l'île grecque de Mykonos suite au naufrage de leur bateau vendredi matin, ont annoncé les garde-côtes grecs.

D'après les premières informations, il s'agit de deux femmes et d'un homme dont la nationalité n'a pas été précisée par les autorités grecques.

Une opération de recherche et de sauvetage est en cours en mer Egée pour tenter de retrouver les autres migrants, dans des conditions météorologiques difficiles avec des vents violents.

Deux rescapés, mis en sécurité au port de Mykonos, ont déclaré qu'ils voyageaient avec 15 autres personnes, précise un communiqué des garde-côtes grecs.

Parmi les passagers se trouvaient cinq femmes et une enfant de 7 ans, ont-ils également ajouté.

Deux navires des garde-côtes, un hélicoptère et des véhicules terrestres sont mobilisés.

## CORÉE DU SUD

### Plusieurs hospitalisations suite à un incident survenu en pleine phase d'atterrissage

Un passager d'un avion d'Asiana Airlines a ouvert vendredi une issue de secours en pleine phase d'atterrissage, a indiqué la compagnie sud-coréenne, précisant que l'appareil s'est posé sans encombre mais que des passagers ont été hospitalisés.

L'incident s'est produit au moment où l'Airbus A321-200, à bord duquel se trouvaient près de 200 passagers, approchait de la piste de l'aéroport international de Daegu, situé à environ 240 kilomètres au sud-est de Séoul.

L'appareil était encore à environ 200 mètres du sol quand un passager assis près de l'issue de secours "a ouvert la porte manuellement en actionnant le levier", a déclaré le représentant de la compagnie sud-coréenne.

L'ouverture inopinée de cette porte a provoqué des difficultés respiratoires chez certains passagers, qui ont été transportés à l'hôpital après l'atterrissage, a précisé Asiana Airlines, ajoutant qu'aucun blessé grave ou dégât important n'est à déplorer.

L'agence de presse sud-coréenne Yonhap a fait état de neuf personnes hospitalisées.

"Le passager a été conduit (au poste de) police afin d'être interrogé sur les raisons pour lesquelles il a ouvert la porte", a indiqué la même source.

Sur une courte vidéo de l'incident diffusée par Yonhap, on peut voir le vent s'engouffrer dans la porte ouverte en plein vol, les appuis-tête en tissu et les cheveux des passagers partant dans tous les sens, tandis que certains poussent des cris.

Une autre vidéo partagée sur les réseaux sociaux montre des passagers assis dans la rangée de l'issue de secours, à côté de la porte ouverte, secourus par des vents violents.

Deux d'entre-eux, qui portent leur ceinture de sécurité, grimacent lorsque le vent s'engouffre tandis qu'ils s'agrippent aux accoudoirs et tentent de se détourner de la porte.

## TIZI-OUZOU Lancement d'une campagne de dépistage du diabète et de ses complications

Une campagne de dépistage du diabète, de l'hypertension artérielle et de l'obésité, organisée par la direction de la santé et de la population, a été lancée mardi à Tizi-Ouzou.

La première étape de cette campagne, initiée en collaboration avec le laboratoire danois Novonordisk, activant en Algérie, est abritée par l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Boukhari-Fatma de la ville de Draa Ben Khedda, où une équipe composée d'une cinquantaine de médecins du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou et de l'EPSP en plus de représentants de Novonordisk, reçoit les citoyens.

Pour la première journée de cette première étape qui se poursuivra jusqu'au 27 mai courant et selon les chiffres arrêtés à 15h, pas moins de 40 malades diabétiques se sont présentés à l'EPSP et ont été pris en charge, a indiqué à l'APS la secrétaire chargée de l'accueil, de l'orientation et de l'enregistrement des patients, Aliane Wahiba.

Concernant les citoyens qui se sont présentés pour se faire dépister, la chargée de leur enregistrement, orientation et impression de leurs dossiers médicaux, Boualia Lilia, a fait cas de plus de 70 personnes prises en charge, jusqu'à 15h et qui ont bénéficié d'examens nécessaires pour dépister un éventuel diabète.

Dr Ouaguenini Aldja, membre de l'équipe médicale impliquée dans cette campagne, a souligné que le but de cette initiative est le dépistage du diabète chez des personnes à priori "saines", afin de prendre en charge précocement les cas déclarés positifs, affirmant que, durant cette première journée, l'équipe a recensé quelques cas (nombre non précisés) de diabète "ignoré" (que les concernés couvrent).

L'annonce de la maladie se fait en présence d'un psychologue, a-t-on appris auprès d'un médecin spécialiste, membre de l'équipe endocrinologues et diabétologues, Pr. Salah Mansour du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou. Outre le dépistage du diabète, l'équipe médicale cherche aussi chez les diabétiques déclarés des complications liées à cette maladie en leur passant tous les examens nécessaires, a-t-on assuré, soulignant l'importance du suivi médical régulier pour un diabétique, afin de prévenir toute complication liée à une négligence du traitement ou du régime alimentaire, et à une mauvaise hygiène de vie.

Une forte affluente de citoyens a été enregistrée dans la matinée au lancement de la campagne de dépistage avant de baisser sensiblement l'après-midi, a-t-on constaté. Après les 5 jours de dépistage à Draa Ben Khedda, l'équipe médicale se rendra dans la commune d'Azazza pour la deuxième étape de cette campagne qui aura lieu du 28 mai au 1er juin au niveau de l'annexe de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri.

## BÉNI-ABBÈS Une caravane médicale au profit des malades dans les zones reculées

Une caravane médicale pluridisciplinaire des wilayas d'Oran et d'Alger vient de lancer des consultations médicales en dermatologie et pédiatrie au profit des malades des communes de la wilaya de Béni-Abbès, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Menée en coordination avec la Direction locale de la santé et de la population (DSP), cette caravane, composée de dix (10) dermatologues et quatre (4) pédiatres des wilayas d'Oran et d'Alger, devra prodiguer ses prestations spécialisées à titre gracieux au profit des malades en vue de rapprocher les prestations médicales spécialisées des citoyens et d'épargner à ceux des zones reculées les longs déplacements pour les mêmes motifs de soins, a indiqué le praticien, Youcef Belhicher, du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran.

S'étant ébranlée du chef lieu de la wilaya, la caravane qui est arrivée dans les daïras de Tebelbala et d'Igli devra continuer son périple au niveau des daïras d'Ouled Khouidir, El-Guessabi et Louata, avant de rebrousser chemin vers la commune du chef lieu de la wilaya.

Le programme de cette caravane prévoit également des sessions de formation au profit des praticiens généralistes de la wilaya dans la discipline de dermatologie et la prise en charge des malades, a-t-on indiqué à la même source.

Cette action de solidarité a été favorablement accueillie par les malades car leur rapprochement les prestations médicales spécialisées et leur épargnant les déplacements vers d'autres régions lointaines du pays pour les motifs de soins.

## MALADIES GÉNÉTIQUES NEUROMUSCULAIRES Les mariages consanguins contrindiqués (spécialiste)

Les mariages consanguins, à l'origine de nombre de pathologies génétiques neuromusculaires, sont déconseillés afin d'éviter que celles-ci ne se transmettent aux descendances, a fait savoir, jeudi à Alger, la présidente l'Association Algérienne d'Électroneuromyographie (ENMG) et des maladies neuromusculaires, Dr Djamila Mahmoudi.

"Les mariages consanguins sont contrindiqués et à éviter, en cas d'existence de maladies génétiques neuromusculaires au sein de la famille", a déclaré Dr Mahmoudi à l'APS, en marge du 3e colloque international sur les maladies neuromusculaires.

Elle a relevé à ce propos, qu'"en Algérie, nombre de pathologies du système neuromusculaire, acquises ou génétiques, sont dues au taux important des mariages consanguins". Parmi les maladies génétiques, elle a cité les myopathies, notamment la plus connue d'entre elles, la myopathie de Duchenne, caractérisée par une dégénérescence progressive de l'ensemble des muscles de l'organisme et considérée comme étant une maladie héréditaire rare.

A cet effet, la spécialiste en neurologie a invité les parents à être "attentifs" à ce certains signes chez leurs enfants et pouvant les alerter sur une éventuelle maladie génétique, citant un embonpoint excessif des mollets, une marche difficile ou en dandinant, etc.



"L'existence d'antécédents de maladies génétiques au sein de la proche famille peut également être un argument d'inquiétude, d'autant plus qu'il n'existe pas de tests pouvant déterminer au préalable l'apparition de ce type de pathologies", a-t-elle indiqué. Selon Dr Mahmoudi, en plus des myopathies, il existe d'autres maladies génétiques

par hérédité, telles que celles liées à la corne antérieure, tandis que les maladies neuromusculaires acquises peuvent toucher soit le muscle, à l'exemple de la polymyosite, ou le nerf, à l'instar du syndrome de Guillain-Barre. "Ces deux pathologies sont curables pour peu que le bon diagnostic soit établi, sachant que celui-ci repose sur l'examen clinique puis celui de l'ENMG qui permet aux praticiens de savoir si c'est le nerf, le muscle ou la corne antérieure qui est touchée", a-t-elle expliqué.

La spécialiste a plaidé, à cette occasion, pour la mise en place d'un registre national des maladies neuromusculaires, en particulier celles génétiques et rares, notant que celles-ci sont "en majorité incurables".

Toutefois, a-t-elle relevé, "l'espoir est de mise grâce aux évolutions de la recherche scientifique, à l'instar de la thérapie génique", insistant sur l'importance de la formation, l'enjeu étant d'"être à la page des avancées en la matière à l'échelle internationale".

## ORAN

### Une cinquantaine de cas de cirrhose hépatique secondaire à l'atrésie des voies biliaires enregistrés chaque année chez des nourrissons

Une cinquantaine de cas de cirrhose hépatique secondaire à l'atrésie des voies biliaires sont enregistrés, chaque année, chez des nourrissons au niveau du service de gastrologie de l'hôpital pédiatrique de Canastel à Oran, a-t-on appris auprès de sa cheffe de service, le Pr Mîmouna Bessaraoui.

L'atrésie des voies biliaires est une maladie rare caractérisée par une obstruction des voies biliaires survenant en période périnatale, évaluant souvent vers une cirrhose hépatique et au décès du bébé, si elle n'est pas prise en charge, au cours des premières semaines après la naissance, a-t-

elle indiqué en marge du 2e Séminaire d'Hépatogastro-Entérologie et Endocrinologie pédiatrique de l'Ouest, ouvert jeudi à Oran.

"Le bébé souffrant d'une atrésie des voies biliaires, qui n'est pas opéré avant deux mois de sa naissance, est condamné", a-t-elle déploré, ajoutant que le foie de ces nourrissons est complètement cirrhotique après ce délai, ce qui nécessite une greffe du foie, ajoutant que malheureusement, la greffe hépatique "nécessite un transfert à l'étranger de ces jeunes nourrissons". La solution pour les sauver consiste à introduire la greffe hépatique dans les hô-

pitaux algériens, sachant que le service de gastrologie de l'hôpital pédiatrique de Canastel a entamé des démarches sur la possibilité de former ses chirurgiens, avec l'encadrement d'un spécialiste français, le Pr Christophe Chardot de l'hôpital Necker, pour pouvoir effectuer des greffes hépatiques à son niveau. S'agissant des symptômes de l'atrésie des voies biliaires, elle a expliqué que l'ictère du nouveau-né persistant au-delà de la 2e semaine de vie, ainsi qu'une décoloration des selles (gris-blanc ou mastic) et des urines foncées, sont les symptômes les plus fréquents.

Diagnostiquée à temps, une

intervention chirurgicale nommée Kasai, qui consiste à déloger l'obstruction des voies biliaires, sauve le bébé de la cirrhose et de la mort, a-t-elle encore souligné.

Les travaux du 2e séminaire d'Hépatogastro-entérologie et Endocrinologie pédiatrique de l'Ouest se poursuivront jusqu'à demain, vendredi, avec plusieurs thématiques comme le "maladies héréditaires du métabolisme intermédiaire: diagnostic et prise en charge", "la maladie de Gaucher", "RSP et maladies métaboliques", "conduite à tenir devant une perturbation du bilan hépatique", entre autres.

### Plus de 600 séances thérapeutiques dans la chambre à oxygène hyperbare (hôpital)

Plus de 600 séances thérapeutiques ont été réalisées au niveau de la chambre à oxygène hyperbare du service des urgences du Centre Hospitalo-universitaire (CHU) "Dr Benzerdjeb" d'Oran, depuis le lancement de cette nouvelle structure, fin 2022, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de cet établissement. Depuis la mise en service de cette chambre thérapeutique spéciale, en novembre 2022 au niveau du service des urgences médico-chirurgicales du CHU d'Oran, plus de 600 séances thérapeutiques ont été réalisées au profit de patients des services de Médecine interne, d'Endocri-

nologie et au niveau de la clinique Laribère d'endocrinologie et diabétologie, précise la même source. Cette chambre, première du genre au niveau national garantissant le traitement d'oxygénothérapie hyperbare, a été acquise pour la première fois par un hôpital public, sachant que l'oxygénothérapie est un traitement du mal de décompression, qui provoque des bulles d'air dans les vaisseaux sanguins, un des risques potentiels de la plongée sous marine, et traite aussi les plaies non cicatrisantes pour les patients diabétiques. Cette technique est utilisée également dans le traitement des brûlures

graves, des intoxications au monoxyde de carbone, de la surdité, la cécité soudaine, les anémies exceptionnelles, les infections cutanées ou osseuses, entraînant la mort des tissus, ainsi que pour les ulcères du pied diabétique. Le traitement consiste en l'augmentation de la pression de l'air de deux à trois fois la pression normale, car le chargement du sang avec une grande quantité d'oxygène dans toutes les parties du corps aide à combattre les bactéries et à libérer les substances appelées facteurs de croissance et cellules souches pour améliorer le processus de guérison.

## EL-OUED

### Une douzaine d'interventions chirurgicales de correction des malformations congénitales au profit des enfants

Une douzaine d'interventions chirurgicales de correction des malformations congénitales et séquelles de brûlures ont été effectuées à des enfants issus de familles défavorisées au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) "Mère et Enfant" Bachir-Benaceur à El-Oued dans le cadre d'une opération de jumelage avec l'EHS des Grands Brûlés "Pierre et Claudine Chaulet" (Alger), a-t-on appris mardi de ses initiateurs.

Ces interventions chirurgicales spécialisées ont été menées, durant quatre jours, au profit des enfants âgés entre 6 mois et 13 ans, atteints d'anomalies congénitales et d'anciennes séquelles dues aux brûlures, a affirmé le directeur de l'EHS Mère et Enfant d'El-Oued, Bachir Abd-rabi.

Conduite par le Professeur Abchiche Mohand Ouramdane, spécialiste en chirurgie plastique reconstructrice et chef de service

à l'EHS "Pierre et Claudine Chaulet", l'équipe médicale est composée de praticiens spécialisés en chirurgie pédiatrique et anesthésie-réanimation.

Pas moins 80 enfants issus des familles nécessiteuses, venus de différentes communes et des wilayas limitrophes ont bénéficié de consultations médicales préopératoires dans le cadre de cette action de jumelage. L'initiative a été, en outre, l'occasion d'organiser une session de formation

au profit des corps médical et paramédical sur le diagnostic, le traitement et réparation des séquelles de brûlures chez les enfants, encadrée le Professeur Ouramdane.

Des actions similaires seront organisées prochainement pour donner au plus grand nombre possible d'enfants la possibilité de bénéficier de telles consultations et interventions chirurgicales.



## SOUDAN

## 30 nouveau-nés morts dans les hôpitaux depuis le début du conflit (ONU)

Une trentaine de nouveau-nés sont décédés tragiquement dans les hôpitaux du Soudan depuis le début des combats entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR), a déclaré le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric.



M. Dujarric a souligné, lors d'une conférence de presse jeudi, les répercussions humanitaires des combats en cours dans le pays depuis la mi-avril.

Il a présenté les nouvelles données de l'ONU faisant état du décès de 6 nouveau-nés dans un hôpital de la ville d'Al Dain en une semaine seulement en

raison, notamment d'un manque d'oxygène lors d'une panne de courant.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a confirmé, dans un communiqué, que "plus de 30 nouveau-nés sont morts dans les hôpitaux depuis le début des combats". Lundi, 23 mai, un nouvel accord de cessez-le-feu, prévu pour une semaine, est entré en vigueur. Depuis le 15 avril, le Soudan connaît des affrontements entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR) dans la capitale, Khartoum, et d'autres villes du nord et de l'ouest du pays qui ont causé des centaines de morts et plus d'un million de déplacés.

EPIDÉMIE DE CHOLÉRA EN AFRIQUE DU SUD  
Le bilan s'alourdit à 22 morts

Le bilan de l'épidémie de choléra qui affecte l'Afrique du Sud depuis février dernier s'est alourdi à 22 morts, alors que des dizaines de personnes ont été admises à l'hôpital, ont annoncé les autorités sanitaires locales.

Un précédent bilan faisait état de 17 morts dans la localité de Hammanskraal, au nord de la capitale Pretoria.

Le ministère de la Santé a fait savoir que 21 personnes ont succombé à la maladie dans la province de Gauteng, qui englobe Pretoria et Johannesburg, alors que le nombre de cas confirmés en laboratoire s'élève à 29.

De son côté, le département de la Santé de la province de l'Etat

libre a confirmé son premier décès lié au choléra, soulignant que les services compétents enquêtaient sur la source de la bactérie.

"La qualité de l'eau dans la région est sous surveillance après qu'au moins huit cas de maladie d'origine hydrique ont été enregistrés dans la province", a précisé la même source.

Dimanche dernier, la municipalité de Tshwane (Pretoria) a publié un avertissement sanitaire, exhortant les habitants à ne pas boire l'eau du robinet après des doutes sur sa salubrité.

Des équipes d'intervention ont été dépêchées pour prélever des échantillons d'eau afin d'effectuer des tests supplémentaires, a-t-elle souligné.

## YÉMEN

## Un demi-million d'enfants menacés de malnutrition aiguë, selon l'ONU

Les Nations unies ont annoncé vendredi qu'elles s'attendaient à ce qu'un demi-million d'enfants yéménites soient atteints de malnutrition aiguë en 2023.

C'est ce qui ressort d'un communiqué conjoint publié par trois agences des Nations unies, à savoir le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

"Avec la détérioration continue de la si-

tuation de la malnutrition aiguë dans les gouvernorats du sud, on s'attend à ce qu'en 2023, environ un demi-million d'enfants souffrent de malnutrition aiguë", indique le communiqué.

"On estime également qu'un quart de million de femmes enceintes et allaitantes souffriront de malnutrition aiguë (au cours de la même période)", poursuit la même source. Relevant une légère amélioration de la sécurité alimentaire au cours des cinq premiers mois de cette année, le commu-

iqué avertit, néanmoins, que "tous les gouvernorats du sud seront confrontés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire tant que les principales causes de conflit et de détérioration économique demeureront".

Depuis des mois, les Nations unies se plaignent d'un manque criant de financement pour les opérations humanitaires au Yémen, ce qui a entraîné une réduction de l'aide pour des millions de personnes, au milieu des avertissements d'une augmentation de la faim.

## COVID-19

## Une nouvelle étude apporte un éclairage plus détaillé sur les symptômes de la COVID longue

Les premiers résultats d'une récente étude ont révélé de nouveaux détails sur la COVID longue, un ensemble de symptômes post-infectieux pouvant affecter presque tous les tissus et organes du corps humain.

Publiée jeudi dans le Journal de l'Association américaine de médecine (JAMA), l'étude a examiné des données récoltées au

près de près de 10.000 Américains, dont beaucoup avaient contracté la COVID-19.

Les chercheurs, financés par les Instituts nationaux de la Santé des Etats-Unis, ont découvert que les symptômes cliniques étaient très variables, avec par exemple de la fatigue, un "brouillard mental" et des étourdissements, et pouvaient se prolonger

des mois ou des années après une infection à la COVID-19.

L'équipe de recherche a également découvert que la COVID longue était plus fréquente et plus grave chez les personnes infectées par la variante Omicron apparue en 2021.

Les chercheurs ont souligné que l'étude des mécanismes biologiques sous-jacents des cas de

COVID longue était essentielle pour faire progresser les traitements de pointe et identifier des stratégies efficaces.

Ils ont espéré que cette étude constituerait une nouvelle étape en direction de la mise au point de traitements de la COVID longue, qui affecte la santé et le bien-être des millions d'Américains.

## Covid long: une lente amélioration des symptômes au bout de deux ans pour la plupart des patients

La grande majorité des patients (90%) souffrant de Covid long voient leurs symptômes lentement s'améliorer au bout de deux ans, les autres connaissant une amélioration rapide ou au contraire une persistance de leurs troubles, rapporte vendredi une étude.

Cette étude a été réalisée par le Dr Viet-Thi Tran, épidémiologiste (Université Paris Cité / AP-HP), auprès de 2.197 patients souffrant de Covid long, suivis régulièrement.

Ses résultats ont été publiés dans la revue International Journal of Infectious Diseases. Fatigue, toux, essoufflement, fièvre intermittente, perte du goût ou de l'odorat, difficultés de concentration, dépression...

Le Covid long se manifeste par un ou plusieurs symptômes parmi une longue liste, généralement dans les trois mois après l'infection et persistant au moins deux mois. Ce n'est pas une "maladie" unique mais

un syndrome complexe résultant de multiples mécanismes souvent intriqués, ce qui explique le tableau clinique complexe et souvent hétérogène des patients, rappelle l'AP-HP dans un communiqué.

Selon l'étude, environ 90% des personnes atteintes de Covid long rapportent encore des symptômes un an après leur infection initiale. Les chercheurs ont pu identifier trois trajectoires chez les patients.

La très grosse majorité (91%) avaient une amélioration lente de leurs symptômes au cours du temps (avec une réduction moyenne d'environ 25% du nombre de symptômes rapportés dans les deux ans après leur apparition).

Environ 4% des patients avaient une amélioration rapide de leurs symptômes (avec une rémission complète des symptômes dans les deux ans après leur apparition). Comparé aux autres patients, ces per-

sonnes étaient plus jeunes et n'avaient pas d'antécédents de maladie fonctionnelle (fatigue chronique, fibromyalgie, etc.).

Ces patients présentaient plus fréquemment des douleurs cervicales, dorsales et lombaires et des symptômes digestifs lors de leur maladie aiguë. Environ 5% des patients avaient à l'inverse des symptômes importants et persistants au cours du temps. Ces patients étaient généralement plus âgés, fumeurs et avaient un antécédent de maladie auto-immune. Ils présentaient plus fréquemment des symptômes de type de tachycardie, bradycardie, palpitations, arythmies, bouffées de chaleur, sueurs et intolérance au froid et au chaud, lors de leur maladie aiguë. Ces résultats vont permettre de mieux informer les patients de l'évolution de leur covid long et de mieux estimer les besoins du système de santé pour répondre au défi du Covid long, se félicite l'AP-HP.

GRIPPE AVIAIRE  
Les vaccins testés en France sur les canards "très efficaces", selon l'agence sanitaire

Deux vaccins expérimentés en France contre la grippe aviaire se sont avérés "très efficaces" pour prémunir du virus les canards mulards, élevés pour le foie gras, a déclaré l'agence sanitaire Anses jeudi, ouvrant la voie à une vaccination nationale d'ici quelques mois.

Les "résultats favorables apportent des garanties suffisantes pour lancer une campagne de vaccination dès l'automne 2023", a de son côté écrit le ministère français de l'Agriculture sur son site internet.

La répétition et l'ampleur des crises liées à la grippe aviaire (plus de 20 millions de volailles abattues en 2021-2022 en France, déjà plus de six millions en 2022-23) ont convaincu les pays européens d'imaginer une stratégie vaccinale.

En France, une expérimentation a été lancée l'an dernier, autour de deux candidats vaccins pour les palmipèdes, élaborés par les laboratoires Boehringer Ingelheim et Ceva Santé Animale.

Des voisins européens testent des vaccins chez d'autres espèces de volailles.

L'expérimentation française a impliqué quelques milliers de canards, vaccinés ou non.

Ils ont été euthanasiés à l'issue du processus. Le virus circulant actuellement en France et dans le monde a été inoculé à certains des canards, préalablement vaccinés, pour mesurer à quel point ils excrétaient du virus, et s'ils pouvaient encore contaminer leurs congénères.

"La vaccination a permis d'avoir très peu d'excrétion du virus chez les animaux inoculés", que ce soit par voie respiratoire et digestive", a expliqué Béatrice Grasland, responsable du laboratoire national de référence de l'Anses pour l'influenza aviaire, citée par l'AFP.

Les deux vaccins, avec des résultats "très similaires", ont aussi "presque stoppé la transmission directe" et "aboli" la transmission indirecte, par voie aérienne.

"C'est très efficace", a résumé Me Grasland, notant un "très bon niveau de protection" des canards vaccinés "même en contact direct, dans le même parc, avec les fientes" des canards infectés.

Après une accalmie d'un mois et demi, le virus se propage à nouveau depuis début mai dans des dizaines d'élevages du sud-ouest du pays.

## Chili: Près de 9.000 espèces marines victimes de la grippe aviaire en cinq mois

Près de 9.000 otaries, manchots, loutres et petits cétacés sont morts depuis le début de l'année au Chili de la grippe aviaire qui frappe de plein fouet la côte septentrionale du pays, a annoncé jeudi le Service national de la pêche et de l'aquaculture (Sernapesca).

A ce jour, 7654 otaries, 1186 manchots de Humboldt, une espèce menacée qui ne niche qu'au Chili et au Pérou, 25 loutres marines, 19 marsouins, 12 dauphins du Chili et une loutre du Chili sont morts échoués sur les côtes du pays, précise la Sernapesca dans un communiqué.

La maladie est présente dans 12 des 16 régions du pays, ajoute-t-elle.

La dernière espèce touchée est la loutre du Chili, dont un exemplaire s'est récemment échoué dans la région de Magallanes, la région la plus méridionale.

"Avec la confirmation d'une nouvelle espèce et d'une nouvelle région, les protocoles de surveillance active du littoral sont activés, en coordonnant l'enfouissement des animaux échoués avec les autorités compétentes, afin d'éviter la propagation du virus", a indiqué le directeur par intérim de la Sernapesca, Esteban Donoso.

Les côtes nord du Chili sont les plus touchées. Le week-end dernier, plus de 227 otaries et 45 manchots de Humboldt ont été retrouvés morts sur les plages de la région de Chanaral.

Fin mars, le Chili avait signalé son premier cas humain de grippe aviaire chez un homme de 53 ans.

La transmission à l'homme est rare et se produit généralement par contact étroit avec des animaux infectés. Le Chili a également détecté le virus chez des oiseaux sauvages.

# SUCRE 12 IDÉES POUR EN MANGER MOINS AU QUOTIDIEN

### Consommer moins de sucre au quotidien, c'est plus facile à dire qu'à faire ! Voici 9 astuces (faciles) pour lever le pied sur le sucre sans bouleverser toutes ses habitudes...

Ce n'est pas un scoop : les Français consomment trop de sucre au quotidien. En moyenne, un Français consomme ainsi 95 grammes de sucre par jour, soit 35 kilos par an : c'est au-dessus de la moyenne mondiale (qui est de 20 kilos par an) et largement supérieur aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui préconise un maximum de 25 grammes de sucre par jour, soit 6 cuillères à café !

Manger moins de sucre : pour quoi faire ? Primo, une consommation excessive de sucre au quotidien a un impact direct sur la santé : l'excès de sucre augmente ainsi les risques de développer une maladie cardiovasculaire, un accident vasculaire cérébral (AVC), un diabète de type 2, des caries dentaires, une obésité, une dépression, des troubles de l'humeur ou encore un cancer. Lever le pied sur le sucre permet donc de vivre plus longtemps et en meilleure santé.

#### ARRÊTER LE SUCRE = MIEUX DORMIR, MINCIR, VIVRE PLUS LONGTEMPS...

Deuzio, réduire sa consommation de sucre entraîne des améliorations visibles dès 2-3 semaines : on se sent moins fatigué (car, quand la glycémie augmente brutalement, l'énergie joue au yo-yo), on perd du poids (jusqu'à -5 kilos car les aliments sucrés sont généralement très caloriques), on dort mieux (car le sucre perturbe le sommeil en bouleversant le mécanisme de la mélatonine), on a une plus belle peau et moins de boutons (car les pics de glycémie ont un impact sur l'élasticité cutanée)... Bref, que du bon !

Manger moins de sucre : comment faire ? Le secret d'une «détox anti-sucré» réussie, c'est d'y aller progressivement - car il existe une véritable addiction au sucre ! On commence par réduire sa consommation de sucre dans votre café ou votre thé au lieu de deux par exemple, au bout de quelques jours, optez pour la moitié d'un, pour finalement parvenir à n'effectuer qu'un léger saupoudrage dans votre yaourt nature ! Moins le corps reçoit de sucre, moins il va en demander. Cependant, se réhabituer à de nouveaux goûts prend du temps. S'il vous paraît inconcevable de ne pas finir votre repas par une note sucrée, autorisez-vous quelques morceaux de chocolat noir à plus de 70 %, afin de mettre en avant le goût du cacao et non de la confiserie !



**1/2 - Réglez votre sommeil**  
Le savez-vous ? La fatigue provoque des fringales et développe le besoin de consommer également de sucres «light». L'augmentation de la glycémie peut entraîner la libération d'adrénaline et de cortisol, soit deux hormones du stress qui nuisent au sommeil. Pour pallier les insomnies, trouvez le rythme qui vous convient, tout en gardant en tête qu'il est idéal de dormir huit heures par nuit. Veillez également à installer un environnement propice au sommeil, sans bruit, sans écrans, ni lumière.

**2/2 - Évitez les édulcorants**  
Un des faux pas pour se désintoxiquer du sucre reste de le remplacer par des édulcorants, des sucettes ou des bonbons «light». Attention, ces produits restent en réalité contre-productifs ! Vous leurrez votre cerveau et il ne va pas vous le rendre bien. Lorsque vous ingérez un édulcorant au goût sucré, toutes les réactions physiologiques de digestion du sucre se créent dans votre or-

**3/12 - Diminuez vos habitudes sucrées étape par étape**  
Il y a deux écoles : arrêter le sucre du jour au lendemain ou diminuer progressivement sa consommation. Si la première proposition se révèle ardue, elle reste efficace et les résultats sont visibles rapidement. Pour les moins téméraires, choisissez la deuxième option et commencez par ne rajouter qu'un seul carré de sucre dans votre café ou votre thé au lieu de deux par exemple. Au bout de quelques jours, optez pour la moitié d'un, pour finalement parvenir à n'effectuer qu'un léger saupoudrage dans votre yaourt nature ! Moins le corps reçoit de sucre, moins il va en demander. Cependant, se réhabituer à de nouveaux goûts prend du temps. S'il vous paraît inconcevable de ne pas finir votre repas par une note sucrée, autorisez-vous quelques morceaux de chocolat noir à plus de 70 %, afin de mettre en avant le goût du cacao et non de la confiserie !

**4/12 - Ajoutez des épices en cuisine**  
Dans un yaourt, dans un bol de fromage blanc ou encore dans un petit-suisse, on remplace le traditionnel sucre blanc par une épice. On y gagne du goût tout en économisant des calories ! Au choix : du cacao, de la cannelle, de l'anis, de l'extrait de vanille, de la cardamome, du zeste d'orange ou de citron... On n'hésite pas à découvrir de nouvelles saveurs !

**5/12 - En dessert ou en encas, pensez aux fruits !**  
DES FRUITS À PROFUSION. Riches en vitamines et en minéraux, les fruits sont généralement peu sucrés. On privilégie la fraise,

la rhubarbe et la framboise (4 grammes de sucre pour 100 grammes), la groseille et le melon (6 g / 100 g), la nectarine et la pastèque (7 g / 100 g). En automne et en hiver, on se tourne plutôt vers le pamplemousse (6 g / 100 g) ou encore le citron (2 g / 100 g). Attention, les smoothies composés de fruits sont en revanche très riches en sucre. Et pour cause : lorsqu'ils passent de l'état solide à l'état liquide, les fruits voient leur index glycémique (c'est-à-dire : leur impact sur la glycémie, donc le taux de sucre dans le sang) augmenter de façon significative.

**6/12 - Tournez-vous vers des alternatives naturelles**  
Le sucre blanc peut être avantageusement remplacé par des alternatives qui, si elles sont parfois aussi caloriques, sont au moins meilleures pour la santé : le miel ou le sirop d'érable (plein de vitamines et d'oligo-éléments), le sirop d'agave (doté d'un index glycémique bas) ou encore le sucre de coco, le rapadura ou le xylitol - à acheter en magasin bio !

**7/12 - Identifiez les sucres cachés**  
Attention aux «sucres cachés», qui se dissimulent en particulier dans les aliments industriels hyper-transformés : les céréales du petit-déjeuner, les crèmes dessert, les biscuits des enfants, les plats préparés, les saucés en bocaux, le fast-food... On évite autant que possible et on se fie plutôt aux produits peu transformés.

**8/12 - Cuisinez à la maison**  
Le meilleur moyen de réduire sa consommation de sucre, c'est encore de préparer soi-même ses repas, pour espérer les sucres cachés de l'industrie agro-alimentaire. On peut ainsi contrôler la quantité de sucre que l'on met dans sa pâte à gâteau, dans ses crêpes, dans ses compotes... Et si on n'a pas le temps de cuisiner, on adopte le fixe batch cooking qui consiste à anticiper

un maximum de préparations durant le week-end (peler les légumes, cuire la viande...).

**9/12 - Frenez le temps de lire les étiquettes**  
Au supermarché, on prend le temps de jeter un œil à la composition nutritionnelle des aliments. Ainsi, sur l'étiquette, les ingrédients sont classés par ordre décroissant d'importance : si le sucre (ou ses dérivés : saccharose, fructose, glucose, sirop de glucose, sirop de glucose-fructose, dextrose...) est en tête de liste, on n'achète pas !

**10/12 - Se fier à l'indice glycémique**  
L'indice glycémique (ou index glycémique ou IG) reflète la capacité d'un aliment à augmenter la glycémie, c'est-à-dire le taux de sucre dans le sang. Plus il est faible, mieux c'est ! Ainsi, pour réduire sa consommation de sucre, on privilégiera le pain de seigle (IG 45) au pain de mie (IG 75) et la compote de pomme (IG 35) à la confiture (IG 65).

**11/12 - Contrôlez vos envies de sucre**  
Une soudaine envie de sucre ? Vite, on sort l'arme secrète : l'huile essentielle de cannelle. Celle-ci contient des molécules qui agissent sur le système limbique (la zone du cerveau notamment responsable du plaisir) et bloquent la sensation de faim et l'envie de sucrés. On en dépose 1 à 2 gouttes sur une écorce d'orange et on respire calmement le parfum.

**12/12 - Créez la liste de vos envies**  
Pour éviter de craquer face à une envie de sucre impérieuse et persistante, on établit en amont une liste de recettes ainsi que des encas «sans sucre» dans lesquels on peut piocher lorsqu'on a une p'tite fringale : une poignée d'amandes, un ou deux carrés de chocolat noir, une mousse aux fruits, un gâteau à la cannelle, un granola allégé en sucre...

## Diabète : le sucre, cet ennemi caché

Manger trop de sucreries peut gravement nuire à notre santé. Nous le savons tous. Lorsque nous souffrons de diabète, il est très important de faire attention à sa consommation de sucre. Une consommation excessive de sucreries ne peut pas, à elle seule, provoquer un diabète. Mais, une fois la maladie installée, il est important de diminuer nettement la part de tous les sucres dits rapides dans son alimentation. Sucre blanc, blond ou roux, même combat, et qu'il provienne de la betterave (94 % de notre consommation) ou de la canne à sucre (6 %). C'est du pareil au même, toujours du saccharose ! De plus, le sucre ne se limite pas à celui qu'on ajoute dans son café ou sur les gâteaux. « Tous les glucides doivent être contrôlés, car ils font grimper la glycémie, précise le Dr Laurence Bedonneau, nutritionniste. Cependant, il est surtout important d'éviter les sucres rapides entre les repas : un petit morceau de chocolat à la fin du déjeuner sera moins gênant qu'au milieu de l'après-midi. » Les boissons sucrées, principalement les sodas, sont les responsables de l'augmentation de notre taux de sucre dans le sang. Elles méritent presque le banissement. Il est prouvé que, consommées à l'adolescence, elles font le lit du diabète. Attention, la limonade ou les sodas ne sont pas seuls visés : un jus d'orange sans sucre ajouté contient presque autant de sucre que le Coca-Cola ! Les boissons light augmentent également le risque de diabète, selon des chercheurs de l'Inserm (février 2013).

**QUELS SONT LES MEILLEURS SUCRES POUR LES DIABÉTIQUES ?** Les sucres, encore appelés glucides ou hydrates de carbone, se rencontrent sous de nombreux aspects dans notre alimentation : dans les bonbons, glaces, pâtisseries, chocolats, dans l'alcool : dans les fruits (fructose) ; dans les féculents (pain, nouilles, riz, pommes de terre...) ; dans les légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots blancs, pois chiches...). D'une manière générale, pour faire fuir le diabète, il est conseillé de limiter les deux premières catégories, que l'on appelle les sucres rapides et sucrés. Si l'on ne peut empêcher de sucrer son yaourt ou son thé, le miel (composé de fructose et de glucose) constitue l'option « la moins pire ».

**« Chez le non-diabétique, le fructose (sucrose du miel) à petites doses diminue plutôt la glycémie, acquiesce le Dr Jean-Michel Lecerf. En plus, les aliments qui en contiennent apportent d'autres nutriments bienfaiteurs (antioxydants). Mais chez le diabétique, le fructose se transforme en triglycérides dans le foie, c'est pourquoi il vaut mieux ne pas en abuser et se méfier notamment des produits pour diabétiques qui en contiennent. »**

## 9 SIGNES QUI MONTRENT QUE VOUS MANGEZ TROP DE SUCRE

Parce que nous en commençons depuis l'enfance et qu'il est présent dans la plupart des aliments que nous consommons, le sucre crée une dépendance tant physique que psychique.

Tout le monde connaît désormais les dégâts causés par un excès de sucre. Mais attention, tous les sucres ne se valent pas. On peut diviser ceux-ci en deux groupes. Les sucres lents des céréales, ceux des féculents (pâtes, riz, pain) ou encore ceux des légumineuses. Consumés en quantité raisonnable, ceux-ci sont indispensables à notre bon équilibre nutritionnel. Les sucres dits rapides eux, proviennent des bonbons, des sodas, du chocolat, des pâtisseries, du petit carré blanc qu'on ajoute dans son café. Lorsque ceux-ci sont absorbés en excès et trop fréquemment, ils peuvent nuire à notre santé. L'hyperglycémie qu'ils provoquent peut avoir des effets délétères et conduire par la suite à un surpoids, du diabète de type 2, des maladies cardio-vasculaires. On encore à des atelates aux nerfs, aux yeux, ou aux reins. À l'inverse, selon l'OMS il existe des données fiables montrant qu'un apport en sucres libres inférieur à 10% de la ration énergétique totale réduit le risque de surpoids, d'obésité et de carie dentaire. Quant à l'addiction au sucre, elle fait l'objet de débats au sein de la communauté scientifique. Certains affirment qu'elle n'existe pas. Pourtant, il existe des expériences célèbres qui démontrent le contraire. En 2007, Serge Ahmed, chercheur au CNRS à Paris, et ses collègues ont testé sur des rats. Ils ont constaté que la cocaïne et du sucre, 90 des 100 rongeurs testés ont préféré le sucre à la cocaïne.



**4/9 - Ma peau est plus grasse et des boutons apparaissent fréquemment**  
Plus on consomme de sucre, plus le taux d'insuline augmente. Ce qui stimule la sécrétion de sébum. Avec à la clef, une peau plus grasse, des boutons, ou des imperfections et le teint brouillé.

**5/9 - J'ai des sautes d'humeur**  
Bonbons ou chocolat en excès provoquent des variations de glycémie, autrement dit de la teneur du sang en glucose. A force de monter et de descendre, ces montagnes russes provoquent irritabilité et humeur changeante.

**6/9 - J'ai tout le temps envie de sucre**  
Plus on mange sucré, plus on a envie de recommencer. C'est en cela que l'effet du sucre se rapproche de celui d'une drogue.

**7/9 - Je souffre de déséquilibres hormonaux**  
Syndrome prémenstruel prononcé, symptômes gênants de la ménopause, troubles de la thyroïde, puberté précoce. Il existe de nombreuses manifestations d'un déséquilibre hormonal. Or une alimentation riche en sucre favorise ce type de problème.

**8/9 - J'ai souvent très soif**  
Un excès de sucre dans le sang conduit à une plus grande production d'urine pour éliminer ce trop-plein. Résultat, plus on urine plus on a soif.

**9/9 - Je me sens toujours fatigué**  
Sur le moment, le sucre apporte un coup de fouet. Mais par la suite, cette énergie chute et on se sent en manque d'énergie. Résultat, on a plus de mal à se sentir tonique.

**1/9 - Je prends du poids**  
Si le sucre consommé n'est pas brûlé par l'organisme (en faisant un effort physique par exemple) il reste dans les cellules et est mis en réserve sous forme de graisse. Ce qui induit des kilos supplémentaires.

**2/9 - J'ai souvent des migraines**  
Quand on a la main lourde sur le chocolat, on se heurte à un pic de glycémie. Autrement dit une augmentation brutale du taux de sucre dans le sang. Ce qui peut provoquer de nombreux troubles dont des migraines prononcées.

**3/9 - J'ai souvent des caries**  
Les petits gâteaux en excès induisent la production de bactéries dans la bouche. Ces dernières transforment les sucres en substances qui attaquent l'émail dentaire. Ce qui augmente le risque de caries.

**ATTENTION AUX SUCRES CACHÉS**  
Le problème, c'est que la plupart des sucres consommés sont «cachés» dans des aliments transformés qui ne sont généralement pas considérés comme sucrés. Par exemple, une cuillère à soupe de ketchup contient environ 4 grammes (à peu près une cuillère à café) de sucres libres et une canette de soda en contient jusqu'à 40 grammes (environ 10 cuillères à café). L'Agence de l'alimentation (ANSM) recommande aux adultes de ne pas consommer plus de 100 g de sucres totaux par jour (hors lactose et galactose) et pas plus d'une boisson sucrée (en privilégiant les jus de fruit).

## LES BOISSONS LIGHT MAUVAISES POUR LE COEUR

Les boissons sucrées artificiellement avec des édulcorants ne sont pas alternatives saines aux boissons sucrées traditionnelles. Leur consommation régulière provoque autant de troubles cardiovasculaires. Les boissons «light» contenant des édulcorants ne sont pas meilleures pour la santé que les boissons sucrées traditionnelles. Selon une étude publiée dans le Journal of the American College of Cardiology. Dans cette étude, les chercheurs ont examiné les données de la cohorte française NutriNet-Santé pour étudier la relation entre le risque de maladie cardiovasculaire et la consommation de boissons sucrées et artificiellement édulcorées. Ils ont suivi 104 760 personnes et leur ont demandé de répondre tous les 6 mois à des questionnaires nutritionnels comportant notamment des questions sur leur consommation

de boissons sucrées ou édulcorées. De 2009 à 2019, les chercheurs ont observé tous les accidents cardiovasculaires : AVC, accidents ischémiques transitoires, infarctus du myocarde, syndromes coronariens aigus et angioplasties. Ils en ont eu la preuve. Par rapport aux non-consommateurs, les plus grands consommateurs de boissons sucrées et de boissons light présentaient des risques plus élevés de première maladie cardiovasculaire.



**UN RISQUE AUGMENTÉ À PARTIR DE DEUX VERRES**  
Une étude précédente publiée dans le Jama Internal Medicine avait été menée auprès de 451 743 adultes de 10 pays européens (Royaume-Uni, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Norvège, Espagne et Suède) ayant participé à l'enquête européenne sur les enquêtes

prospectives sur le cancer et la nutrition (EPIC). La fréquence de consommation des boissons gazeuses et non gazeuses, sucrées, light, isotoniques et de sirops à l'eau avait été relevée chez chacun des participants au cours d'entretiens réalisés en 1992 et 2000. 41 693

décès ont été enregistrés au cours de la période de suivi. Les conclusions montraient que les participants qui buvaient deux verres ou plus par jour de sodas avec ou sans édulcorants présentaient un risque de mortalité, toutes causes confondues, de 17% par rapport à ceux qui en buvaient moins d'un verre par mois. Le risque de décès était, quant à lui, accru de 26% pour ceux qui buvaient plus de deux verres de boissons gazeuses avec édulcorants. Un taux étonnamment supérieur au risque observé pour deux verres de boissons sucrées par jour qui était lui de 8%. Ces études ne sont pas les premières à pointer les risques liés à la consommation régulière de boissons light. En 2013, une équipe de l'Inserm avait suggéré que les consommateurs de consommation augmentait aussi le risque de diabète de type 2.



## JOURNÉE DE L'AFRIQUE Le SG de l'ONU exhorte la communauté internationale à soutenir l'Afrique

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a exhorté jeudi la communauté internationale à soutenir l'Afrique, demandant à ce que le continent soit représenté de manière adéquate dans le système financier international.

"L'Afrique fait preuve d'un dynamisme que rien ne peut arrêter, et elle détient un potentiel extraordinaire, mais les injustices historiques et économiques entravent actuellement ses progrès", a déclaré M. Guterres, dans un message délivré à l'occasion de la Journée de l'Afrique, célébrée le 25 mai de chaque année pour marquer les réalisations de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le prédecesseur de l'Union africaine, depuis sa création le 25 mai 1963. "La Journée de l'Afrique intervient à un moment où la

coopération et la solidarité sont plus nécessaires que jamais pour l'avenir du continent", a noté le SG de l'ONU.

Selon lui, les pays africains sont sous-représentés dans les institutions de gouvernance mondiale, et se voient refuser l'allègement de leur dette ou le financement à des conditions concessionnelles dont ils ont besoin.

"Le continent africain doit être représenté au plus haut niveau du système financier international", a poursuivi M.

Guterres, ajoutant que les banques multilatérales de dé-



veloppement devraient transformer leurs modèles d'activités et mobiliser des fonds pour attirer des financements

privés massifs à un coût raisonnable pour les pays en développement.

Les pays développés devraient apporter l'appui qu'ils ont promis à la lutte contre les changements climatiques et faire encore plus, a-t-il ajouté.

"L'Afrique mérite la paix et la justice, et doit pouvoir compter sur la solidarité internationale", a affirmé le secrétaire général.

"Si la coopération et la solidarité internationales sont au rendez-vous, ce siècle peut être celui de l'Afrique".

### LIBYE

## La Ligue arabe exprime son soutien aux efforts visant à l'organisation des élections en Libye

Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit a réitéré, mercredi soir, le soutien de l'organisation panarabe aux efforts des dirigeants libyens visant à organiser des élections et parachever le chantier de la réconciliation nationale, rapporte l'agence de presse libyenne Lana.

"La Ligue arabe soutient et encourage toute démarche des dirigeants libyens à

même de faire progresser le chantier de la réconciliation nationale et de faire avancer le processus politique de manière à préserver l'unité de la Libye, à y établir la sécurité et la stabilité", a indiqué Aboul Gheit au terme d'un entretien avec le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Abdullah al-Lafi en visite au Caire.

"La Ligue soutient également toutes les démarches visant à mettre fin à la

présence militaire étrangère en Libye", a ajouté le Secrétaire général de la Ligue arabe.

### CAMEROUN

## Les autorités annoncent la libération des femmes enlevées le 20 mai courant

La trentaine de femmes enlevées le 20 mai courant dans le village Kedjom Keku, dans le nord-ouest du Cameroun, ont toutes été libérées, a affirmé le préfet du département de la Mezam, Simon Emilie Mooth.

"Mercredi soir, les femmes enlevées par les hommes armés, ont toutes été relâchées", a indiqué jeudi le préfet.

"Leur libération a démarré à la mi-journée. Elle s'est effectuée par groupe et en fin de soirée elles étaient toutes libres. Elles avaient rejoint leurs domiciles", a-t-il ajouté.

Selon l'autorité administrative, "ces femmes ont besoin d'assistance médicale". "Les corps de certaines femmes présentent des stigmates. Sur les pieds et les bras, il y a des marques rougeâtres de violences", a-t-il fait remarquer.

Le 20 mai, une trentaine de femmes ont été enlevées alors qu'elles manifestaient contre les exactions dans le Nord-Ouest du Cameroun.

jeunes âgés de 13 et 16 ans, selon la même source. La forte pluie a également provoqué des inondations dans plusieurs quartiers populaires de Conakry.

## OUGANDA- SOUDAN DU SUD L'Ouganda et le Soudan du Sud lancent des patrouilles frontière communes après des affrontements

Les agences de sécurité d'Ouganda et du Soudan du Sud ont convenu de renforcer la sécurité en lançant des patrouilles communes pour prévenir les affrontements ethniques entre deux communautés frontalières qui se disputent les terres, a rapporté un porte-parole de la police.

"Cette décision a été prise suite à la rencontre des délégations d'Ouganda et du Soudan du Sud visant à résoudre le litige frontalier qui oppose les groupes ethniques ougandais Madi et Aringa et la tribu sud-soudanaise de Kuku mercredi à Moyo", a déclaré Fred Enanga, porte-parole de la police ougandaise, cité jeudi par des médias.

Les terres contestées, situées dans la zone de Moyo en Ouganda et à Gbari, à la frontière de Kajo Keji au Soudan du Sud, sont revendiquées par les communautés voisines des deux pays.

Une résolution a été adoptée pour effectuer des patrouilles frontalières conjointes entre la police ougandaise, l'armée ougandaise et la police sud-soudanaise le long de la frontière, afin d'éviter de nouveaux affrontements, a souligné M. Enanga.

"Un comité a été formé pour diriger le processus de réimplantation des personnes déplacées des districts de Moyo et de Yumbe", a-t-il dit. L'Ouganda et le Soudan du Sud avaient déjà mis en place une commission de travail pour tenter de résoudre ces heurts et tensions ethniques entre les deux communautés frontalières, ces heurts ayant par le passé entraîné une implication des armées des deux pays.

### GUINÉE

## Trois morts dans un incendie à Kaloum

Trois personnes d'une même famille ont été tuées dans un incendie provoqué par un court-circuit électrique, dans la nuit de mercredi à jeudi dans la com-

mune de Kaloum, centre administratif et économique de Conakry, capitale de la Guinée, ont rapporté des médias, citant la famille.

Le drame a été causé par

un court-circuit survenu pendant une pluie torrentielle accompagnée d'un vent violent qui s'abattait sur la ville. Les victimes sont un homme de 65 ans et deux

### CENTRAFRIQUE

## Des pluies torrentielles font 2 morts et une dizaine de blessés

Au moins deux personnes ont été tuées et une dizaine d'autres blessées mercredi à la suite des pluies torrentielles qui se sont abattues dans le nord de la République centrafricaine (RCA), a indiqué jeudi un responsable local.

Les pluies diluviennes qui se sont abattues mercredi soir à Ndélé, chef-lieu de la préfecture de Bamingui-Bangoran

(nord), ont également provoqué l'écroulement de plusieurs maisons, a indiqué Jean Gilbert Gbangoudou, préfet par intérim de Bamingui-Bangoran, ajoutant que les toitures de plusieurs bâtiments administratifs avaient été emportées par le vent.

Nous continuons de sillonner les quartiers pour recenser les victimes, a ajouté

M. Gbangoudou, appelant le gouvernement centrafricain et les acteurs humanitaires à apporter de l'aide aux blessés et aux personnes sans abri.

Selon plusieurs observateurs locaux, le bilan pourrait s'alourdir après la dernière évaluation des autorités locales et des organisations humanitaires actives dans la ville.

### SOUDAN

## Violents combats au Darfour

Les combats entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan font rage vendredi dans la région du Darfour (ouest), rapportent des habitants, au quatrième jour d'un cessez-le-feu négocié mais jamais respecté.

A al-Facher, chef-lieu du Darfour-Nord, il y a "des combats avec tous types d'armes", selon des témoignages d'habitants.

Les affrontements ont éclaté le 15 avril entre l'armée dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane et les Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo a fait plus de 1.800 morts, selon l'ONG ACLED.

Elle a aussi contraint plus d'un million de Soudanais à se déplacer à l'intérieur de ce pays d'Afrique de l'Est, et au moins 300.000 habitants se sont réfugiés dans les pays voisins, eux-mêmes en crise, selon l'ONU.

Plus de la moitié de la population soudanaise - 25 millions sur un total 45 millions - a désormais besoin d'aide humanitaire pour survivre, selon l'ONU. Les médiateurs américains et saoudiens ont négocié durant deux semaines avec les deux camps un "cessez-le-feu temporaire" d'une semaine, entré en vigueur lundi soir, pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, impossible jusqu'ici.

Aucun couloir humanitaire n'a pu être sécurisé, bloquant aussi les civils qui veulent partir. Les deux camps s'accusent mutuellement de briser la trêve.

Le département d'Etat américain a indiqué jeudi soir qu'il constatait toujours "des violations" du cessez-le-feu, notamment à Khartoum et au Darfour.

Washington a promis "des sanctions", et l'accord de cessez-le-feu prévoit un "mécanisme de surveillance", mais jusqu'ici aucune annonce n'a été faite à l'encontre d'un camp ou de l'autre.

## L'ONU et ses partenaires apportent de l'aide là où le cessez-le-feu le permet

Les Nations Unies et leurs partenaires au Soudan ont entrepris jeudi d'apporter de l'aide au plus grand nombre de personnes possible là où le cessez-le-feu est respecté, a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA).

Selon lui, une vingtaine de camions transportant des fournitures du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont été envoyés dans différentes parties du pays.

Les partenaires humanitaires étaient prêts, en début de semaine, à acheminer 168 camions pour atteindre plus de 4 millions de personnes dans le pays, a indiqué l'OCHA.

Cependant, les conditions de sécurité ne permettant pas une opération à grande échelle, les répartiteurs n'ont pu libérer que quelques camions pour des missions de secours.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a dit avoir apporté une aide alimentaire et nutritionnelle à plus de 500.000 personnes dans neuf Etats depuis la reprise des distributions voici trois semaines.

Il prévoit aussi de distribuer des secours dans les Etats du Nord et du Darfour-Central. Des camions chargés d'aide sont arrivés mercredi à Wadi Halfa.

Le lendemain, à Port-Soudan, le PAM a commencé à fournir de la nourriture à environ 4.000 déplacés nouvellement arrivés.

Selon les agences de l'ONU, six nouveaux sont morts dans un hôpital d'Ed Daien au Darfour-Oriental en l'espace d'une semaine, en raison de problèmes tels que le manque d'oxygène dans un contexte de coupures d'électricité, a rapporté l'OCHA.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a précisé que plus de 30 nouveau-nés étaient morts à l'hôpital depuis le début des combats le 15 avril.

Elle a dit être en contact avec les prestataires de soins afin de déterminer l'aide qu'elle peut apporter.

## PALESTINE L'UE "consternée" par l'escalade des attaques de colons sionistes en Cisjordanie occupée

Le Bureau de l'Union européenne (UE) en Palestine s'est dit "consterné" par l'escalade des attaques des colons sionistes contre les Palestiniens dans les villages de Barqa (près de Naplouse) et d'Al-Mughayyir (près de Ramallah).

Dans un communiqué publié vendredi et relayé par des médias, le bureau a déclaré: "Nous sommes consternés par les attaques lancées par des colons contre les Palestiniens dans les villages de Barqa

(près de Naplouse) et d'Al-Mughayyir (près de Ramallah), qui ont fait des blessés et détruit des maisons et des biens palestiniens".

L'UE a appelé l'entité sioniste à "assurer la protection de la population civile palestinienne conformément à ses obligations en vertu du droit international".

Plus tôt vendredi, cinq Palestiniens ont été blessés lorsque des dizaines de colons, protégés par l'armée de l'occupation, ont attaqué des agriculteurs dans la ville d'Al-Mughayyir, à l'est de Ramallah, dans le centre de la Cisjordanie.

Mercredi, la ville de Barqa, proche de la ville de Naplouse (nord), a fait l'objet



d'attaques de la part de dizaines de colons.

Depuis des mois, la tension monte dans toute la Cisjordanie, au milieu des raids militaires sionistes répétés sur les villes palestiniennes.

## KOSOVO-SERBIE Incidents entre la police et des Serbes dans le nord du Kosovo

La police kosovare a dispersé vendredi à l'aide de gaz lacrymogène des Serbes qui protestaient contre la prise de fonctions de maire par un Albanais dans le nord du Kosovo, ont rapporté les médias.

Cet édile a été élu à l'issue des élections municipales organisées par les autorités kosovares le 23 avril dans quatre municipalités en majorité peuplées de Serbes qui ont très largement boycotté ce scrutin - seuls quelque 1.500 électeurs, sur environ 45.000 inscrits, y ont pris part.

Selon les médias, des échauffourées entre les manifestants serbes et la police ont eu lieu vendredi devant la mairie de Zvecan.

Les forces de l'ordre ont tiré du gaz lacrymogène pour les repousser, tandis que des déflagrations ont été provoquées par des grenades assourdissantes.

La police kosovare n'a pas fait de commentaires, confirmant seulement dans un communiqué avoir assisté des nouveaux maires dans la prise de leurs fonctions dans trois des quatre municipalités concernées. Les incidents sont fréquents dans le nord du Kosovo, une ancienne province serbe qui a proclamé en 2008 son indépendance, jamais reconnue par la Serbie. Les élections municipales se sont déroulées un peu plus d'un mois après l'annonce par l'Union européenne d'un accord sur la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina au cours d'une réunion à Ohrid, en Macédoine du Nord, mais que les deux parties n'ont pas signé. Pour avancer dans ce dialogue, Belgrade réclame la mise en place d'une "association de municipalités serbes", qui jouirait d'une sorte d'autonomie et engendrerait quelque 120.000 Serbes du Kosovo, un pays peuplé d'1,8 million d'habitants, très majoritairement albanais.

## BRÉSIL L'ex-président Collor déclaré coupable de corruption

L'ex-président brésilien de centre droit Fernando Collor de Mello (1990-1992) a été déclaré jeudi coupable de corruption et de blanchiment d'argent par la Cour suprême du Brésil, dans le cadre du scandale "Lavage-express".

Huit des dix juges se sont prononcés en faveur de sa condamnation.

Le juge rapporteur de l'affaire, Edson Fachin, a évoqué une peine pouvant aller jusqu'à 33 ans de prison, mais celle-ci ne sera prononcée que le 31 mai.

M. Collor, 73 ans, est accusé d'avoir reçu 20 millions de réais (environ 3,8 millions d'euros) de pots-de-vins de 2010 à 2014, quand il était sénateur.

M. Fachin a jugé que l'ex-président avait fait valoir "son influence politique pour faciliter la signature de contrats".

Selon le Parquet, une quarantaine de versements ont été effectués pour faciliter "de façon irrégulière" la signature de ces contrats entre une entreprise de bâtiment et une filiale de la compagnie pétrolière publique Petrobras. La défense réfute toutes les accusations.

L'enquête a été ouverte dans le cadre du scandale "Lavage-express", qui a ébranlé l'ensemble de l'échiquier politique brésilien à partir de 2014.

En 1989, l'élection à tout juste 40 ans de Fernando Collor de Mello, opposé au second tour à

l'actuel président de gauche Luiz Inácio Lula da Silva, avait suscité un immense espoir.

Mais les Brésiliens ont vite déchanté: à peine deux ans après son arrivée au pouvoir, il a démissionné après avoir vu le Congrès ouvrir une procédure de destitution à son encontre pour corruption passive.

Il est tout de même parvenu à revenir en politique en 2006, se faisant élire sénateur d'Alagoas, un Etat pauvre du nord-est, un siège qu'il a occupé jusqu'à la fin de l'année dernière.

Lors de la fin de son second mandat de huit ans à la Chambre haute, M. Collor a soutenu ouvertement l'ex-président d'extrême droite Jair Bolsonaro.

## LIBAN La Banque mondiale dégage 300 millions de dollars pour soutenir les familles pauvres

La Banque mondiale (BM) a approuvé, ce vendredi, un financement supplémentaire de 300 millions de dollars pour soutenir les familles pauvres au Liban, indique l'institution financière.

La Banque mondiale a déclaré, dans un commu-

niqué, que "le conseil d'administration du Groupe de la Banque a approuvé un financement supplémentaire de 300 millions de dollars pour le projet d'urgence visant à soutenir le filet de sécurité sociale pour répondre à la crise économique et à la pandé-

mie du Covid-19 au Liban".

Selon le communiqué, "cette nouvelle enveloppe représente le deuxième financement supplémentaire pour le projet de filet de sécurité sociale, qui a été approuvé en janvier 2021 pour aider le Liban à faire face aux effets de la crise économique et de la pandémie de coronavirus".

Le projet avait auparavant bénéficié "d'un premier financement complémentaire de 4 millions de dollars en mai 2022", d'après la même source.

Le communiqué cite le directeur régional du département Moyen-Orient de la Banque mondiale, Jean-Christophe Carré, qui a déclaré que ce projet et son financement complémentaire permettront "des transferts monétaires à 160 000 familles pendant une période de 24 mois".

## PAKISTAN Deux morts et six blessés dans une double explosion

Deux personnes ont été tuées et six autres blessées dans deux attaques coordonnées dans la nuit de jeudi à vendredi dans la province du Balouchistan (sud-ouest du Pakistan), a indiqué la police.

Une explosion s'est produite lorsqu'une voiture a heurté une mine terrestre dans la région de Harnai, blessant deux personnes à bord, ont indiqué des sources policières de la province.

Après cette explosion, des personnes se sont précipitées vers la voiture pour porter secours aux victimes lorsqu'a eu lieu la seconde explosion, déclenchée par un dispositif télécommandé, révèle la même source.

La seconde explosion a fait deux morts et quatre blessés, a fait savoir la police, ajoutant qu'une chasse à l'homme pour retrouver les auteurs de l'attentat était en cours. Les blessés ont été transférés dans un hôpital proche. Deux d'entre eux se trouvent dans un état critique.

## ETATS UNIS Assaut du Capitole: 18 ans de prison pour le chef d'extrême droite Stewart Rhodes

L'une des figures de l'extrême droite américaine, Stewart Rhodes, a été condamné jeudi à 18 ans de prison pour "sédition", la sentence la plus élevée à ce jour liée à l'assaut du Capitole.

Le fondateur de la milice "Oath Keepers" a adopté jusqu'au bout une posture de défi: "Je suis un prisonnier politique", mon seul crime est de m'opposer à ceux qui détruisent notre pays", a-t-il lancé juste avant d'être fixé sur sa peine.

Le juge fédéral Amit Mehta l'a sèchement remis à sa place: "Vous n'êtes pas un prisonnier politique, M. Rhodes", a-t-il dit.

"Vous êtes ici parce que douze jurés (...) vous ont jugé coupable de sé-

dition", "l'un des crimes les plus graves qu'un Américain puisse commettre".

Ce chef, qui implique d'avoir planifié l'usage de la force contre le gouvernement, est passible de 20 ans de prison.

Mais les procureurs avaient requis 25 ans contre Stewart Rhodes, en s'appuyant sur un dispositif qui permet de relever les peines pour des actes de nature "terroriste".

Sans les suivre totalement, le juge Mehta a endossé leur analyse sur ce point.

"Des actes d'intimidation ou de coercition qui visent à peser sur le gouvernement" entrent dans cette catégorie, a-t-il déclaré. Il a également justifié la sévérité

## USA-GRANDE BRETAGNE Le FBI dévoile des menaces contre la reine Elizabeth II lors de voyages aux Etats-Unis

Des archives publiées récemment par le FBI relatives à plusieurs visites officielles de la reine Elizabeth II aux Etats-Unis dans les années 1980 et 1990 révèlent des menaces et un potentiel projet de tuer la souveraine, ont rapporté vendredi des médias.

Parmi ces documents, publiés sur le site internet du FBI, une note concerne notamment le voyage effectué par Elizabeth II et son époux le prince Philip sur la côte ouest des Etats-Unis en 1983.

Selon un renseignement obtenu par la police de San Francisco via une source proche des milieux nationalistes irlandais, un homme qui affirmait que "sa fille avait été tuée en Irlande du Nord par une balle en caoutchouc", a émis le projet "de nuire à la reine Elizabeth".

Il le ferait "soit en faisant tomber un objet du Golden Gate Bridge sur le yacht royal Britannia lorsque celui-ci passerait dessous, soit en tentant de tuer la reine lors de sa visite au Parc National de Yosemite".

Quatre ans plus tôt, en 1979, le groupe Armée républicaine irlandaise avait tué dans un attentat à la bombe Lord Louis Mountbatten, le cousin d'Elizabeth II, en pleine période de troubles qui a vu s'affronter républicains et unionistes nord-irlandais.

Une autre note, relative à une visite d'Etat de la reine en 1991, évoque les menaces provenant de groupes irlandais de perturber des événements auxquelles la monarchie devait assister, comme un match de baseball et une réception à la Maison Blanche. Un autre document datant de 1989 stipule que même si aucune menace précise n'a été proférée contre la reine, "la possibilité de menaces venant de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) contre la monarchie britannique est toujours présente". La reine, décédée en septembre dernier à 96 ans, a fait l'objet de plusieurs tentatives d'assassinats.

En 1970, des sympathisants présumés de l'IRA avaient tenté de faire dérailler son train à l'ouest de Sydney, en Australie, et en 1981, l'IRA avait projeté un attentat à la bombe lors d'une visite dans le nord de l'Ecosse.



## ARTS PLASTIQUES

**"Trétoir M'Kassar", une performance poétique de Denis Martinez présentée à Alger**

"Trétoir M'Kassar", une performance poétique mêlée à la projection d'un diaporama, a été présentée jeudi à Alger par le professeur et plasticien et poète, Denis Martinez, mettant en valeur l'amitié et la résilience des artistes, face à l'adversité de la vie.

Accueillie à la Villa Dar Abdelatif dans le cadre de l'installation, "Actes de vie", une rétrospective sur le parcours artistique singulier de Denis Martinez, "Trétoir M'Kassar" met en valeur des moments d'existence que le plasticien a partagé à Blida avec le poète, Mahfoud El Ayachi et le chanteur de musique diwane, Mâalem Mohamed Bahaz.

Racontant en une dizaine de minutes l'adversité de la vie, les expériences partagées avec les deux artistes sont restituées par Denis Martinez dans un élan prosodique d'une grande créativité et une prose au lyrisme illustré par des photographies du

poète et du chanteur, mêlées dans des toiles aux traits symboliques, empreintes de génie, diffusées par le diaporama. Au début de la performance, le montage des diapositives ne présente pas de lien immédiat avec le texte poétique déclamé, mais que c'est la relation entre le visuel et l'oralité, s'établit au fur et à mesure de son déroulement.

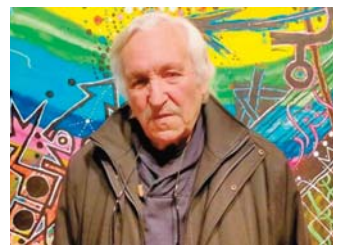
Dans ses travaux, Denis Martinez aime donner de la vitalité et un statut d'"élément dramaturgique" aux personnages et aux lieux animant - dans la réalité même - le déroulé des tranches de vie qu'il veut restituer dans ses performances. C'est ainsi qu'il a

imprégné la déclamation du texte, "Trétoir M'Kassar" de sa voix aux intonations, entre autres, "moqueuses" ou "dubitatives" par moments, ondulante avec son vibrato de ténor, entre tonalités graves et aiguës ou usant d'onomatopées et d'exclamations émises dans le parler populaire local, à l'instar des "Eh heeh, yeh heheheeh !...", ou encore des "Paap papapapa!". "Trétoir M'Kassar" est mon nom de passage", "Vacarme ligoté, inaccessible aux oreilles aveugles", "Submergé de rumeurs stériles", "La raison qui traverse l'errance parle d'hier", sont autant d'expressions exprimant différentes formes d'adversité auxquelles l'artiste a toujours fait face, s'arrangeant toujours à faire triompher la vie par la Culture.

"Dire par une expression artistique libre, pleine et dynamique toutes les préoccupations de l'artiste", a expliqué Denis Martinez, entouré de ses amis et collègues dont Karim Sergoua.

D'autres anecdotes vécues en équipe, ont été relatées par Denis Martinez lors du débat qui a suivi la performance, comme celle de "La fresque du village Maamoura" ou encore celle du voyage en voiture à Mostaganem, dont avaient pris part avec lui, Noureddine Saadi, Arezki Metref et Arezki Larbi et qui avait donné naissance au poème, "Djedouel Bendir Misiria".

Dans ce texte descriptif de tous ces lieux au climat aride du "Pays de Cheikh Hamada", Denis Martinez a réussi à transmettre la teinte de cette situation vécue, à travers sa manière de chanter son texte à la manière bédouine, qu'il ornait par moments des, "Vani vane vane" qui laissaient suggérer la flûte qui accompagnait le Cheikh, dans



ce genre de chant patrimonial. "Denis Martinez est une excellente idée qui traverse le temps !", a tenu à faire remarquer un adepte de son art, présent à la performance. Au lendemain du recouvrement de l'indépendance de l'Algérie, Denis Martinez enseigne à l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger et initie, parallèlement, des actions expérimentales avec ses étudiants, avant d'animer en 1967, avec des artistes algériens de son époque le mouvement artistique "Aouchem".

Installé à Marseille (France) dans les années 1990, Denis Martinez fait son retour en Algérie au début de l'an 2000 et participe à des expositions, événements et autres actions artistiques et culturelles.

Inaugurée le 13 mai, l'installation "Actes de vie", organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), restitue l'œuvre de Denis Martinez sur plus de 50 ans, sculptures, peintures, et poèmes habillant l'espace de la Villa Dar Abdelatif jusqu'à la fin du mois en cours, en plus d'un programme artistique qui prévoit encore des performances musicales et des tables rondes.

## MUSIQUE

**La troupe "El Oçoul El Fenia" de Tiaret remporte le grand prix du 4<sup>e</sup> festival national de la chanson engagée**

La troupe "El Oçoul El Fenia" de la wilaya de Tiaret a remporté le grand prix de la 4<sup>e</sup> édition du festival national de la chanson engagée, clôturée jeudi soir à la maison de la culture "Ali Maachi" de Tiaret. La deuxième place du Festival est revenue à la troupe "Fantasia" de Mostaganem et la troisième à la troupe "Echourouk" de Biskra. Des prix d'encouragement ont été décernés à la troupe Echourouk de Biskra pour la meilleure interprétation, à la troupe "Entarab El Acil" de Naama pour les meilleures paroles et à la troupe "Fantasia" de Mostaganem pour la meilleure composition musicale.

Le président de la troupe "El Oçoul El Fenia", Walid

Hamadi, a déclaré que cette distinction est le fruit de grands efforts consentis par les membres de la troupe âgés entre 9 et 50 ans, qui ont aimé la chanson engagée. Il a indiqué que la chanson "Oughniat El Wafa" primée qui glorifie la patrie et appelle au renforcement des liens entre les membres de la société, est écrite par la poétesse Mordjana Kaouther.

La composition musicale de cette chanson est l'œuvre de Bouhabila de Constantine. En clôture du Festival, l'artiste Mohamed Fouad Ouamane a fait lecture d'une série de recommandations pour la prochaine édition dont celle exigeant la participation d'une seule troupe par wilaya et celle limitant

la durée de la chanson en lice à six minutes. La soirée de clôture a été marquée par une présence nombreuse du public, en parfaite symbiose avec les chansons proposées par les troupes en lice dont "Bayane El Bachair" de Bordj Bou Arreridj, "Angham El Gharb" de Tlemcen et "Soumoud" de Saïda, ainsi que les artistes Fayçal Boukhatache, lauréat du dernier festival national de la chanson Chaabie, Ali Markat, détenteur du prix concours d'Inchad "Hadi El Arouah" et Redouane Maachi.

La valeur des prix attribués dans ce festival se situe entre 250.000 et 100.000 DA pour les trois premières places, et 40.000 DA pour chacun des prix d'encouragement.

## DJELFA

**Appel à la création d'un centre de documentation des spectacles populaires (rencontre)**

Les participants à une conférence nationale, clôturée jeudi au théâtre régional "Ahmed Benbouzid" de Djelfa, se sont accordés sur la nécessité de la création d'un centre de documentation des spectacles populaires, en tant que patrimoine culturel nécessitant une valorisation.

Les intervenants à ce séminaire intitulé "Théâtre et formes de spectacles populaires en Algérie... à travers les écrits des voyageurs arabes et occidentaux" ont souligné l'importance de la création d'un centre pour documenter ces scènes populaires, considérées comme une expression de l'identité nationale.

"La création d'un centre est de nature à contribuer à la préservation d'un patrimoine populaire visant la promotion de notre souveraineté culturelle", a estimé Nacer Khellaf, directeur du théâtre régional "Ahmed Benbouzid", organisateur de ce colloque ayant réuni, pendant quatre jours, des universitaires, des spécialistes du folklore et des professionnels du théâtre.

Il a assuré que les participants à ce colloque "se sont montrés très intéressés par cette proposition, inscrite dans le cadre des enjeux stratégiques exprimés par les différentes formes du théâtre populaire, en tant que composante de l'identité nationale".

Une idée, également, corroborée par Ibrahim Neoual, enseignant à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS), qui a qualifié ce colloque d'"espace pour l'échange d'idées", de plus couronné par une série de recommandations pour la promotion du mouvement culturel et artistique et du théâtre de façon particulière.

Cette rencontre a permis de "dessiner les contours d'une vision prospective du mouvement culturel", a-t-il estimé.

Le Docteur et chercheur Abdessalam Yekhlef, également professeur à la Faculté des arts et de la culture de l'université de Constantine, a souligné, pour sa part, que "la préservation des spectacles populaires en Algérie est tributaire de leur exploitation hors espace théâtral, en les ramenant à leur place originale, le théâtre de rue, qui a toujours accueilli les hakouati+ et différentes formes d'expression de notre identité".

Il est devenu nécessaire d'"œuvrer à la sauvegarde des spectacles populaires (de rue), au regard de l'intérêt accordé, à l'échelle mondiale, pour tout fait et acte contribuant à la préservation de la mémoire et du patrimoine", a relevé Dr.Kaddour Hamdani de l'université d'Alger 2.

Le chercheur a évoqué, à ce titre, les périodes d'avant et d'après la présence Ottomane en Algérie, caractérisées, a-t-il dit, par un foisonnement de divertissements populaires, exprimés sous différentes formes, dont les spectacles "Khial Edhel", les "Meddah" et les "Garaguouz (marionnettes)".

A cela s'ajoute les expressions de solidarité sociale, représentées par les "waadate" (sorte de festins populaires), "Tewzidete errakk" et autres festivités pour marquer le Maulid Ennabaoui Charif (naissance du prophète QSSL).

Un appel a été, également, lancé, à l'occasion, en vue de l'institutionnalisation de ce colloque, pour en faire un événement annuel.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : MEDEA  
DAIRA : CHAHBOUNIA  
COMMUNE : BOUAICHE  
N° FISCALE : 098426105021435

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2023 APRES L'INFRUCTUOSITE**

La Commune de Bouaiche wilaya de medea annonce un appel d'offre ouvert avec l'exigence de capacités minimales apres l'infructuosite de la premiere offre des projets suivants :

- Réalisation et renouvellement partiel du réseau d'assainissement
- 01- (lot N° 01) Réalisation du réseau d'assainissement quartier thaniyat al -ghazal – deuxième tranche –
- 02- (lot N° 02) .Renouvellement partiel du réseau d'assainissement centre bouaiche

Les soumissionnaires qualifiés intéressés par le présent avis sont appelés à retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés de l'APC de BOUAICHE contre paiement d'une somme de 20 000.00 DA a monsieur le trésorier inter communal de boughzoul.

Les soumissionnaires qui veulent participer a l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales doivent avoir :

- CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ET CLASSEMENT DU 03 EME DEGRE ET PLUS DANS L'ACTIVITE DES TERVAUX D'IRRIGATION ENCOURS DE VALIDITE
- MOYENNE DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES 03 ANNEES DERNIERES PAS MOINS DE 5.000.000 DA JUSTIFIER DES BILANS FINANCIERES DES03 ANNES 2019-2020-2021 APPROUVES PAR L'ADMINISTRATION FISCALE
- D'UNE ATTESTATION DE BONACHEVEMENT DU PROJET D'ASSAINISSEMENT AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES CONTIENT (ANNEES D'EXECUTION – DENOMINATION DU PROJET ET SON COUTS) DEPASSANT 5.000.000.00 DA.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou par son représentant juridique muni d'une pièce justificative (procuration, dérogation) les documents relatifs a la demande d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales ci dessous:

- 1- Le dossier de candidature .
- 2- L'offre technique.
- 3- L'offre financière.

La liste qui contient les documents cité en haut est détaillée dans le cahier de charge dans l'article N 12. LA DATE de dépôt du dossier fixé a 10 jours a partir de première apparition de cet avis de BOMOP Le dépôt se fait le dernier jour de délais de 8.00 H A 11.00 H de matin auprès du bureau du marché de la commune.

La date limite de dépôt des offres est fixée dix (10) jours à (11:00) onze heures matin à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP .

Le dépôt des offres se fera le dernier jour du délai fixe

Au cas ou cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'aux jours ouvrables suivant.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière", selon le cas. ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme. Comportant la mention \* à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° 03/2023 l'objet de l'appel d'offres.

Elle sera adressée : A MONSIEUR LE P/APC DE BOUAICHE.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis le dernier jour à 11:00 H correspondant à date limite de dépôt des offres, au siège de l'assemblée populaire communale de BOUAICHE

Ou une part est accordée à chaque entrepreneur et les offres sont classées par ordre croissant ordre , c'est - à -dire qu'il obtient la classe 01 ; il ne se qualifie pas pour la classe n°02 ; et en cas d'offre qualifie unique pour les deux actions ,toutes les actions lui seront attribuées ensemble

Les offres sont valables (102 jours) à compter du premier jour de la période de préparation des offres.



# CONCOURS MONDIAL DE "HUAWEI ICT COMPÉTITION" EN CHINE Quinze étudiants algériens en finale

Quinze (15) étudiants algériens participent à la finale du concours mondial de "Huawei ICT Compétition" qui se déroule depuis mercredi en Chine, indique jeudi un communiqué de l'entreprise Huawei.

Les 15 étudiants algériens qui se sont qualifiés pour le tournoi final de la 7ème édition du "Huawei ICT Compétition" ont pris les premières places en Afrique après avoir remporté le top 5 sur 28 pays et 50 équipes, précise la même source, ajoutant le concours de cette année a enregistré 120.000 participants issus de 74 pays à travers 2.000 universités.

Les 15 étudiants algériens issus de cinq équipes ainsi qu'un instructeur affronteront, à l'occasion de la finale de ce concours mondial basé sur les technologies de Huawei, plus de 400 étudiants, ajoute

le communiqué. Les étudiants ont été accueillis et encouragés par l'ambassadeur d'Algérie en Chine, M. Hassane Rabehi, qui a exprimé sa fierté de les voir atteindre la phase finale de cette compétition mondiale.

Cette compétition, a-t-il souligné, permet de mettre en valeur les talents des étudiants algériens qui font ainsi entendre la voix de l'Algérie, laquelle est au diapason du développement technologique, notamment à la faveur des relations fortes algéro-chinoises.

"Huawei ICT Compétition" est un concours mondial basé sur les



technologies de Huawei en vue de promouvoir le développement du secteur des TIC auprès des jeunes étudiants, d'autant plus que Huawei est un fournisseur mondial de TIC.

## MULTIMÉDIA

### Twitter envisage de quitter le code de l'UE contre la désinformation



Twitter envisage de quitter le code de bonnes pratiques de l'UE contre la désinformation en ligne, un accord regroupant les principales plateformes sur une base volontaire, on indique jeudi des sources européennes.

Selon ces sources, le réseau social aux mains d'Elon Musk a informé la Commission européenne de ses intentions mais n'a pas encore notifié formellement la décision.

Lancé en 2018, ce code européen de bonnes pratiques regroupe une trentaine de signataires, des géants comme Meta, Google, Twitter, Microsoft, TikTok, mais aussi de plus petites plateformes, ainsi que

des professionnels de la publicité, des fact-checkeurs et des ONG.

Les signataires ont eux-mêmes participé à la rédaction du texte, qui contient une quarantaine d'engagements visant notamment à mieux coopérer avec les fact-checkeurs et à priver de publicité les sites diffusant des infos. Depuis qu'il a acheté Twitter il y a six mois, le milliardaire Elon Musk a assoupli la modération des contenus problématiques.

Twitter a indiqué préférer faire appel à sa propre communauté d'internautes plutôt qu'à des fact-checkeurs, a-t-on indiqué de source européenne.

Les rapports qu'il rendait sur la désin-

formation dans le cadre du code de bonnes pratiques étaient très lacunaires.

"Si (Elon Musk) n'est pas sérieux sur le code, c'est peut-être mieux qu'il le quitte", a commenté un responsable à la Commission européenne. L'adhésion au code reste volontaire, en revanche "on ne peut pas se soustraire au DSA", la nouvelle loi sur les services numériques entrée en vigueur mi-novembre dans l'UE, a-t-il ajouté.

Le DSA contraindrait les plateformes à déployer des efforts pour "réduire les risques" de désinformation et prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 6% de leur chiffre d'affaires mondial.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA  
DAIRA DE TOLGA  
COMMUNE DE TOLGA  
CODE FISCAL MF 095607219105234

#### AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/S.U/C.T/2023

Le président de l'assemblée populaire communale de Tolga lance une demande des offres ouvertes avec exigence de capacités minimales suivant les articles 40 et 44 pour la réalisation de projet

##### RENOVATION RESEAU D'ESTRIBUTION D'AEP: CITE RASSOUTTA EST

Les entreprises qualifiées Troisième (03) degré et plus Spécialité hydraulique (AEP) intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de marchés publics de l'A.P.C de Tolga contre paiement d'un montant de 15.000,00 DA (Quinz Mille dinars algériens) comme droits de l'impression auprès de receveur de la commune et secteur sanitaire de tolga.

Les offres déposées auprès la secrétariat du président de l'A.P.C les offres doivent comporter Trois (03) Dossier, Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -appel d'offres n° 03 /C.T/2023 l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 ;

le dossier de candidature contient :

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 1- Une déclaration de candidature | 4- Les documents relatifs aux pouvoirs à les personnes qui son gagent pour les entreprises |
| 2- Une déclaration de probité     | 5- Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires                  |
| 3- Les statuts pour les sociétés  | 6- Liste des moyens humains approuvée par la CNAS  |

NB : les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jour à partir de la date de notification et avant l'attribution provisoire de projet .

- l'offre technique contient :

|   |  |
|---|--|
| 1- Une déclaration à souscrire  | 4- Certificat de qualification et de classification (portant les indices de l'activité principal suivant le degré demandé dans l'offre)  |
| 2- Un mémoire technique justificatif  | 5- Certificat de projets similaires réalisés   |
| 3- Liste des moyens matériels avec la présentation des justifications (copies des cartes grises et les copies d'assurances) | 6- Le cahier des charges rempli daté et signée et cachée dans tous les lieux et les pages destinés par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ». |

- l'offre financière contient :

1- La lettre de soumission-2/ Bordereau des prix unitaires-3/Devis quantitatifs et estimatifs 4/Délai d'exécution. Le dépôt des offres auprès de secrétariat de président de A.P.C dans les 15<sup>ème</sup> jour à partir de la première parution de l'annonce dans les journaux quotidiens nationaux ou le BOMOP mais Si Ce Jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.L'ouverture des plis se déroulera dans le même jour à 10:00 H ,cette annonce est considérée comme invitation aux les participants pour assister à la séance d'ouverture. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à partir de Le premier jour de l'annonce.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE HOUARI BOUMEDIENE  
BP 32 EL ALIA BAB EZZOUAR 16111 ALGER  
NIF : 40802000160557

#### AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°03/2023

Rehabilitation des façades de l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (Phase I)  
Bâtiment : Auditorium

Cet avis s'adresse aux soumissionnaires dont les capacités répondent aux critères sous cités :

1. Capacités professionnelles : Qualifié en bâtiment (principale activité), de catégorie V ou plus.
2. Capacité financière : Un chiffre d'affaire cumulé, durant les trois dernières années, justifié par les trois derniers bilans financiers certifiés par le commissaire au compte, dément-vidés par les services des impôts, compris entre 90.000.000,00 DA ou plus. (Années 2019-2020-2021).
3. Capacités techniques :

Références professionnelles : a) moins une attestation de bonne exécution ou un Procès-verbal de réception définitif d'un marché d'un projet public (traitement de façade), réalisé durant les sept (07) dernières années d'un montant de : 60.000.000,00 ou plus.

Moyens matériels :

- 1 - Matériel pour travaux de piéage du béton manuel : marteaux et burins et marteau piqueur électrique ;

Moyens humains :

- \* 01 Métreur vérificateur d'au moins une année d'expérience.
- \* 04 Manœuvres min.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du Vice Recteur chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation (Service Contrats et Marchés), situé au Rez de chaussée, à l'Allée Est du rectorat, adresse : BP 32 Elie Bab Ezzouar, contre le paiement, par mandat carte, de la somme de 5000 DA, au compte CCP 32001776 de l'USTHB.

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature contient :

1. Une déclaration de candidature, renseignée, datée, signée et cachetée.
2. Une déclaration de probité renseignée, datée, signée et cachetée.
3. Les statuts pour les sociétés.

Et tous les documents exigés à l'article 14 du cahier des clauses administratives.

L'offre technique contient :

1. Le cahier des charges dément, renseigné, daté, signé et cacheté, précédé de la mention manuscrite "lu et accepté".
2. La déclaration à souscrire renseignée, signée, datée et cachetée.
3. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, à savoir : un mémoire technique justificatif, selon modèle joint en annexe, appuyé de tout autre document exigé, en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 15 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et tous les documents exigés à l'article 14 du cahier des clauses administratives.

L'offre financière contient :

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint dément renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire ;
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU), en hors taxes, dément renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dément renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées fermées et cachetées.

Les trois enveloppes ci-dessus, contenant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une autre enveloppe anonyme fermée et cachetée.

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et porter la mention suivante :

"A MONSIEUR LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE HOUARI BOUMEDIENE. BAB EZZOUAR, ALGER"

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°03/2023"

REHABILITATION DES FAÇADES DE L'UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE HOUARI BOUMEDIENE (Phase I)

BÂTIMENT : AUDITORIUM

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

Le délai de préparation des offres est de 15 jours et (15) jours à compter de la 1<sup>ère</sup> publication dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux à diffusion nationale.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, à 11h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissions sont à déposer, en triple exemplaire, sous double enveloppe cachetée, au Bureau d'Ordre Général de l'USTHB, situé au Rez de chaussée, à l'Allée Est du Rectorat.

La commission d'ouverture des plis et de l'évaluation des offres se réunira en séance publique pour l'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières, le dernier jour de préparation des offres à Onze heure Trente (11h30), à la salle de réunion du rectorat (1er étage), en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de leur dépôt.



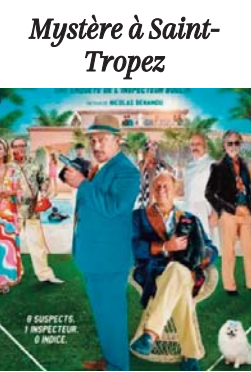
# Programme de la soirée

**TF1 21:15**



**Black Widow**  
En 1995, Natasha Romanoff et Yelena Belova, adolescentes, vivent dans l'Ohio avec leurs parents adoptifs, Alexei Shostakov, alias Red Guardian, et Melina Vostokoff, une ancienne Black Widow. Après reçu un signal d'urgence, la famille quitte précipitamment la maison et, poursuivie par la police, parvient à s'envoler pour Cuba. Sur place Melina, blessée, est prise en charge médicalement. Et tandis qu'Alexei reprend contact avec son officier de liaison, Dreykov, tous se préparent à repartir en Russie. Les deux jeunes filles reprennent alors l'entraînement pour devenir des Black Widows.

**france 2 21:05**



**Mystère à Saint-Tropez**  
Par une chaude et paisible nuit du mois d'août 1970, à Saint-Tropez, un personnage masqué s'introduit dans la demeure du baron milliardaire Claude Tranchant, roi de la bière en Europe, et sabote l'un des voitures de sport qui y sont garées. Le lendemain matin, Jacquot, un des invités du baron, est victime d'un accident de la route après avoir emprunté le véhicule saboté. Comme la femme de Tranchant a par ailleurs reçu une lettre de menaces, le 36, quai des orfèvres est aussitôt mis en alerte et Maurice Lefranc, le directeur général de la P.J. charge l'inspecteur principal Jean Boulin de l'affaire. Mais Boulin est un homme particulièrement maladroit et distrait.

**france 3 20:55**



**Comptine mortelle Saison 1**  
Auteur à succès des éditions Clover Books Alan Conway remet à son éditrice Susan Ryeland son dernier manuscrit intitulé "Meurtres de la pie". Celle-ci découvre avec stupeur que le dernier chapitre est absent. Charles Clover, son patron et ami, lui apprend que Alan est décédé, retrouvé au pied de la tour de son manoir. En parallèle, dans le roman lui-même, le détective privé renommé Atticus Pünd est contacté par Joy Sanderling, une jeune femme qui le supplie de venir en aide à son fiancé, Robert Blakiston. Les habitants du village le suspectent d'avoir assassiné sa mère.

**CANAL+ 20:05**



**Rugby : Top 14 Saison 2022 - Multirugby**  
L'épilogue de la saison régulière s'écrit avec la 26e et dernière journée. Déjà qualifiés pour les demi-finales du championnat, Antoine Dupont et ses partenaires de Toulouse partent favoris du choc des extrêmes contre Brive, dernier du tableau au soir de la 24e journée. De son côté, La Rochelle, finaliste de la coupe des Champions, s'attend à une rencontre de haut niveau face au Stade Français qui défend sa troisième position au classement. Pour conserver sa place dans le top 6, le Racing 92 va chercher des points importants sur le terrain de Clermont. Les autres matchs au programme : Lyon/Bayonne, Toulon/Bordeaux-Bègles, Pau/Montpellier, Castres/Perpignan.

**6 20:35**



**Zone interdite**  
En 2023, le parc Astérix s'est doté d'une nouvelle attraction : Toutatis, une montagne russe de 51 mètres de hauteur, atteignant les 110 km/h, ce qui en fait la plus haute et la plus rapide de France. En plus d'avoir suivi la construction de ce projet hors norme pendant un an, les journalistes du magazine ont également rencontré Florine, une employée de 28 ans chargée d'optimiser le temps d'attente des 42 attractions du parc, Pierre, un cascadeur et Thomas, le responsable de la maintenance des manèges. Dès qu'une panne se déclenche, il a moins de quinze minutes pour trouver une solution.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2667

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|---|---|---|---|---|---|--|--|--|--|
|   |   | 7 |   |   |   |  |  |  |  |
|   | 3 | 1 | 4 |   |   |  |  |  |  |
| 9 | 4 | 5 | 8 |   |   |  |  |  |  |
| 2 |   | 9 | 8 |   |   |  |  |  |  |
| 4 | 3 | 5 | 7 | 9 | 2 |  |  |  |  |
| 5 |   | 3 | 7 |   |   |  |  |  |  |
| 2 | 8 | 9 | 1 |   |   |  |  |  |  |
|   | 9 | 4 | 2 |   |   |  |  |  |  |
|   |   | 2 |   |   |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   | 3 |  |  |  |  |
|   |   |   |   | 4 | 6 |  |  |  |  |
|   |   |   |   | 2 |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   | 1 | 3 |  |  |  |  |

|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|---|---|---|---|---|---|--|--|--|--|
|   |   |   | 7 |   |   |  |  |  |  |
|   |   | 1 | 8 | 6 |   |  |  |  |  |
| 7 | 1 | 4 | 8 |   |   |  |  |  |  |
|   | 7 | 2 | 8 |   |   |  |  |  |  |
| 8 | 2 | 6 | 3 | 5 | 7 |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |

|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|---|---|---|---|---|---|--|--|--|--|
|   |   |   | 5 |   |   |  |  |  |  |
|   | 9 | 4 | 5 |   |   |  |  |  |  |
| 5 | 2 | 9 | 8 |   |   |  |  |  |  |
| 6 | 3 | 4 |   |   |   |  |  |  |  |
| 4 | 3 | 5 | 8 | 1 | 6 |  |  |  |  |
| 7 | 1 | 2 |   |   |   |  |  |  |  |
| 1 | 4 | 3 | 7 |   |   |  |  |  |  |
|   | 8 | 9 | 1 |   |   |  |  |  |  |
|   |   | 2 |   |   |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |

|   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|
|   |   |   |   | 7 | 9 |   |   |  |  |
|   |   |   |   | 7 | 8 | 3 |   |  |  |
|   |   |   |   | 9 | 4 | 2 | 6 |  |  |
|   |   |   |   | 2 | 1 | 5 |   |  |  |
| 8 | 6 | 7 | 3 | 4 | 9 |   |   |  |  |
|   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |
|   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |
|   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |
|   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |
|   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |
|   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |
|   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |
|   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |

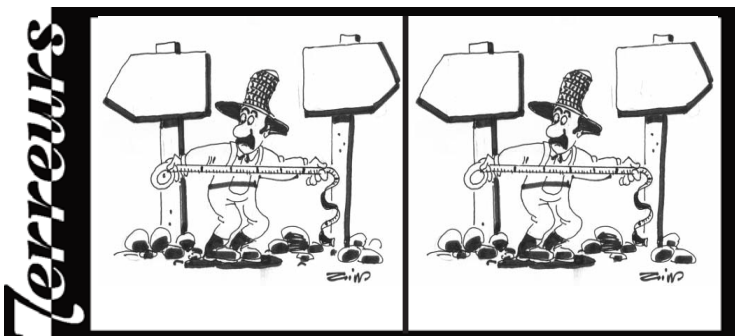


**"Exige beaucoup de toi-même et attends peu des autres. Ainsi beaucoup d'ennuis te seront épargnés."**  
confucius

### Mots croisés n°2667

- Horizontalement :**
- 1 - Grotesque
  - 2 - Tirerai profit
  - 3 - Dresser - Eclou - Élément de phrase
  - 4 - Cri d'aficionado - Qualité de perle - Célébra
  - 5 - Il vaut le titane - Respecterai
  - 6 - Direction - Parleur emplumé
  - 7 - Rayonnerais
  - 8 - Signaux de danger - Matériau de lingot
  - 9 - Yacht de course - Autre do - Hurlement de charretier
  - 10 - Saison du tourisme - Mesureront exactement
- Verticalement :**
- A - Fabricante de pantalons
  - B - Lieu de travail - De l'astate au labo
  - C - Bord de fleuve - Empreinte
  - D - Point dans le bleu - Grandes galères
  - E - Bien astiquée - Arme d'insecte
  - F - Crack - Posséder
  - G - Très fine - Touchés
  - H - Bison d'Europe - Pénurie
  - I - Soleil de pharaon - Fabriqueras
  - J - Chérirai - Première en gamme
  - K - Prélève - Délicatesse
  - L - Posait un écusson - Il est petit pour la danse

| A  | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |







## ALGÉRIE - SYMPOSIUM

## La performance sportive requiert une meilleure gestion du stress chez les athlètes (intervenants)

Entraîneurs, athlètes et psychologues sportifs ont été unanimes à dire que la capacité de gérer le stress avant, pendant et après les compétitions constitue un aspect déterminant d'une performance sportive de haut niveau, samedi à Alger lors du symposium international sur la gestion du stress en période compétitive.

Organisé par le Comité olympique et sportif algérien (COA), le symposium international de psychologie du sport intitulé "la gestion du stress en période compétitive" a été l'occasion pour les intervenants de présenter leurs expériences et expliquer les différentes méthodes de gestion de stress d'un nombre important d'athlètes. Le stress fait partie intégrante de la compétition sportive. Alors que certains athlètes utilisent leur stress pour générer l'énergie physique et mentale nécessaire à l'accomplissement de performances sportives optimales, d'autres en revanche, ressentent d'intenses malaises physiques ainsi que de grandes inquiétudes psychologiques qui les empêchent d'atteindre le niveau de performance optimal", a fait savoir Mme Aurore Langounné, psychologue et préparatrice mentale au Centre de ressources en optimisation de la performance et psychologie du sport (CROPS) en France. Pour elle, en dépit de ce consensus, "très peu d'entraîneurs et d'athlètes consacrent le temps nécessaire à

l'apprentissage, au développement et à l'utilisation des stratégies de gestion du stress." "La relaxation semble associée aux bonnes performances sportives.

Il serait pertinent que les athlètes apprennent à utiliser des techniques de relaxation afin d'être capable de contrôler leur tension nerveuse et physique durant les compétitions sportives.

Les résultats de nos recherches montrent que la relaxation facilite la performance en augmentant la confiance et l'énergie physique des athlètes et en réduisant leur inquiétude psychologique.", a dit Mme Aurore Langounné. De son côté, Stéphane Limousin, préparateur mental et responsable de formation au Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS), a présenté son expérience au sein de la fédération française d'escrime lors des Jeux olympiques-2020 de Tokyo. "La fédération française d'escrime a remporté cinq médailles dont une en or grâce à Romain Cannone (épée), mais croyez moi, ce n'était pas évident pour moi de faire

mon travail de préparateur mental en pleine période de Covid-19. C'est une relation de confiance et d'échange. Il n'y a pas de confiance. On confond souvent préparation mentale et psychologie, ça n'a rien à voir", a-t-il confié à l'APS. Et d'ajouter : "la préparation mentale est un travail de l'ombre.

Ilya le travail de l'entraîneur qui voit les athlètes tous les jours et sans ce travail là, la préparation mentale ne sert à rien. Il faut rendre à César ce qui est à César et l'athlète est responsable de son résultat et de sa performance. La préparation mentale est une des ressources très importantes, permettant de gérer l'environnement et la pression, mais il y a tout le travail en amont".

De son côté, Mme Nadia Bedad, Docteur en psychologie clinique et Maître de conférences à l'Université Alger 2, a mis en exergue les atouts à entreprendre en matière de gestion du stress avant chaque compétition.

"La relaxation joue un rôle important d'où la nécessité d'inclure des séances

dans les entraînements pour que les athlètes apprennent à utiliser cette stratégie de gestion du stress en situation de compétition. Il faut mettre un programme personnalisé pour mieux comprendre le bien-être émotionnel, l'hygiène de vie et la gestion du temps afin d'établir les besoins", a-t-elle expliqué. Dans le même ordre d'idée, Mme Karima Hadj Arab, psychologue et préparatrice mentale des équipes nationales, a partagé son expérience lors des Jeux olympiques de Tokyo. "Les entraîneurs devraient faire en sorte que les athlètes se concentrent sur le processus menant aux bonnes performances plutôt que sur la performance elle-même. Pour ce faire, les entraîneurs devraient fixer des objectifs d'efforts et de participation maximale (concentration et contrôle des émotions), plutôt que des objectifs de rendement (victoire, défaite, médailles, etc...). Deux ateliers sur l'imagerie mentale et la cohérence cardiaque ont été installés en marge du symposium international sur la gestion du stress en période compétitive.

## GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE D'ORAN

### Azzedine Laagab s'adjuge la 27<sup>e</sup> édition

Le coureur cycliste Azzedine Laagab sociétaire du MC Alger, a remporté le trophée de la 27<sup>e</sup> édition du Grand prix de la ville d'Oran, disputée durant trois jours. Au terme de cette 3<sup>e</sup> et dernière étape, Azzedine Laagab a conservé son maillot jaune de leader au classement général et remporte cette 27<sup>e</sup> édition du Grand prix national de la ville d'Oran. Cette ultime étape de course en ligne, disputée samedi sur un circuit fermé dans la commune de Bousfer sur une distance de 112 km, sous forme de 4 tours de

28 km chacun a été remportée par Boudar Zakaria du Majd El-Guerara, suivi de Hichem Amari du club NRDI Dely-Brahim, tandis que la troisième place est revenue à Azzedine Laagab du MC Alger. Chez les juniors, nette domination du maillot jaune, le jeune cycliste Alaa-Eddine Benachour du Amel El Malah, qui a remporté sa troisième course de suite, devançant au classement Ziane Debab de l'IRB El-Kantara de Biskra, alors que Cherhabil Abdelhamid du même club de l'IRB El-Kantara a complété la

marque. Ce rendez-vous sportif national a été jugé d'un niveau technique "appréciable" par les spécialistes de la petite reine, présents à Oran, qui ont félicité les organisateurs pour le bon déroulement de cette compétition. Quelque 80 coureurs représentant 15 clubs de différentes régions du pays ont pris part à cette 27<sup>e</sup> édition, organisée durant trois jours par la Ligue oranaise de cyclisme en collaboration la Fédération algérienne de cyclisme et la Direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran.

## TRIATHLON (COUPE D'AFRIQUE OPEN)

### L'Algérienne Mebarki Kahina se distingue à Charm El-Cheikh

L'athlète algérienne Kahina Mebarki a remporté la Coupe d'Afrique de triathlon Open (garçons et filles) qui a pris fin, jeudi à Charm El-Cheikh en Egypte, et comptant aussi pour la récolte de points pour une qualification aux Jeux olympiques de Paris-2024, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de Triathlon (FATR).

Ce sacre africain remporté devant sa compatriote Imene Maldji et l'Égyptienne Mai Samy, a permis à Kahina de progresser de 36 places au classement de la World Triathlon, occupant désormais la 202<sup>e</sup> position avec 593,43 points.

L'Algérienne est en

course pour une place aux JO-2024, mais devra prendre part à au moins six étapes sur la vingtaine au programme de la World Triathlon d'ici le mois de mai 2024, sachant que le rendez-vous parisien devrait regrouper un total de 102 athlètes (hommes et dames).

En plus du trophée africain, Kahina Mebarki a terminé en 13<sup>e</sup> position en Open sur les 18 pays participant.

Outre cette compétition, l'athlète algérienne a pris part également, avec ses onze compatriotes dont six garçons et des juniors au Championnat a rabe jumelé de triathlon, Duathlon et

Aquathlon. Au Championnat Arabe Sénior (Dames) de Triathlon, Mebarki a gagné la médaille d'or devant Maldji Imene, tout comme au championnat d'Afrique d'Aquathlon qu'elle a remporté, se qualifiant à la 2<sup>e</sup> édition des Jeux mondiaux de plage, prévue à Bali en Indonésie du 5 au 12 août 2023. L'autre distinction de la participation algérienne à Sharm el-Cheikh, est à mettre à l'actif de Lotfi Benatmane, vainqueur de la Coupe d'Afrique Open du Duathlon qui lui permet de se qualifier au Championnat du monde de la spécialité qui aura lieu en mai 2024.

Au Championnat Arabe

de triathlon (Junior hommes), Aini Ouail a pris l'argent devant son compatriote Agab Samy (médaillé de bronze), avant qu'il n'ajoute une bronze au championnat d'Afrique d'Aquathlon, alors qu'Agab Samy s'est contenté d'une 6<sup>ème</sup> place.

La sélection algérienne composée de 8 athlètes seniors (2 filles et 6 garçons) et 4 athlètes juniors (deux filles et deux garçons) a pris part à la Coupe d'Afrique de triathlon Open, jumelée avec le championnat Arabe de triathlon, le championnat d'Afrique d'Aquathlon et la Coupe d'Afrique Open de duathlon.

## HAND-EXCELLENCE

### L'ES Arzew passe pour la deuxième fois aux Play-offs

L'ES Arzew s'est qualifiée, pour la deuxième fois de son histoire, aux play-offs du championnat d'Excellence de handball (messieurs), un tournoi qui se présente néanmoins sous de mauvais auspices pour le club banlieusard Oranais, a-t-on appris samedi auprès de sa direction.

"Nous sommes heureux d'avoir validé notre billet pour les Play-offs, mais nous rencontrons des difficultés énormes pour prendre en charge le séjour de l'équipe à Alger lors de ce tournoi pour le titre", a déclaré à l'APS, le président de l'ESA, Amine Benmoussa.

La formation de la ville pétrochimique, fondée en 2009 et qui a déjà disputé les Play-off en 2018, a réussi sa performance grâce au match nul qu'elle a réalisé, vendredi, dans le derby oranais face au MC Oued Tlelat (20-20), pour le compte de la dernière journée de la première phase du championnat (Gr. Centre-Ouest).

Du coup, l'équipe est assurée de terminer cette phase parmi les quatre premiers, sans attendre le résultat de la JS Saoura face au CRB B. Arréridj, qui aura lieu ce samedi (16h30). Faute de subventions, "le club a pu fonctionner au prix des dettes et de l'apport des bienfaiteurs.

D'ailleurs, le montant de nos dettes a atteint les 20 millions de dinars", a précisé le premier responsable de l'ESA. Ce dernier a dit, en outre, tabler sur l'apport de la wilaya pour mettre son équipe dans les meilleures dispositions possibles en prévision des Play-offs. "d'autant plus qu'il s'agit du seul club qui représentera Oran dans le tournoi du titre", a-t-il insisté.

Deux autres formations oranaises ont participé au championnat d'Excellence cette saison, à savoir le MC Oued Tlelat et le MC Oran.

La première a assuré son maintien, alors que la seconde, jadis le porte-drapeau de la petite balle oranaise, évoluera la saison prochaine en Excellence "B". Douze clubs (les quatre premiers de chacun des trois groupes du championnat) participent aux Play-off. Ils seront répartis sur deux poules de six, avant que les deux premiers de chacune d'elles disputent les demi-finales pour désigner les deux heureux finalistes qui s'affronteront pour le titre de champion en finale, rappelle-t-on.

## CYCLISME SUR PISTE - DUBLIN TRACK INTERNATIONAL

### L'Algérien Yacine Chalel engagé dans trois courses

Le pistard international algérien Yacine Chalel disputera le Tournoi international de Dublin, prévu les 27-28 mai dans la capitale irlandaise.

"Je commencerai par disputer l'Omnium, prévu samedi, avant de m'engager dans le Scratch et la Course aux points, prévus le lendemain" a annoncé l'international algérien de 27 ans, sociétaire de l'équipe française Giant Dijon Track Team.

"Mon objectif sera d'engranger un maximum de points et rester ainsi en course dans la perspective d'une qualification pour l'omnium lors des prochains Championnats du monde sur piste", prévus début août prochain à Glasgow (Ecosse).

Chalel a eu un programme relativement chargé en ce début du mois de mai, avec tout d'abord le Grand Prix de Prague, puis les 500+1 de Brno, également en République tchèque. Avec le Dublin Track International, il revient en Irlande quatre ans après sa première participation dans ce pays.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (FINALE - ALLER)

26<sup>e</sup> finale de l'USM Alger, toutes compétitions confondues

L'USM Alger disputera la 26<sup>e</sup> finale de son histoire, toutes compétitions confondues, en affrontant dimanche au stade Benjamin Mkapa de Dar Es-Salaam (14h00, algériennes) les Tanzaniens des Young Africans, en finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) dans ce qui sera la deuxième finale continentale pour la formation algéroise.

Créée en 1937 dans la vieille médina d'Alger à une époque marquée par un formidable bouillonnement sportif dans toute l'Algérie, l'Union Sportive Musulmane d'Alger (USMA), qui vient alors renforcer les rangs des clubs musulmans comme le MCA (1921), l'USM Oran (1926), le CSC (1926), l'USM Blida (1932) ou l'USMMC (El Harrach, 1935), remporte le premier championnat de l'Algérie indépendante en 1963 à l'issue d'un fastidieux "Critérium national" (Centre, Est et Ouest). Durant la saison 1963-1964, le format du Critérium a été abandonné avec la naissance en 1964 du premier championnat d'Algérie avec la constitution de la division d'Honneur.

Le club de la vieille médina d'Alger est l'une des équipes les plus titrées d'Algérie avec huit sacres de champion (1962-1963, 1993-1996, 2001-2002, 2002-2003, 2004-2005, 2013-2014, 2015-2016 et 2018-2019) et, hasard du football, huit coupes d'Algérie (1981, 1988, 1997, 1999, 2001, 2003, 2004 et 2013). L'équipe des "rouge et noir" a été finaliste de la coupe d'Algérie à 17 reprises, un record.

Néanmoins, le club avait longtemps mangé son pain noir en



Coupe d'Algérie où il avait perdu, avant sa première dame "aux grandes oreilles", sept finales dont cinq consécutives (1969-1970-1971-1972-1973 puis 1978 et 1980) avant de vaincre "la scoumoune" et décrocher, en 1981, son premier trophée dans cette compétition populaire. L'équipe qui a remporté par la suite huit autres trophées dans la même épreuve, a en revanche perdu encore deux finales de Coupe d'Algérie en 2006 (2-1) et 2007 (1-0) contre le voisin, le MC Alger. Le même MCA avait barré la consécration au voisin "Usmiste" en 1970-1971 au "Mu-

nicipal" (2-0) puis en 1972-1973 au 5 juillet (4-2 après prolongation). "Certes, eu égard au nombre de finales, toutes compétitions confondues, disputées par l'USMA, son palmarès aurait pu être plus étoffé, mais force est de constater que la nouvelle génération des supporters a été bien servie au vu des titres glanés par l'équipe ces dernières années", estime l'ex-butero et "gentleman" des Rouge et Noir, Hadj Adlene, actuellement membre du staff technique. En effet, rien que pour l'année 2013, les gars de Soutarsa se sont offert un triplé historique

(Championnat et Super coupe d'Algérie, ainsi que la Coupe de l'Union arabe de football). La dernière finale disputée par l'USMA remonte à 2015 et c'était en compétition africaine, face au puissant club congolais du TP Mazembe. Lors de la première manche disputée le 31 octobre 2015 au stade Omar Hamadi (ex-Bologhine), l'USMA a perdu (2-1), avant de s'incliner (2-0) lors du match retour joué le 8 novembre au stade de Lubumbashi. Parviendra-t-elle à vaincre le "signe indien" lors de cette finale de la C3 africaine, qui se jouera en deux manches ?

## Le Palmarès avant la finale Young Africans-USM Alger

2004 : Hearts of Oak (GHA)  
2005 : FAR Rabat (MAR)  
2006 : Etoile du Sahel (TUN)  
2007 : CS Sfaxien (TUN)  
2008 : CS Sfaxien (TUN)  
2009 : Stade Malien (MLI)  
2010 : FUS Rabat (MAR)  
2011 : MAS Fès (MAR)  
2012 : AC Léopards (CGO)  
2013 : CS Sfaxien (TUN)  
2014 : Al-Ahly (EGY)  
2015 : Etoile du Sahel (TUN)  
2016 : TP Mazembe (RDC)  
2017 : TP Mazembe (RDC)  
2018 : Raja Casablanca (MAR)  
2019 : Zamalek (EGY)  
2020 : RS Berkane (MAR)  
2021 : Raja Casablanca (MAR)  
2022 : RS Berkane (MAR)  
2023 : USM Alger (Algérie) ou Young Africans (Tanzanie).

## Le parcours des deux finalistes

## Le parcours de l'USM Alger:

Phase de groupes:  
Adversaires du Groupe A: Marumo Gallants (AFS), Saint Eloi Lupopo (RDC), Al Akhdar (LBY)  
A terminé deuxième du groupe avec 11 points, soit trois victoires, deux nuls et une seule défaite.

## Quarts de finale:

USM Alger 2 - 0 AS FAR | Manche aller  
AS FAR 3 - 2 USM Alger | Manche retour

## Demi-finales:

Asec Mimosas 0 - 0 USM Alger | Manche aller  
USM Alger 2 - 0 Asec Mimosas | Manche retour.

## Le parcours des Young Africans

Phase de groupes:  
Adversaires du groupe D: Monastir (TUN), Real Bamako (MLD), TP Mazembe (RDC)  
A terminé en tête du groupe avec 13 points soit : quatre victoires, un match nul et une défaite.

## Quarts de finale:

Rivers United 0 - 2 Young Africans | Manche aller  
Young Africans 0 - 0 Rivers United | Manche retour

## Demi-finales:

Young Africans 2 - 0 Marumo Gallants | Manche aller  
Marumo Gallants 1 - 2 Young Africans | Manche retour.

## Le trophée passe par un bon résultat à Dar Es-Salaam

Huit années après sa première et dernière finale continentale, le club algérien de l'USM Alger jouera dimanche contre les Young Africans de Tanzanie en finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), au stade Benjamin Mkapa de Dar Es-Salaam (14h00 algériennes) pour préserver toutes ses chances de brandir à Alger le trophée tant attendue par le peuple "rouge et noir" à Alger. Auteurs jusque-là d'un sans-faute dans cette épreuve, les "Rouge et Noir" espèrent, cette fois-ci, soulever le titre continental, seul trophée qui manque à leur riche palmarès.

Le club algérois compte tout mettre en œuvre pour décrocher son tout premier titre continental, la coupe de la CAF, et cela passera inéluctablement par un bon résultat à l'issue de cette première manche de la finale, qui se jouera à guichets fermés.

"Une finale se joue et se gagne, je suis content ceux qui disent qu'une finale ça ne se joue pas mais se gagne. Quand vous atteignez le dernier stade, il n'y a pas de place à la chance. Nous sommes prêts à relever le défi pour s'adjuger le trophée. Chaque joueur aura son mot à dire, j'ai besoin de tous mes éléments pour ces deux matchs", affirmé le coach usmiste Abdelhak Benchikha. L'USMA a composé son billet pour la finale en éliminant les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (aller à Bouaké : 0-0, retour à Alger : 2-0), alors que les Young Africans ont passé l'écueil des Sud-Africains de Marumo Gallants en remportant les deux manches des demi-finales (aller à Dar Es-Salaam : 2-0, retour à Rustenburg : 2-1). C'est avec un esprit conquis-

rant que les Algérois ont fait le déplacement jeudi à Dar Es-Salaam, pour défer une équipe tanzanienne qui atteint, quant à elle, la première finale continentale de son histoire, après avoir tout gagné sur le plan local.

Côté effectif, Benchikha va bénéficier de l'ensemble de ses joueurs, avec le retour tant attendu du milieu offensif Abderrahmane Meziane, qui sera d'un apport précieux pour le secteur offensif. "En analysant cette équipe, j'ai tiré plusieurs enseignements. Nous nous connaissons bien, mais il reste la vérité du terrain. La finale se joue en deux manches, nous devons rester concentrés sur le match retour peu importe le résultat de la première manche. Ce sera un honneur pour moi si j'arrive à offrir ce titre à mon pays", a-t-il ajouté.

## Young Africans, sérieux adversaire

Fraîchement auréolés de leur titre de champions, les Young Africans espèrent mettre la cerise sur le gâteau de ce qui aura été l'une de leurs meilleures saisons. Le club le plus titré de Tanzanie, qui a récemment remporté son 29<sup>e</sup> titre de Premier League avec encore trois matchs à jouer, dispute sa toute première finale continentale.

Pourtant, personne n'a parié sur le représentant tanzanien, reversé en Coupe de la Confédération après avoir échoué à intégrer la phase de poules de la Ligue des champions. C'est seulement la deuxième équipe tanzanienne, après leur grand rival Simba SC en Coupe de la CAF (1993), à disputer une finale

continentale. "Yanga" (surnom des Young Africans) veut aller jusqu'au bout et décrocher son tout premier titre continental. Les Young Africans ont eu un solide bilan à domicile dans la compétition. Le match aller des barrages contre le Club Africain de Tunis et le match retour des quarts de finale contre les Rivers, tous soldés par des nuls vierges, sont les seuls qu'ils n'ont pas pu remporter à la maison. L'attaquant congolais Fiston Kalala Mayele a été l'homme providentiel de cette équipe. Il a joué un rôle crucial dans leur course vers la finale en étant impliqué sur neuf buts en 10 matches. Il a marqué six buts et délivré trois passes décisives. "J'ai perdu deux fois la finale dans le tournoi du CHAN avec le Mali et aujourd'hui, je me retrouve à disputer une autre finale de la CAF. Je suis très heureux et fier d'être à nouveau ici et mon ambition est d'effacer les échecs de ces deux finales précédentes. Nous avons une équipe très forte, de l'entraîneur au staff technique en passant par mes coéquipiers et tout le monde a joué un rôle crucial pour que nous soyons ici", a affirmé le gardien de but malien des Young Africans Djigui Diarra. Et d'enchaîner : "Nous commençons le match aller à domicile et nous devons tout faire pour gagner ici à Dar es Salam. L'essentiel sera de garder notre cage inviolée." Cette première manche sera dirigée au sifflet par Jean-Jacques Ngambo Ndala (RD Congo) assisté de Zakhele Thusi Granville Siwela (Afrique du Sud) et Olivier Kabene Safar (RD Congo). Le match retour se jouera le samedi 3 juin au stade olympique du 5 juillet (20h00).

## "Il est temps de remporter un premier titre continental" (Zouari)

Le meneur de jeu de l'USM Alger, Abdelkrim Zouari a estimé qu'il était temps pour son équipe d'inscrire "un premier trophée continental" à son palmarès, à 48 heures de la finale "aller" de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévue dimanche à Dar es Salam contre les Tanzaniens des Young Africans. "Arrivés à ce stade de la compétition, notre vœu le plus cher est d'aller au bout et d'offrir un premier trophée continental à nos supporters" a déclaré Zouari au site officiel de la CAF.

"Le fait de convoiter autant ce trophée ne représente pas une pression supplémentaire sur nos épaules, bien au contraire, c'est une importante source de motivation. Le fait de vouloir faire plaisir à nos supporters et de rendre hommage à notre coéquipier Bilal

Benhammouda (ndlr, décédé dans un accident de la circulation en juin 2022) nous pousse à nous transcender" a-t-il assuré.

Il est vrai que seuls trois joueurs de l'effectif usmiste ont eu la chance de disputer une finale de Coupe d'Afrique, ce qui représente un manque d'expérience relativement important dans le camp des Rouge et Noir, mais cette situation ne semble pas inquiéter Zouari pour autant.

"Nous travaillons suivant le programme tracé par l'encadrement technique et même si la plupart de nos joueurs sont relativement jeunes, nous espérons compenser ce manque d'expérience par d'autres atouts, comme la fougue, la grinta et l'enthousiasme" a rassuré le meneur de jeu de 33 ans. Zouari a tenu également à souligner "l'apport indéniable"

de l'entraîneur Abdelhak Benchikha, qui selon lui a apporté un plus non négligeable à l'équipe.

"Si l'équipe a pu réussir un aussi bon parcours, c'est aussi grâce lui. Le coach a acquis une grande expérience, grâce aux longues années passées à l'étranger, et il a mis tout ce savoir au service de l'équipe, qui a adhéré à son travail. Les résultats ont suivi plutôt bien jusqu'ici et nous espérons que cela continue, au moins lors des deux prochains matchs" a-t-il souhaité. La finale "aller" de cette édition 2023 de la Coupe de la Confédération se déroulera ce dimanche 28 mai, à 14h00 (heure algérienne), au stade Benjamin Mkapa de Dar Es Salam, alors que le match "retour" est prévu le samedi 3 juin, au stade du 5 juillet d'Alger (20h00). La finale "aller"

sera dirigée par l'arbitre Jean-Jacques Ngambo Ndala (RD Congo), qui sera assisté de Zakhele Thusi Granville Siwela (Afrique du Sud) et Olivier Kabene Safar (RD Congo). Le match "retour" quant à lui sera dirigé par le Mauritanien Beida Dahane, qui sera assisté de l'Angolais Jerson Emiliano dos Santos (1<sup>er</sup> assistant) et du Mozambicain Arsénio Chadreque Maringue (2<sup>e</sup> assistant).

L'USMA avait composé son billet pour la finale en éliminant les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (aller à Bouaké : 0-0, retour à Alger : 2-0), alors que les Young Africans avaient passé l'écueil des Sud-Africains de Marumo Gallants, en remportant les deux manches des demi-finales (aller à Dar Es-Salaam : 2-0, retour à Rustenburg : 2-1).



FUTSAL/ COUPE ARABE 2023

## La sélection algérienne dévoilée (FAF)

Le sélectionneur de l'équipe nationale de Futsal, Nordine Benamrouche a retenu un groupe de 16 joueurs en prévision de la Coupe arabe des nations qui aura lieu du 6 au 16 juin en Arabie saoudite, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

La liste dévoilée par l'instance fédérale sur son site officiel, est dominée par les joueurs algériens évoluant en France. En prévision de cette compétition arabe, la sélection algérienne de Futsal a bouclé le vendredi 26 mai son deuxième regroupement au Club national militaire de Beni Messous (Alger).

Ce stage d'une semaine a été ponctué par une double confrontation amicale face à la sélection nationale universitaire Futsal au CNA de Beni Messous. La sélection algérienne de Futsal a hérité du groupe A, composé notamment du pays hôte l'Arabie saoudite, à la 7<sup>e</sup> édition de la Coupe arabe de Futsal 2023.

Outre l'Algérie et l'Arabie saoudite, le groupe A comprend également la Libye et le Soudan. L'équipe algérienne entamera la compétition face à l'Arabie saoudite le 6 juin 2023 à 14h30 (heures algériennes) pour le compte de la première journée avant d'affronter la Libye le 8 juin (14h30). Elle bouclera la phase de poules contre le Soudan le 10 juin à 17h00. Douze pays scindés en trois groupes de quatre prendront part à la compétition prévue du 6 au 16 juin à Djeddah. Les deux premiers de chaque groupe plus les deux meilleurs troisièmes se qualifient pour les quarts de finale qui se dérouleront le 13 juin, suivis des demi-finales le 14 juin. La finale aura lieu le 16 juin.

### La liste des 16 joueurs algériens:

**Gardiens:** Tefaf Samyr (Hérouville Futsal), Cherdoudi Mohamed (AC Auzium)

**Défenseurs:** Dahmani Ali (Lille Mét Futsal), Bensaber Boumedjen (Nantes Mét Futsal), Bessa Amar (K B United Futsal), Takdjerad Azzedine (Toulouse Mét Futsal), Sedira Abou Sofiane (Lille Mét Futsal)

**Milieux de terrain:** Djabrani Abdelhak (CF Bordj Bour Arreridj), Melki Bryan (Nantes Mét Futsal)

**Attaquants:** Bendifallah Mohamed (Paris ACASA Futsal), Azzouz Bilal (Paris ACASA Futsal), Medjahed Sofian (Mouveau Mét Futsal), Si Chaib Skender (Marcouville Futsal), Hammad Mathieu (K B United Futsal), Bencherif Amine W (Goal Futsal), Betterki Walid (Goal Futsal).

## COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALE) L'ASO Chlef domine la JS Saoura (3-1) et file en finale

L'ASO Chlef est le premier club qualifié en finale de l'édition 2023 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, après sa victoire contre la JS Saoura (3-1, mi-temps 1-0), en demi-finale disputée vendredi au stade Miloud Hadefti d'Oran.

Les buts de l'ASO ont été inscrits par Mohamed Soubibaah (14'), Yacine Aliane (46') et Nouar El Islam Fetouhi (52'), alors que la JSS a sauvé l'honneur par Mohamed Amine Hamia, ayant transformé un pénalty à la 76'. Une qualification amplement méritée pour les poulains du coach Abdelkader Amrani, ayant outrepassé dominé cette rencontre, avec la possibilité de l'emporter par un score beaucoup

plus lourd, n'était le manque de réussite dans l'accomplissement du dernier geste. C'est la troisième finale pour l'ASO Chlef après la première en 1992 perdue face à la JS Kabylie (0-1) et la deuxième en 2005 remportée contre l'USM Sétif (1-0 après prolongation). La deuxième demi-finale est prévue samedi après-midi (18h00), au Stade Chadid Hamlaoui de Constantine, et elle opposera le NC Magra au CR Belouizdad.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST - 29<sup>E</sup>J)

## L'ES Ben Aknoun assure, le WA Tlemcen officiellement relégué

L'ES Ben Aknoun, vainqueur en déplacement contre le WA Tlemcen (3-1), a franchi un grand pas vers l'accession en Ligue 1 de football, alors que le WA Tlemcen est officiellement relégué en Inter-régions, à l'issue des matchs de la 29<sup>e</sup> et avant dernière journée du Championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Ouest, disputés vendredi. A la faveur de cette victoire obtenue grâce notamment aux buts des chevronnés Hachoud et Bouguèche, l'ES Ben Aknoun (66 points) conserve son fauteuil de leader du groupe Centre-Ouest, devant l'ES Mostaganem (65 pts) qui a dominé à domicile le SKAF Khemis Miliana (4-1).

Les joueurs de l'Etoile de Ben Aknoun n'ont plus besoin de d'un petit point pour acter officiellement leur accession historique en Ligue 1 Mobilis, lors de la dernière journée durant laquelle ils recevront les gars de Mosta dans ce qui s'annonce comme la finale du groupe Centre-Ouest. Cette avant dernière journée prolifique en buts avec 36 réalisations, a également été marquée par relégation officielle en Inter-régions du WA Tlemcen (15e, 25 pts), qui rejoint le RC Relizane lanterne rouge et avec zéro point.

Concernant la troisième équipe qui accompagnera le WAT et le RCR, la lutte fait rage à une journée de l'épilogue, puisque les

principaux protagonistes se sont imposés, à commencer par le RC Kouba et l'O Médéa (11e, 31 pts), vainqueurs en déplacement respectivement devant l'ASM Oran (2-0) et le WA Boufarik sur le même score (2-0).

De son côté, le GC Mascara également 11<sup>e</sup> avec 31 points a fait match nul (3-3) face à la JSM Tiaret après avoir longtemps mené (3-0), alors que le MC Saïda (14e, 30 pts) a laminé le RC Relizane (6-0), mais reste coincé à la 14<sup>e</sup> place synonyme de relégation. Donc, tout va se décider lors de l'ultime journée prévue la semaine prochaine.

Cette 29<sup>e</sup> journée se poursuivra samedi (16h30) avec les rencontres de la poule Centre-Est, qui devraient dévoiler l'identité de la troisième équipe qui accompagnera HAMRA Annaba et la JSE Skikda en Inter-régions.

L'US Chaouia (14e, 33 pts), qui jouera sa survie en Ligue 2 lors de son déplacement chez l'E Sour El Ghoulane (4e, 44 pts), est dans l'obligation de l'emporter tout en espérant les défaites l'AS Ain M'illa et l'IRB Ouargla (12e, 37 pts) pour garder des chances de maintien avant la dernière journée. Cette éventualité s'annonce difficile à concrétiser puisque l'ASM recevra la JSE Skikda, alors que l'IRB Ouargla se déplacera chez le CA Batna (6e, 39 pts).

### Résultats

|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| SC Mecheria - CR Témouchent     | 2-3 |
| NA Hussein-Dey - MCB Oued Sly   | 4-2 |
| ES Mostaganem - SKAF Kh.Miliana | 4-1 |
| JSM Tiaret - GC Mascara         | 3-3 |
| ASM Oran - RC Kouba             | 0-2 |
| MC Saïda - RC Relizane          | 6-0 |
| WA Boufarik - O Médéa           | 0-2 |
| WA Tlemcen - ES Ben Aknoun      | 1-3 |

### Classement :

|                     | Pts | J  |
|---------------------|-----|----|
| 1. ES Ben Aknoun    | 66  | 29 |
| 2. ES Mostaganem    | 65  | 29 |
| 3. JSM Tiaret       | 58  | 29 |
| 4. SC Mecheria      | 51  | 29 |
| 5. CR Témouchent    | 48  | 29 |
| 6. MCB Oued Sly     | 46  | 29 |
| 7. SKAF Kh. Miliana | 42  | 29 |
| 8. WA Boufarik      | 41  | 29 |
| 9. NA Hussein-Dey   | 35  | 29 |
| 10. ASM Oran        | 34  | 29 |
| 11. GC Mascara      | 31  | 29 |
| -). O Médéa         | 31  | 29 |
| -). RC Kouba        | 31  | 29 |
| 14. MC Saïda        | 30  | 29 |

|                                  |    |    |         |
|----------------------------------|----|----|---------|
| 15. WA Tlemcen en Inter-régions  | 25 | 29 | relégué |
| 16. RC Relizane en Inter-régions | 00 | 29 | relégué |

## Le WA Tlemcen plonge pour la troisième fois en Inter-régions

Pour la troisième fois dans l'histoire du club depuis 1962, le WA Tlemcen jouera la saison prochaine en troisième division de football, alors que qu'il est détenteur d'une coupe arabe des clubs, une super-coupe arabe et deux coupes

d'Algérie. La relégation du WAT est tombée vendredi après sa défaite à domicile, la septième "at home" cette saison, face au leader, l'ES Ben Aknoun (3-0), pour le compte de la 29<sup>e</sup> et avant dernière journée du championnat de

Ligue 2 (Gr. Centre-Ouest).

Du coup, les "Zianides" ne pourront pas s'extirper de la zone des relégables, même s'ils venaient de gagner leur dernier match, vu qu'ils accusent un retard de six points sur le premier non reléguable, le GC Mascara.

C'est tout simplement le retour à la case départ pour cette formation, contrainte de jouer en Inter-régions lors du prochain exercice 2023-2024, un palier où elle avait déjà évolué, pour la première fois, de 1966 à 1969, puis une deuxième fois de 2015 à 2017.

Pour leur dernier passage dans cette division, les "Bleus et Blanc" avaient réussi à mettre un terme à leur traversée du désert en amorçant leur résurrection avec à la clé deux accessions en Ligue 2 d'abord (2016-2017), puis en Ligue 1 (2019-2020). Mais le retour des "Zianides" au-devant de la scène n'a pas duré longtemps, puisqu'ils n'ont tenu parmi l'élite que l'espace de deux exercices, avant d'enchaîner deux relégations de suite.

Un triste sort, mais comme

toute logique pour une équipe qui n'a pas cessé de manger de son pain noir depuis au moins la saison dernière. Rien que pour cet exercice qui s'achèvera la semaine prochaine, les gars de Tlemcen ont réalisé un parcours catastrophique, notamment à domicile où ils ont obtenu seulement 14 points sur 45 possibles (3 victoires, 5 nuls et 7 défaites). Dans les milieux proches du club, on croise déjà les doigts de peur de voir leur équipe poursuivre sa chute libre la saison prochaine, pendant laquelle elle sera dans l'obligation de jouer avec son effectif des moins de 19 ans.

En cause, le "Widad" est interdit de recrutement jusqu'à apurement de ses dettes envers d'anciens joueurs et entraîneurs, estimées à plus de 150 millions de dinars. Un obstacle de taille qui a déjà joué un mauvais tour à l'équipe cette saison en échantonnant à qualifier ses recrues au nombre de sept, rappelle-t-on.

APS

LIGUE 1 FRANÇAISE (ANGERS SCO)

## "Je fais tout pour rejoindre la sélection algérienne" (Abdelli)

Le milieu de terrain franco-algérien d'Angers SCO (Ligue 1 française de football) Himad Abdelli, n'a pas caché son ambition de rejoindre la sélection algérienne, soulignant qu'il était prêt à "tout faire" pour y parvenir. "Déjà être appelé une fois. Ensuite, à moi de montrer au coach de quoi je suis capable et y rester. Lors de la première partie de saison, je savais que je n'allais pas être appelé parce que je ne jouais pas beaucoup avec le coach Baticle. Je fais tout pour être appelé en juin parce que je joue régulièrement et je fais quelques bons matchs parfois", a indiqué Abdelli dans un entretien accordé vendredi au magazine Onze Mondial.

D'autre part, Abdelli n'a pas caché son admiration pour l'aillier droit de Manchester City et capitaine de l'équipe nationale Riyad Mahrez. "En ce moment, Riyad Mahrez, c'est la lé-

gende africaine pour moi. J'aime aussi Haaland, c'est un monstre devant le but. Manchester City, c'est très fort."

Formé au Havre, Abdelli (23 ans) avait rejoint la formation angevine en 2022 pour un contrat de quatre saisons. Il explique son choix d'opter pour Angers, relégué en Ligue 2 amateur, à deux journées de l'épilogue. "Pourquoi Angers ? Parce que c'est un club de Ligue 1, déjà. Le Havre m'avait parlé d'une prolongation, mais je n'ai pas reçu d'offre, donc j'ai signé à Angers, le club parfait pour franchir l'obstacle entre la Ligue 2 et la Ligue 1. Des doutes ? Non, parce que je suis sûr de mes qualités, sûr de moi. Je ne doute jamais. Des regrets ? Beaucoup de gens me parlent de ça, mais découvrir la Ligue 1, déjà, c'est beau. C'est l'élite du football français", a-t-il ajouté. Et d'enchaîner sur le parcours chaotique d'Angers SCO cette saison : "Oui, on

va dire que dans mon début de carrière, j'aurais tout connu en une saison. Je ne peux que prendre de l'expérience avec ce qu'il se passe ici. C'est un mal pour un bien, ça va me servir plus tard." Enfin, Abdelli a affirmé qu'il avait "toujours pensé du côté de l'Algérie", en dépit de l'origine martiniquaise côté maternel. "Mon père est Algérien, ma mère Martiniquaise, mais je me sens un peu plus Algérien. J'ai toujours penché du côté de l'Algérie. J'aimais plus l'Algérie que la Martinique. C'est comme ça, ça ne s'explique pas (sourire). Je suis déjà allé en Algérie une fois, mais j'étais petit. Je ne m'en souviens pas vraiment. Je suis souvent avec Nabil Bentaleb, mon père, mon grand-père, on parle beaucoup de l'Algérie. Avec Nabil, on parle de la sélection. Avec mes parents, on parle aussi du foot africain", a-t-il conclu.



**PSG  
Donnarumma et le  
nouvel échec en C1**

Toujours en quête de sa première Ligue des Champions, le Paris Saint-Germain a été éliminé dès les 8es de finale par le Bayern Munich (0-1, 0-2). Un nouvel échec qu'a tenté d'expliquer le gardien Gianluigi Donnarumma (24 ans, 46 matchs toutes compétitions cette saison). "C'est sûr que l'on pouvait faire mieux."

Au-delà de la force collective, il nous aurait fallu un peu plus de chance. Notre premier match à élimination directe était une finale avant l'heure.

**PREMIERE LEAGUE  
ANGLETERRE  
Haaland,  
meilleur joueur  
de la saison**

Extraordinaire depuis son arrivée en provenance du Borussia Dortmund, l'été dernier, Erling Haaland (22 ans, 51 matchs et 52 buts toutes compétitions cette saison) a très logiquement été élu meilleur joueur de Premier League en 2022-2023.

Auteur de 36 buts et 8 passes décisives en 35 matchs, l'attaquant de Manchester City a survolé les débats, battant ainsi le record du nombre de buts marqués par un joueur sur une saison dans l'élite du football anglais (depuis 1992). Il succède ainsi à son partenaire chez les Skyblues, Kevin De Bruyne.

**INTER MILAN  
Lukaku ne se  
plaisait plus  
à Chelsea**

En échec à Chelsea, Romelu Lukaku (30 ans, 34 matchs et 13 buts toutes compétitions cette saison) est retourné en prêt du côté de l'Inter cette saison. Une décision logique selon l'attaquant belge, qui ne se sentait plus à l'aise dans la capitale anglaise.

"Je n'étais plus heureux là-bas. Je voulais quelque chose de nouveau, il me manquait quelque chose et donc je suis parti. J'avais l'esprit ailleurs. Je sentais que je ne pouvais pas évoluer moi-même. J'avais donné tout et c'est pourquoi j'ai quitté la Premier League et l'Angleterre : parce que je n'étais plus heureux. Puis je me suis dit : 'où vais-je maintenant ? En Italie !' Ma famille va bien ici", a indiqué le Diable Rouge pour Prime Vidéo.

Malheureusement pour Lukaku, il ne sera pas conservé par l'Inter et retournera à Chelsea dans quelques semaines.



**BARÇA  
Di Maria toujours  
ciblé**

En fin de contrat en juin prochain, Angel Di Maria (35 ans, 38 matchs et 8 buts toutes compétitions cette saison) s'apprête à quitter la Juventus. Toujours aussi performant, l'ailier argentin désire poursuivre sa carrière professionnelle en Europe, où de nombreux prétendants suivent sa situation, à l'image de Benfica, son ancienne équipe.

Mais d'après Relevo, c'est le FC Barcelone qui a les faveurs du joueur. Déjà en contacts l'été dernier, les deux parties pourraient un peu plus se rapprocher dans les semaines à venir, d'autant qu'El Fideo ne serait pas contre retrouver son grand ami, Lionel Messi, du côté du Camp Nou.

Malgré tout, il semble difficile de voir le Barça constituer un trio offensif formé par des joueurs de 35 ans (avec Robert Lewandowski). Sait-on jamais.

**MAN CITY  
Prix fixé pour Cancelo**

Mécontent de sa situation à Manchester City, Joao Cancelo (29 ans, 20 matchs et 1 but toutes compétitions avec Bayern Munich cette saison) a terminé la saison en prêt au Bayern Munich. Alors que le club allemand ne conservera pas le latéral droit portugais, jugé trop cher, les dirigeants du champion d'Angleterre pourraient mettre de l'eau dans leur vin.

Selon Sport, le prix de départ de l'ancien joueur de Valencia est désormais fixé à 40 millions d'euros. Un tarif bien plus abordable que les 70 millions d'euros initialement annoncés. Cela permettrait au FC Barcelone, intéressé par la venue du joueur, de se positionner lors du mercato estival à venir.

**LENS  
Haise, le meilleur  
pour Ghisolfi**

Nominé pour le titre de meilleur entraîneur de Ligue 1 lors des Trophées UNFP, Franck Haise fait l'unanimité. Le coach de Lens a été encensé par l'ancien coordinateur sportif du club artésien, Florent Ghisolfi. "Il est très humble mais connaît ses forces. Il a cette capacité à gérer en même temps une énorme charge de travail et les plaisirs de la vie, la famille, les amis. Ça reste un épicurien, discret, qui ne critique jamais les autres. Contrairement à 95% des gens dans ce milieu. L'équilibre est le premier mot qui me revient, que ce soit dans le pressing haut ou le fait de subir bas. Dans l'utilisation du ballon, il est redoutable car il crée les conditions de l'incertitude. Son potentiel est infini. Il va être élu meilleur entraîneur de L1", a confessé le directeur sportif de Nice pour L'Equipe.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL  
**DK NEWS**

Gérant  
**Mourad Cherbal**  
Directeur de publication  
**Smâil Oulebsir**

Directeur de la rédaction  
**Smâil Oulebsir**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSIION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19



## GAZODUC TSGP

### Un projet viable, soutenable et rentable (Faid)

Le Gazoduc transsaharien (TSGP), qui devrait relier le Nigeria à l'Europe en passant par l'Algérie, est un projet viable, soutenable et rentable sur les plans économique et financier, a assuré, jeudi, le ministre des Finances, Laaziz Faid.



"C'est un projet viable économiquement, soutenable, et rentable. Les sources de son financement ne peuvent être que bancaires essentiellement, et on n'exclut pas que la BAD y participe", a-t-il répondu à la question de l'APS de savoir si la plus importante institution financière africaine allait contribuer au financement de ce méga projet.

M. Faid a estimé que la récente déclaration du président de la BAD sur ce sujet constituait une "manifestation d'intention de la Banque à financer" le projet.

"Il n'y a pas de raison d'ailleurs pour ne pas soutenir un projet viable et rentable", a-t-il soutenu. Le ministre, qui s'exprimait lors d'un point de presse, en marge de sa participation aux 58<sup>ème</sup> Assemblées annuelles de la BAD, qui se tiennent du 22 au 26 mai à Charm el Cheikh, en Egypte, a ajouté que des études seront, par la suite, effectuées pour "examiner ce méga projet dans toutes ses dimensions et choisir le mode de financement" adéquat. Lundi, en marge d'une conférence de presse tenue la veille de l'ouverture officielle des Assemblées, le président du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), Akinwumi Adesina, a déclaré à l'APS que ce gazoduc "est très important, c'est un investissement que nous soutenons et que l'Union Africaine soutient". Outre le TSGP, M. Faid a évoqué d'autres grands projets structurants viables et stratégiques pour l'intégration régionale reliant l'Algérie à l'Afrique, et qui nécessitent d'importants financements.

Il a cité, à ce titre, le projet de réalisation de la route reliant Tindouf à Zouerate en Mauritanie et la ligne maritime desservant les deux pays, la route transsaharienne Alger-Lagos,

le projet de la dorsale transsaharienne à fibre optique, qui sera réalisée en parallèle avec la route transsaharienne, sur 4.500 km de longueur ainsi que la ligne ferroviaire reliant Alger à Tamanrasset. Par ailleurs, M. Faid est revenu sur le programme riche et chargé de sa participation aux 58<sup>ème</sup> Assemblées annuelles de la BAD. "Je suis venu à la tête d'une délégation importante pour participer aux Assemblées de la BAD, sachant que l'Algérie a été parmi les pays pionniers et les premiers contributeurs à cette Banque, créée en 1964".

Durant deux jours, le ministre devra assister à plusieurs réunions qui vont passer en revue les comptes de la BAD et le renouvellement des membres de certains comités de gouvernance, outre des rencontres bilatérales.

#### Le renforcement de la coopération avec l'Afrique du Sud au centre d'entretiens bilatéraux

"Je vais également saisir l'opportunité pour avoir des entretiens avec un certain nombre d'homologues africains. Je viens d'ailleurs de m'entretenir avec le ministre des Finances d'Afrique du Sud, avec lequel j'ai abordé nos relations bilatérales, qui sont des relations historiques remontant à plusieurs décennies", a-t-il déclaré.

Il a dit avoir également examiné avec son homologue sud-africain le potentiel de coopération bilatérale existant en matière économique, aussi bien dans le cadre de la BAD ou dans le cadre du Fonds africain de développement dont l'Algérie est membre depuis cette année, un Fonds qui soutient les pays les plus pauvres et les plus endettés et dans lequel l'Algérie a récemment contribué avec 10 millions de dollars. "Une contribution très im-

portante, qui fait de l'Algérie l'un des plus importants contributeurs africains dans ce fonds", déclarait à ce propos lundi M. Adesina. Durant ces Assemblées, "nous allons se concerter entre pays africains sur les procédures qui garantissent une bonne utilisation de ce Fonds, son financement sur le marché bancaire, l'autoriser à prendre des ressources sur le marché des capitaux privés, et assurer sa viabilité", a ajouté le ministre qui a beaucoup insisté, à cet égard, sur la volonté de l'Algérie d'investir en Afrique. "Lorsque nous étions dans une logique d'économie rentière nous avons longtemps tourné le dos à l'Afrique. Maintenant, l'Algérie se retourne vers l'Afrique à travers l'investissement et le financement du développement", a-t-il dit. Et après avoir rappelé la décision ferme et souveraine de l'Algérie de ne plus recourir à l'endettement extérieur, le ministre a expliqué que le recours financier à la BAD par l'Algérie, 3<sup>ème</sup> contributeurs à cette institutions multilatérale de développement, se limite actuellement à l'assistance techniques dans plusieurs secteurs. Revenant sur le thème choisi pour ces Assemblées, à savoir la mobilisation du secteur privé pour financer la croissance verte en Afrique, M. Faid a mis l'accent sur la nécessité pour les pays africains "d'instaurer des mécanismes d'alerte pour atténuer les effets des changements afin de protéger les générations futures".

Pour lui, il faut, pour y parvenir, "continuer à assurer l'alimentation (financière) de la BAD et améliorer sa bonne gouvernance pour pouvoir financer la lutte contre le changement climatique, car la ressource financière (en Afrique) est rare et il faut savoir l'utiliser".

## ALGÉRIE-ITALIE

### Le secrétaire général du MDN reçoit le directeur national de l'Armement du ministère italien de la Défense

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, a reçu en audience, jeudi, au siège du ministère de la Défense nationale, le Lieutenant Général Luciano Portolano, secrétaire général, directeur national de l'Armement du ministère italien de la Défense, indique un communiqué du MDN. Lors de cette audience, "les deux parties ont tenu des discussions bilatérales portant sur les domaines d'intérêt commun, et ce, en présence du directeur des Fabrications militaires et du directeur des Relations extérieures et de la Coopération du ministère de la Défense nationale et des membres de la délégation qui l'accompagne", précise la même source. A l'issue de l'audience, "les deux parties ont échangé des présents symboliques", ajoute le communiqué.

## JOURNÉE MONDIALE DE L'AFRIQUE Célébration à Alger

Le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) a organisé jeudi à Alger une cérémonie pour célébrer la journée mondiale de l'Afrique, qui coïncide avec le 25 mai de chaque année, et ce, en présence du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Lors d'une cérémonie, organisée au Palais de la Culture "Moufidi Zakaria", en présence du vice-président de l'Assemblée nationale populaire (APN), Lansari Ghali, du président de l'Observatoire national de la société civile, Nouredine Benbraham, les invités, principalement des ambassadeurs ou leurs représentants, ont souligné l'impératif de redoubler les efforts pour accélérer le développement socio-économique au continent africain disposant d'un capital humain important et d'un fort potentiel économique. Dans son allocution, le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih, a présenté à l'assistance les félicitations du ministre, Ahmed Attaf, à l'occasion de cette Journée.

M. Fassih a réitéré la disponibilité de l'Algérie à soutenir toute initiative visant à promouvoir et renforcer la paix et le développement en Afrique, rappelant à l'occasion les efforts consentis par l'Algérie pour faire sortir le continent du joug colonial, ainsi que la

formation de ressortissants africains dans tous les domaines et le soutien des pays africains en matière de développement.

De son côté, l'ambassadeur de la Russie, Valerian Shuvaev, a affirmé la profondeur des relations historiques avec le continent africain, soulignant l'aide apportée par son pays pour l'indépendance de beaucoup de pays. L'ambassadeur russe a transmis les félicitations du président de la Russie Vladimir Poutine pour les Africains à l'occasion de cette journée mondiale. Quant au président de l'Observatoire national de la société civile, il a insisté sur le rôle de la société civile africaine et la nécessité de sa mobilisation en vue de développer et sécuriser le continent, appelant à l'occasion à la pleine solidarité africaine pour la libération du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique. Pour sa part, Cherif Benhabiles, directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), et vice-président de l'Organisation africaine des assurances (OAA), a relevé l'importance de la nouvelle session de l'Assemblée générale de cette organisation qui se tiendra le 29 mai en cours à Alger, ajoutant que plus de 1.700 participants sont attendus à ce rendez-vous qui sera consacré au rôle des assurances dans la sécurité alimentaire.

## PÉTROLE

### Le Brent se rapproche des 77 dollars à Londres

Les prix du pétrole remontaient vendredi après une semaine volatile, des propos de dirigeants américains sur un accord à venir au sujet du plafond de la dette américaine rassurant les investisseurs sur un possible défaut des Etats-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, prenait 0,64% à 76,75 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois, gagnait 0,82% à 72,42 dollars. Avec une ascension marquée en début de semaine et une dégringolade jeudi, les cours se dirigent vers une légère hausse hebdomadaire: +1,55% pour le Brent et +1,05% pour le WTI. "Des tendances macroéconomiques comme les négociations sur le plafond de la dette américaine et la possibilité de hausses de taux de la Réserve fédérale restent au cœur du marché du pétrole", commentent des analystes. Les négociations sur le plafond de la dette entre la Maison blanche et l'opposition républicaine sont "productives", a assuré jeudi la porte-parole de l'exécutif, Karine Jean-Pierre, éloignant la perspective d'un défaut de paiement des Etats-Unis. Un tel défaut risquerait de causer une récession, ce qui plomberait la demande d'or noir à travers le monde.